L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1250 - VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2013 2 €
www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

OXFORT NUTRITION ANIMALE KNZ FRANCE



Vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année
et vous remercie de votre confiance

OXFORT NUTRITION ANIMALE KNZ FRANCE
61, Route de Dijon - 21600 Longvic 03 80 66 42 53

Joyeuses fêtes



Une gamme pour tous les élevages !
OUVERT PENDANT LES FÊTES
DEMANDEZ UNE DÉMO
LUCAS
G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

Les établissements Jeandot
vous souhaitent
une joyeuse fin d'année 2013
et vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2014.
Ils remercient leur aimable clientèle
pour la confiance et la fidélité accordées.
JEANDOT Pneus
JOIGNY 03 86 62 18 84 - TONNERRE 03 86 55 45 75

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Projet de loi d'avenir: Les contours de l'agriculture de demain
• Installation: PRI Infos

Côte d'Or
04 • CER France: L'innovation, une solution ?
05 • Cultures: Une année vraiment particulière en maïs
06 • FDSEA: Des rappels bien utiles
07 • Cambriolages: Une tendance inversée, mais des chiffres encore trop élevés

Nièvre
08 • Finale de jugement de bétail: Quatre jeunes iront défendre la Nièvre à Paris
09 • Dégâts de sangliers: Un garde alerte la préfète
10 • Emmanuel Bernard: *«Sur l'engraissement, le questionnement a évolué»*
11 • Réunion ovine de la FDSEA58: La FNO optimiste

Yonne
12 • Filière blé CRC®: «Le blé de nos campagnes…»
13 • Cerepy: Un exercice marqué par l'adhésion à Cerevia
14 • Économie: La Ferme Yonne en chiffres
15 • Union Charolais Croissance et Centre d'Élevage Cialyn: Les taureaux dans les starting-blocks !

Bourgogne
16 • Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB): Passation de pouvoirs
17 • Commission paritaire régionale pour l'emploi (CPRE): Des compétences reconnues

Services
18 • Cours et marchés
20 • Petites annonces
21 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77409 - 21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Questions sanitaires

La santé animale «maillon le plus faible» de la santé publique, selon la FAO

La croissance démographique, l'expansion de l'agriculture et l'essor de filières alimentaires mondiales ont considérablement modifié la façon dont les maladies apparaissent, franchissent les barrières d'espèces et se propagent, selon un rapport de la FAO, qui affirme que *«la santé des animaux est le plus faible maillon de notre chaîne de santé publique»*.

Quelque 70 % des nouvelles maladies apparues chez l'homme au cours des dernières décennies sont transmises par les animaux, ce qui s'explique en partie par la demande croissante d'aliments d'origine animale, souligne un rapport publié le 16 décembre par la Fao.
Les épidémies à répétition chez les animaux d'élevage compromettent la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et les économies nationales et locales des pays pauvres comme des pays riches.

L'exemple du virus du SrAS

Dans le même temps, poursuit l'agence de l'onu, les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et la résistance aux antibiotiques augmentent dans le monde entier. Enfin, la mondialisation et le changement climatique favorisent la propagation des agents pathogènes, des vecteurs et des hôtes, les risques de pandémie causée par des pathogènes d'origine animale constituant une préoccupation majeure.

Une majorité de maladies infectieuses apparues chez l'homme depuis les années 40 trouvent leur origine dans la faune sauvage, explique le rapport de la Fao. Par exemple, il est probable que le virus du sras (le syndrome respiratoire aigu sévère, qui a touché l'asie puis le monde en 2003) ait été transmis au départ par des chauves-souris à des civettes masquées qui ont, à leur tour, contaminé l'homme par le biais des marchés d'animaux. Dans d'autres cas, c'est le contraire qui se produit : les animaux d'élevage introduisent dans les zones vierges des agents pathogènes qui se répercutent sur la santé des animaux sauvages.

Une approche intégrée

Le rapport précise que l'émergence des maladies du bétail n'est pas spécifique aux systèmes intensifs à grande échelle. Les petits systèmes d'élevage - caractérisés par le pâturage des animaux en liberté, mais avec des densités relativement élevées - facilitent souvent la diffusion des maladies. La Fao préconise donc une approche intégrée portant sur les facteurs environnementaux, la santé animale et la santé humaine, la santé des animaux étant « le plus faible maillon de notre chaîne de santé publique». Selon elle, quatre principaux axes d'intervention doivent être retenus : atténuer chez l'homme et l'animal le fardeau des maladies endémiques dues à la pauvreté ; affronter les menaces biologiques résultant de la mondialisation et du changement climatique ; fournir des aliments d'origine animale plus sûrs, issus d'élevages plus sains ; empêcher les pathogènes de la faune sauvage de contaminer les animaux domestiques et l'homme. mais la priorité absolue doit être, ajoute l'agence de l'onu, la collecte de preuves plus probantes sur les causes principales des maladies animales et l'amélioration des mesures d'évaluation et de prévention des risques.

FXS

à noter

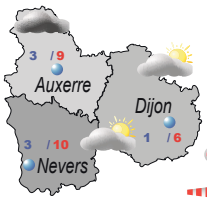
Consultation Aire de production AOC «crème de cassis de Bourgogne»

Lors de sa session du 19/12/2013, la Commission permanente du Comité National des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'INAO a décidé, par délégation, la mise en consultation publique de l'aire géographique de production du projet d'AOC «Crème de cassis de Bourgogne». Cette aire géographique concerne 173 communes du département de Côte d'Or et 209 communes du département de Saône-et-Loire. La liste des communes proposées est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique «publications officielles - consultations publiques». La consultation se déroulera du 6 janvier 2014 au 6 mars 2014. Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante : INAO - Parc du Golf - Bâtiment BOGEY - 16 Rue du Golf - 21800 QUETIGNY Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 6 mars 2014. Le dossier complet est consultable aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au site de l'INAO de Quetigny.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 27 décembre au 5 janvier

AGATE FRANCE
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 27 Décembre

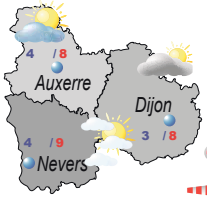


Nuageux
De nombreux nuages et quelques timides apparitions du soleil en perspective.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud 30 km/h

St Jean
Soleil : 08:34 - 17:02
Lune : 02:33 - 13:18

Samedi 28 Décembre



Éclaircies
Nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Gaspard
Soleil : 08:34 - 17:03
Lune : 03:42 - 13:53

Dimanche 29 Décembre



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre averses et belles éclaircies. Les températures seront en baisse.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St David
Soleil : 08:34 - 17:03
Lune : 04:52 - 14:36

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Décembre au Mercredi 1er Janvier :
De nombreuses précipitations en perspective.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 1 à 7 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Janvier :
Quelques nuages et de belles éclaircies pour ces prochains jours.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : -1 à 4 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

clind'œil



Projet de loi d'avenir

Les contours de l'agriculture de demain

A la commission de l'économie de l'Assemblée nationale, quelques 1300 amendements, sur les 1431 proposés, ont été discutés la semaine dernière. Si certains points font débat, les grands principes du projet de loi sont connus et doivent être soumis au Parlement en janvier.

Les mesures de la loi d'avenir devraient encore évoluer avant d'être soumises au Parlement dès le 7 janvier 2014. Néanmoins, quatre de ses grands principes sont immuables, à commencer par le tout premier : favoriser des filières plus compétitives. Deuxième principe très souvent cité en exemple, l'agro-écologie (nouveau terme désignant à la fois l'agronomie et l'écologie) sera au cœur des pratiques innovantes promues par la nouvelle loi. La jeunesse (l'installation, la formation...) sera également une des priorités des actions. Enfin, dernier de ses principes majeurs par les mesures qu'elle prône, la loi d'avenir est censée trouver des solutions pour un dialogue rénové entre l'agriculture et la société.

Les mesures-clés proposées pour parvenir à *«relever le défi de la compétitivité afin de conserver une place de premier plan au niveau international, et cela, aussi bien pour l'agriculture française que les secteurs agroalimentaires et forestiers»*, sont désormais connues. Et si l'on suppose qu'il y aura des ajustements dans les prochaines semaines, on peut d'ores et déjà faire le point sur les mesures que le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt souhaite promouvoir, notamment par des aides publiques, ces prochaines années. La loi devrait être finalisée et votée au cours de l'été 2014.


Photo: Réussir

Création du Giee

Le Giee (Groupement d'intérêt économique et environnemental) est un regroupement d'agriculteurs désirant s'engager dans l'agro-écologie. Il est censé donner la force de l'approche collective à leurs projets territoriaux de développement économique et environnemental. Ceux qui s'y engagent bénéficieront d'une majoration des aides publiques pour effectuer une transition vers des systèmes de production innovants, plus compétitifs.

Un médiateur des relations commerciales

L'intervention d'un médiateur des relations commerciales agricoles sera inscrite dans la loi, avec une extension de sa compétence à l'ensemble de la chaîne agroalimentaire et une capacité à intervenir sur des questions structurelles au-delà des litiges bilatéraux. Son rôle sera primordial pour favoriser une meilleure application des contrats et pour construire des relations plus équilibrées du producteur au distributeur.

Financements pour la forêt

Pour la première fois depuis la suppression du fonds forestier national en 2000, un fonds stratégique spécifique pour la forêt et le bois sera créé pour mobiliser davantage et mieux valoriser la ressource en bois.

Transparence des contrôles sanitaires

Les consommateurs auront accès aux résultats des contrôles sanitaires effectués dans les cantines, restaurants, ateliers de transformation de produits alimentaires.

Lutte contre l'antibiorésistance

Les pratiques commerciales liées à la délivrance des médicaments vétérinaires et la prescription d'antibiotiques seront mieux encadrées et les bonnes pratiques de prescription encouragées pour garantir une meilleure utilisation des antibiotiques de dernier recours, également utilisés en santé humaine.

Impacts des phytosanitaires

Parce que les produits phytosanitaires sont des substances actives qui peuvent avoir des conséquences sur la santé des agriculteurs, des consommateurs et sur l'environnement, le suivi de leur impact se fera pendant toute la durée de leur utilisation et plus seulement au moment de leur autorisation de mise sur le marché.

Contrat de génération agricole

Le contrat de génération sera adapté à l'agriculture pour favoriser le renouvellement des générations. Un jeune souhaitant s'installer hors cadre familial, qu'il soit salarié de l'exploitation ou non, et ce jusqu'à 30 ans, pourra bénéficier d'une aide spécifique.

Création d'un institut agronomique et vétérinaire

Avec l'institut agronomique et vétérinaire de France, les coopérations entre l'enseignement technique, supérieur et la recherche seront renforcées. Priorité sera donnée à la formation des professionnels de l'agriculture et de la forêt, à la formation des enseignants et au rayonnement international de la recherche et de l'enseignement agronomique et vétérinaire français.

Limiter l'agrandissement excessif des exploitations

La délivrance des autorisations d'exploiter privilégiera l'installation, la diversité des systèmes de production et l'emploi en limitant les agrandissements excessifs d'exploitations.

Plusieurs renforcements du contrôle empêcheront les stratégies de contournement actuellement observées.

Une meilleure protection des espaces

La consommation des terres agricoles se traduit aujourd'hui par la disparition d'un département français tous les 7 ans. La lutte contre l'artificialisation des terres sera renforcée en donnant plus de force aux représentants des "Commissions départementales de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers" dont les avis pourront être contraignants. Des objectifs de consommation économe de ces espaces figureront désormais dans les documents d'urbanisme.

Renforcer la promotion sociale dans l'enseignement agricole

Au niveau de l'enseignement secondaire, l'acquisition progressive des diplômes sera rendue possible par un dispositif de validation des compétences et des connaissances acquises en cours de diplôme. Au niveau de l'enseignement supérieur, une voie d'accès spécifique aux écoles d'agronomie sera instaurée pour les bacheliers professionnels de l'enseignement technique.

Renforcer la compétitivité économique des filières

Des programmes stratégiques nationaux seront établis au sein de chaque filière agricole et agroalimentaire afin d'assurer leur développement et leur compétitivité. Ces programmes élaborés avec l'appui de FranceAgriMer fixeront les objectifs partagés entre les filières et les pouvoirs publics.

Installation

PRI Info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël PELLENZ au 03.85.29.57.33.

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95



Édito

PAC 2014 Pas de cadeaux pour la Côte d'Or



Depuis les annonces du Président de la République au mois d'octobre 2013 sur le cadre de la future Politique Agricole Commune, la Côte d'Or est quasi fixée sur son sort : environ 10 millions d'euros en moins sur le 1er pilier de la PAC qui ne profiteront pas à l'économie de nos territoires ruraux ! Le constat est sans appel : baisse des soutiens sur les hectares de grandes cultures ; aide laitière d'un montant insignifiant pour soutenir la production, faible évolution, voire nulle, des soutiens aux éleveurs bovins viande… Et quand l'on rajoute encore à cette liste, la non reconnaissance de tous les actifs, le sentiment d'être «les dindons de la farce» prédomine ! Cette exaspération, légitime, nous la ressentons chaque jour, dans chacune des assemblées générales cantonales du réseau FDSEA21. D'autant qu'elle est conjuguée à des charges qui ne font qu'augmenter, des prix de vente extrêmement variables en grandes cultures, un prix payé aux producteurs de lait amputé de 25€ les 1000 litres, des cours en bovins viandes déjà en baisse, une année catastrophique en production légumière ou encore des contraintes règlementaires qui se durcissent de plus en plus.

Le ministre de l'Agriculture devrait quitter son costume de père fouettard parisien et venir se confronter à la réalité du monde paysan ! Mais sans doute que nous devrons lui offrir un atlas avec le trajet Dijon - Côte d'Or pour les fêtes de fin d'année, pour espérer un jour le rencontrer ! En 2013, il aura quand même annulé deux déplacements côte d'oriens !

N'étant jamais mieux servi que par soi-même, la FDSEA21, JA21 et la Chambre d'agriculture ont pris «le renne par les bois» : Depuis octobre, rencontre avec les parlementaires, réunion de travail avec le conseiller agricole de Le Foll, rendez-vous avec Xavier Beulin, actions syndicales au Quartier des Saveurs, au Conseil Régional de Bourgogne et dans les GMS ! Encore, vendredi dernier nous étions à Paris pour construire une stratégie Zone Intermédiaire sur le second pilier, aussi bien pour les surfaces de grandes cultures que pour l'élevage, production laitière en tête !

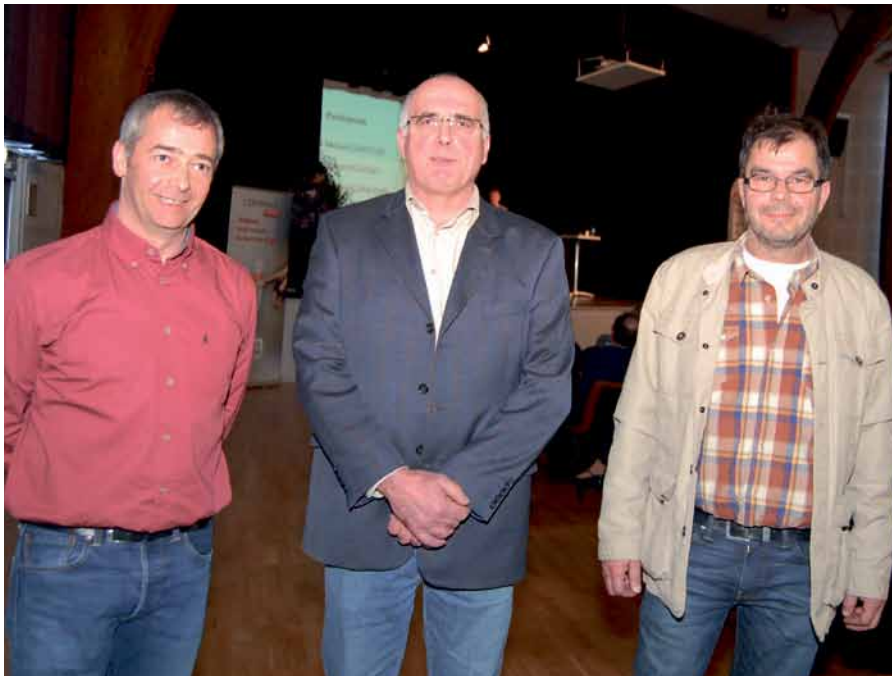
Nous ne pouvons promettre les étoiles aux agriculteurs côte d'oriens mais nous vous faisons le vœu de poursuivre notre action et de tout mettre en œuvre pour accompagner durablement TOUS les producteurs et TOUTES les agricultures de notre département !

Samuel Maréchal, Secrétaire général adjoint de la FDSEA21

CER France

L'innovation, une solution ?

Saisir une opportunité de marché peut s'avérer payant. Trois agriculteurs *«innovateurs»* ont fait part de leur expérience lors de l'assemblée générale de CERFrance BFC.



Charles Schneider (Salives, 21), Claude Roussey (Quenoche, 70) et Manuel Contour (Bretenière, 21) ont tous les trois innové au sein de leur exploitation.

Le premier s'est lancé dans la production d'énergie et pourrait chauffer une ville de 7 000 habitants aujourd'hui. Le deuxième a choisi de se diversifier et son chiffre d'affaire a considérablement augmenté. Le troisième, qui a opté dans une culture qui lui était inconnue, accueille 2 000 visiteurs chez lui chaque semaine. Trois agriculteurs ont présenté leurs parcours innovants mardi 17 décembre lors de l'assemblée générale de Cerfrance BFC.

Les témoignages de Charles Schneider (Salives, canton de Grancey-le-Château en Côte d'Or), Claude Roussey (Quenoche, en Haute-Saône) et Manuel Contour (Bretenière dans le canton de Genlis en Côte d'Or) ont capté l'attention du public et peut-être initié des réflexions chez certains.

Luc Mathey, responsable du conseil à Cerfrance BFC, rappelait le contexte : *«La croissance est actuellement en berne, à un moment doné vous en voyez les effets dans vos entreprises. Quelle est votre réaction? Vous recentrez-vous sur vos fondamentaux ou mettez-vous en place de nouvelles stratégies ? Quelle place occupe l'innovation dans votre esprit ?»*

Pas froid aux yeux

Charles Schneider connaissait des problèmes de commercialisation de paille depuis plusieurs années. *«Ce produit ne m'était pas toujours payé, ni même ramassé certaines fois. J'étais à la cherche d'une valorisation»* signale l'agriculteur de Salives. En 2005, le Côte d'orien crée la SARL Agro Energie et couvre les besoins de chauffage du CEA Valduc (centre du commissariat à l'énergie atomique) à hauteur de 85%. Cinq mille tonnes de paille et autant de bois génèrent 30 000 mégawattheures annuels. *«Mon outil pourrait chauffer une agglomération de 7 000 habitants. En cas de pénurie de paille, nous pouvons mettre davantage de bois»* précise Charles Schneider. Ses projets ne s'arrêtent pas là: *«je me suis recentré sur l'exploitation agricole en relançant une activité d'engraissement de taurillons, avec une arrière pensée de méthanisation. Le projet devrait voir le jour d'ici 2017. Nous vendrons de la chaleur»*. Les 200 tonnes de cendres d'Agro Energie seront récupérées, au même titre que les 4 000 tonnes de fumier de ses bovins.

Diversification : plus de 50% du chiffre d'affaires

A la tête d'une exploitation familiale en Franche-Comté avec deux de ses fils, Claude Roussey se dédiait à la production laitière. Une envie de *«faire autre chose»* survint en 2005 : *«Dans un premier temps, j'ai choisi de faire un hectare de framboises, avec un objectif de transformation à la ferme». Le Franc-comtois intègre un groupement d'intérêt économique (GIE) de commercialisation dans la foulée, à la périphérie de Besançon. Si la production de framboises n'est pas vraiment une réussite, Claude Roussey ne se décourage pas. Il s'oriente successivement dans la production de pommes de terre et de viande bovine, opportunités permises par son GIE. Ces nouvelles productions se vendent aujourd'hui comme «des petits pains»*. Plus de la moitié du chiffre d'affaires de Claude Roussey provient désormais de cette diversification. *«La vente directe est appréciée des consommateurs. Ils savent exactement ce qu'ils achètent. Pour la viande, nous avons profité indirectement du scandale de la viande de cheval de ce début d'année»* informe le Franc-Comtois, faisant part du souhait du GIE d'augmenter sa surface de vente.

Dijon à proximité : une opportunité

En 1992, Manuel Contour réalise qu'un important bassin de consommateurs est à deux pas de chez lui et de son exploitation de polyculture-élevage. *«Je me suis dit : je suis à côté de Dijon, j'ai de la surface, un peu de matériel, du courage, du culot… J'ai décidé de foncer»*. Son choix s'est porté vers la production de pommes. *«Je n'y connaissais rien du tout!»* reconnaît Manuel Contour. Son premier hectare de pommiers a été planté en 1993. Trois ans plus tard, le Côte d'orien vend ses pommes dans un petit garage de 30m². Des débuts encourageants le motivent à poursuivre.

Les surfaces de plantation augmentent progressivement pour atteindre désormais 10 hectares. Depuis 2008, Manuel Contour dispose d'une surface de vente de 300 m². Sa société Magapomme emploie quatre personnes à plein temps. Environ 2000 visiteurs sont recensés chaque semaine à Bretenière. *«Je n'aurais jamais pensé avoir une telle affluence»* lance l'agriculteur reconverti commerçant. Manuel Contour met à la vente des produits d'une quarantaine d'exploitations autres que la sienne. S'il préfère rester évasif sur ses futurs projets, Manuel Contour affirme ne pas manquer d'idées.

Aurélien Genest

Point de vue



Daniel Couturier a suivi avec attention les différents exposés proposés. Cet agriculteur-pisciculteur et gérant d'une société à Bretigny a apprécié la richesse et la diversité des profils des intervenants : *«Manuel Contour a su anticiper et prendre des risques au moment où il le fallait. Produire et vendre des pommes à Bretenière, ce n'était pas forcément gagné d'avance. Concernant Agro Énergie, le projet a répondu à un besoin de proximité. Je pense qu'il y a eu une longue démarche pour établir des conventions et adapter l'investissement. Le projet de Claude Roussey s'est muri en famille. Être au contact direct des consommateurs est vraiment dans l'air du temps».* L'invité d'honneur de cette assemblée générale s'appelait Laurent Benveniste, directeur de la société coopérative européenne Fair (voir notre édition du 13 décembre). Son exposé sur l'innovation a lui aussi conquis Daniel Couturier : *«le sujet était très intéressant. Je retiens tout ce qui tourne autour de la méthodologie. Il y a des points bien précis à respecter. La démarche est très liée à l'individu. L'innovation, ce n'est pas une théorie».*

Cultures

Une année vraiment particulière en maïs

Un agriculteur du canton de Saint-Jean-de-Losne revient sur les péripéties de l'année 2013.



Des parcelles étaient encore récoltées le 18 décembre.

Philippe Dubief habite dans le Val de Saône, le secteur du département où il se produit le plus de maïs. L'agriculteur reconnaît que 2013 est la pire année de sa carrière pour la céréale qui représente 30% de sa sole. Comme bon nombre de producteurs des cantons de Saint-Jean-de-Losne, Auxonne et Seurre, Philippe Dubief déplore des rendements faibles et des prix de vente en baisse.

Les charges, elles, ont été importantes avec les re-semis et frais de séchage liés à une forte humidité. Pour accéder aux parcelles, de nombreux producteurs ont fait appel à des entrepreneurs équipés de chenilles. *«Tous les agriculteurs n'ont pas pu se le permettre et ont dû attendre que les terres redeviennent accessibles. Les dates de récolte ont été encore plus tardives, au détriment des résultats»* commente Philippe Dubief. Pour ne rien arranger, cette tardiveté des récoltes aura certainement des impacts négatifs pour les cultures suivantes, re-semées en blé.

Entre 110 et 120 €/t nets de séchage

La période des semis s'est étalée jusqu'au 15 juin avec de nombreux re-semis dûs aux inondations : *«en temps normal, nous semons autour du 15 avril. Cette année, seuls 10 à 15% du maïs ont pu être semés à cette date. C'est du jamais vu depuis 30 ans»* rappelle Philippe Dubief. Les récoltes, au lieu de commencer mi-octobre pour se terminer entre vers le 5 novembre, n'ont débuté que le 1er novembre. *«Le 18 décembre, l'un des mes collègues était encore en train de moissonner !»* fait remarquer Philippe Dubief, *«certes, il s'agit d'un cas isolé. Mais la majorité des récoltes se sont tout de même terminées vers le 1er décembre, ce qui est déjà exceptionnel»*. Les résultats 2013 sont globalement *«très mauvais»* selon le producteur céréalier : *«même les maïs semés mi-avril ont des pertes de rendements de 15 à 30%. Pour les plus tardifs, on arrive à des baisses de 50 voire 60%. Les résultats de l'année devraient osciller entre 110 et 120 €/t nets de séchage, au lieu de 150€ nets/t lors d'une année normale»*. L'agriculteur fait part de ses craintes sur les cultures suivantes, et notamment celles du blé : *«quand on sème au-delà du 11 novembre, le potentiel est d'ores et déjà impacté. L'assolement va être perturbé et à mon avis, il faudra plusieurs années pour tout remettre en ordre»*.



Philippe Dubief, producteur à Losne.

Aurélien Genest

Protéines des blés

Un seuil critique est atteint

La chute des taux de protéines fait redouter la perte de certains marchés d'export et français pour la Bourgogne. Un écho entendu lors de la récente assemblée générale de Dijon Céréales.



Pascal Demay: *«Nous sommes en risque par rapport à notre clientèle du Maghreb, notre bassin historique».*

«C'est une vraie préoccupation. Il en va de nos débouchés, de la valorisation de nos productions» lance Pascal Demay. Le directeur Terrain et Céréales a fait part de son inquiétude sur la problématique protéines des blés lors de l'assemblée générale de la coopérative le 4 décembre. *«La Bourgogne est aujourd'hui quasiment revenue à la moyenne nationale alors que nous profitions jusqu'alors d'un différentiel de 0,5 à 1 point. Nos taux arrivent à un seuil limite pour l'exportation. Nous sommes en risque par rapport à notre clientèle du Maghreb, notre bassin historique»* avertit Pascal Demay. Les pays Nord-africains recherchent de forts taux de protéines pour des raisons techniques, liées à la transformation, mais pas seulement. *«Les céréales sont souvent leur première source de protéines»* rappelle Pascal Demay. Les parts de marché au Maroc sont fragilisées. L'Algérie, client encore important, est de plus en plus courtisée par les pays de la Mer Noire, considérés par Pascal Demay comme des concurrents *«très sérieux»*. *«Leur qualité de blé est redoutable. Une fois qu'ils auront réglé définitivement leurs problèmes de punaises, ils ouvriront en grand les portes du Maghreb»* affiche le directeur.

Vigilance sur la directive nitrates

Lors de l'assemblée, Pascal Demay s'est publiquement adressé à l'administration et aux élus : *«il faut que l'on nous donne les moyens de produire des blés en qualité et en quantité. Nous serons très vigilants quant à la version finale de la directive nitrate»*.

Et ce d'autant plus que le marché français lui aussi augmente progressivement son niveau d'exigence, *«la filière a validé la systématisation du taux de protéines dans tous les contrats»*. Dijon Céréales compte sur les Gren, les groupes régionaux d'experts nitrates, pour donner les moyens aux producteurs de produire dans de bonnes conditions.

En plus de l'aspect réglementaire, le coût des intrants et le climat expliquent selon lui la chute de la teneur en protéines des blés. Pour *«inverser la tendance»*, Pascal Demay a rappelé l'important travail mené par Dijon Céréales avec Arvalis, le Cetiom, les Chambres d'agriculture, Damier Vert et Artemis : *«Il y a encore des marges de progrès sur le pilotage de l'azote ou le développement des outils d'aide à la décision. Il faut aussi travailler sur l'allongement des rotations avec les luzernes et autres protéagineux dans le cadre du plan protéines, ou encore la gestion des matières organiques»* ajoute-t-il. Un thème sur lequel Artemis vient d'inaugurer une nouvelle plateforme d'expérimentation en 2013 à Champagney dans le Jura. *«Par ailleurs, notre union Area cherche encore à optimiser ses coûts logistiques et à sécuriser ses approvisionnements en engrais, en élargissant son sourcing, avec notamment l'investissement dans un nouveau stockage à Fos-sur-Mer»* ajoute Pascal Demay.

Aurélien Genest



La problématique protéines des blés a été abordée lors de l'assemblée générale de Dijon Céréales.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▸ Agenda

Réunions d'information de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise cinq réunions d'informations du 14 au 24 janvier. Voici les dates et et lieux à retenir. Varanges : le 14 janvier à 19h30 à la salle des fêtes (dossiers 1, 2, 4, 5, 6). Semur-en-Auxois : le 16 janvier à 19h30 à la salle Violet-le-Duc, rue Joseph Lambert (dossiers 1,3,4,5,6) . Pouilly-en-Auxois : le 20 janvier à 19h30 à la salle des fêtes, 2 rue du docteur Chauveau (dossiers 1,3,4,5,6). Châtillon-sur-Seine : le 22 janvier à 19h30 à la salle ERL, 11, rue Albert Camus (dossiers 1,4,5,6) . Til Châtel : le 24 janvier à 19h30 à la salle polyvalente, 2, route de Lux (dossiers 1, 2, 4, 5, 6). Liste des dossiers de conjoncture : 1 : directive nitrates : évolutions, 2 : inondations au printemps et entretiens des cours d'eau, 3 :aménagements fonciers en zone de tuberculose bovine, 4 : gestion de la faune sauvage, 5 : mesures de sécurité en campagne avec intervention de la gendarmerie, 6 : questions diverses : chrysomèle, conduite GRTGaz, GIP parc national, équarrissage…..

▸ Formations

Formation chien de troupeau : il reste des places !

Un stage de formation «chien de troupeau» se déroulera sur 5 journées les 9 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril et 16 mai dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Le coût sera de 125 €. Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94 ou 03 80 68 66 58 ou seo21@orange.fr.

Formation éleveur infirmier ovin

Le GDS 21 organise le 23 janvier une formation «Éleveur Infirmier Ovin» à Montagny-les-Beaune sur l'élevage de M. Blin. Cette formation est ouverte à tous les éleveurs d'ovins de Côte d'Or. Les objectifs de la formation sont les suivants : comprendre l'intérêt d'un examen clinique avant de traiter un animal, savoir pratiquer les gestes clés composant l'examen d'un ovin par l'éleveur, connaître (et reconnaître) les maladies pouvant être soignées par l'éleveur en suivant un protocole de soins établi par le vétérinaire, connaître ses limites de compétence et les situations nécessitant l'intervention du vétérinaire. Une demi journée en salle sera au programme avec le rappel des règles de bases pour l'éleveur infirmier, les gestes composant l'examen (bien connaître et comprendre l'état normal, ses variations possibles) et les principales pathologies des ovins. L'autre demi journée se déroulera au sein de l'élevage, avec démonstration du matériel nécessaire pour examiner un ovin malade, démonstration de l'examen de l'ovin malade, plage de normalité pour chaque critère de l'examen et mise en pratique par l'éleveur des gestes de l'examen sur un ovin. Le coût de la formation sera de 30€ (repas compris) pour les adhérents GDS et de 60€ pour les non adhérents. Pour toutes adhésion au GDS n'hésitez pas à nous contacter. Les places seront limitées donc n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant au GDS au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07 et demandez Virginie Pabiou. "mailto:museefrancoispompon@wanadoo.fr-mairiedesaulieu@wanadoo.fr"

Commission bovins viande de la FDSEA

Des rappels bien utiles

La commission bovins viande de la FDSEA s'est réunie la semaine dernière à Dijon. Interbev Bourgogne a rappelé aux éleveurs leur possibilité d'accéder à leurs données d'abattage sous 24 heures.



Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, participait à la réunion.

Depuis maintenant trois ans, les abattoirs mettent à disposition des éleveurs les informations sur le poids et le classement des carcasses, au plus tard dès sept heures le lendemain de l'abattage. La connaissance rapide des informations d'abattage permet notamment, en cas de litige ou de réclamation, de réagir dans les délais définis par la réglementation ou les accords interprofessionnels. Interbev Bourgogne, présent le 16 décembre à la commission bovins viande de la FDSEA de Côte d'or, a rappelé certains principes aux éleveurs ne connaissant pas l'ensemble de leurs possibilités.

Pour les bovins de plus de huit mois, l'accord interprofessionnel du 30 juin 2010 prévoit que soient mis à disposition des éleveurs : le poids, la conformation et l'état d'engraissement pour chaque bovin. Lorsque le poids et le classement ne sont pas des éléments de détermination du prix (vente à la traverse), seuls le lieu et la date d'abattage sont disponibles. Pour les veaux, une décision interprofessionnelle de la filière prévoit de transmettre les données d'abattage aux éleveurs dans le cadre du dispositif existant pour les gros bovins. Cependant, la mise à disposition de l'ensemble des données d'abattage des veaux (autrement dit sous 24 heures à l'éleveur et en incluant les données de classement) est une démarche volontaire des abattoirs. Au niveau réglementaire, les abattoirs de veaux ont sept jours pour notifier leurs informations.

Pour accéder aux informations concernant les animaux, il suffit de demander son propre code confidentiel à Interbev Bourgogne. En précisant le numéro de cheptel puis ce code confidentiel, l'éleveur peut consulter l'ensemble de ses données d'abattage, pour les gros bovins comme pour les veaux.

Deux accès sont possibles : par internet à l'adresse http://interbev-bourgogne.normabev.fr

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

Une pluie de médailles pour les salariés

Le 13 décembre, la traditionnelle remise des médailles du travail s'est déroulée à Dijon dans les locaux du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne.



Jacques Kermarrec, directeur général du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne en compagnie d'Alain Andreose, directeur général adjoint, de Roland Picot, directeur du développement des ressources humaines et d'Hervé Delage, directeur des finances, recouvrement et logistique, a récompensé 81 salariés de Côte d'Or et de la Haute-Marne.

Les nouveaux médaillés se sont vus remettre, six médailles d'argent pour 20 années de travail, 26 médailles vermeil récompensant 30 années de travail, 27 médailles d'or pour 35 année et 23 médailles grand or pour 40 années passées au service du Crédit Agricole.

A l'occasion de cet événement les départs en retraite de l'année ont aussi été célébrés, ce qui a permis de dresser le parcours de chacun des nouveaux retraités dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne compte aujourd'hui 1 800 collaborateurs répartis notamment dans 170 agences sur les territoires des régions de Champagne et de Bourgogne.

▸ En bref

MSA Formation de sauveteur secourisme au travail en agriculture

C'est à l'initiative des délégués MSA du comité de l'échelon local de Baigneux-les-Juifs, Aignay-le-Duc et St-Seine-l'Abbaye que deux journées de formation de Sauveteur Secourisme au Travail se sont déroulées les vendredi 29 novembre et jeudi 12 décembre à la MFR de Baigneux-les-Juifs pour un groupe de dix stagiaires. Après le mot d'accueil de Philippe Bertrand, président cantonal d'Aignay-le-Duc, Mickaël Nicolas, conseiller en prévention à la MSA Bourgogne a présenté le déroulement de ces deux journées. Le 29 novembre était consacré à la présentation du plan d'intervention avec ses 4 étapes : protéger, examiner, alerter et secourir. Un échange d'expériences entre les stagiaires, tous salariés ou exploitants agricoles, a permis d'améliorer certaines conduites à avoir quand l'accident survient. Le 12 décembre était quant à lui, dédié à la pratique, avec rappel des connaissances et des bons réflexes à adopter et formation de tous les stagiaires aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur, formation suivie avec succès ! L'ensemble du groupe est ainsi reparti pleinement satisfait à la fois du contenu de cette formation mais également des bonnes conditions d'accueil et de travail fournies par la MFR de Baigneux-les-Juifs. La période choisie pour suivre la journée annuelle de recyclage a d'ores et déjà été fixée.

COMMUNIQUÉ MSA

Bilan d'étape de la lutte contre les cambriolages

Une tendance inversée, mais des chiffres encore trop élevés

Après cinq mois de mobilisation et d'actions coups de poing des forces de l'ordre, Pascal Mailhos, Préfet de la région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or, et Marie-Christine Tarrare, Procureur de la République, ont présenté la semaine dernière un bilan des résultats du plan cambriolages.



Ces chiffres côte d'oriens demeurent *«trop élevés»* et supérieurs à la moyenne régionale (+4,6% pour l'ensemble des cambriolages et +6,3% pour les résidences principales).

Depuis le mois de juillet 2013, la Côte-d'Or a inversé la tendance à la hausse du nombre de cambriolages. Alors que celle-ci atteignait 9,1% sur les cinq premiers mois de l'année, elle n'est plus que de 6,6% sur 10 mois. S'agissant des habitations principales, la hausse est passée de 28,2% à 16,7%. Ces chiffres demeurent *«trop élevés»* et supérieurs à la moyenne régionale (+4,6% pour l'ensemble des cambriolages et +6,3% pour les résidences principales).

Participation citoyenne

De nombreuses mesures présentées dans le plan départemental de juillet 2013 commencent à porter leurs fruits. Citons tout d'abord la participation citoyenne, qui associe à la police ou à la gendarmerie les élus et la population d'un quartier ou d'une commune. Ce dispositif, minutieusement encadré, ne se substitue pas aux missions de prévention de proximité des forces de sécurité. Si les habitants des quartiers concernés sont incités à adopter une attitude vigilante et à coopérer avec les forces de l'ordre en les renseignant, ils n'ont en aucun cas vocation à intervenir eux-mêmes. Depuis le mois de juillet, six nouveaux protocoles de *«participation citoyenne»* ont été signés avec les communes de Genlis, Fenay, Marsannay-la-Côte, Crimolois, Nuits-Saint-Georges et Pagny-le-Château. Cinq autres protocoles sont en cours de validation.

Opération tranquillité vacances

Aujourd'hui, les services de police et de gendarmerie, avec l'appui des policiers municipaux et des bailleurs sociaux, assurent tout au long de l'année, dans chacune des communes situées dans leur zone de compétence, des surveillances sur les résidences non occupées. Ce dispositif appelé *«opération tranquillité vacances»* vise à enrayer l'augmentation du nombre de cambriolages durant ces périodes de vacances ou d'absence et contribue à développer la relation entre les forces de sécurité intérieure et la population. Le principe de cette surveillance, effectuée par des équipes préventives dissuasives, repose sur un dispositif qui se décline en quatre axes principaux : prise de contact, renseignements, intensification des patrouilles, repérage et contrôle de tout individu suspect.

Dispositif Alerte commerce

Opérationnel depuis le 25 novembre à Dijon, le dispositif Alerte commerce sera déployé dans tout le département en 2014. Il repose sur le principe de la diffusion rapide de l'alerte et permet aux commerçants adhérents (303 à Dijon et 167 hors Dijon) d'être prévenus en temps réel, via un message d'alerte, qu'un acte délictueux ou qu'une tentative de délit a été commis à proximité de leur établissement. Le message d'alerte est généré par une plateforme située à l'hôtel de police, par les services de police et de gendarmerie. En renforçant la vigilance des professionnels, ce dispositif permet d'éviter toute réitération des faits et les prépare à l'éventualité d'une agression.

Une mobilisation sans précédent

La lutte contre les cambriolages reste une priorité fixée aux forces de l'ordre. Une forte mobilisation a permis de procéder à plus d'interpellations. Le nombre de personnes interpellées pour des faits de cambriolage a fortement augmenté : 98 contre 75 en 2012 à la même époque (soit +31%). Toutefois, le taux d'élucidation des cambriolages reste insuffisant, en dépit du recours à la Police technique scientifique (PTS) toujours plus élevé (taux de couverture de 67%). Contre la criminalité organisée, menée par des équipes itinérantes, deux moyens sont efficaces : le travail d'investigation et le flagrant délit. Le travail d'investigation, d'envergure régionale voire nationale, prend du temps mais permet de démanteler des réseaux complets. Le flagrant délit requiert une chaîne d'alerte réactive : l'appel au 17 du voisin, du commerçant, le témoignage donné à temps sont autant d'armes pour lutter collectivement contre cette délinquance.

Zoom sur

Attention en cette période de fin d'année

Les habituels messages de vigilance ont été réaffirmés lors de cette conférence de presse. Cinq minutes suffisent pour un cambriolage, il est conseillé de toujours fermer les portes à clé. Il est rappelé que de nombreux cambriolages se produisent en fin d'après-midi entre 17 heures et 20 heures. La population est invitée à appeler le 17 pour signaler tout fait étrange, sans toutefois se substituer à la force publique. Il est conseillé d'être vigilant face aux fausses identités (recrudescence de faux policiers, appeler le 17 pour vérifier). Dernier conseil : ne jamais laisser les clés du domicile ni les papiers d'identité dans son véhicule.

Sécurité

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité : mieux vaut se former avant l'hiver

C'est à l'initiative des délégués MSA du comité de l'échelon local de Grancey-le-Château-Neuvelle / Is-sur-Tille / Selongey que deux journées de formation à l'utilisation en sécurité de la tronçonneuse se sont déroulées le mardi 26 novembre 2013 à Boussenois, chez Monsieur Jérôme Penotet, et le mercredi 27 novembre 2013 à Grancey-le-Château-Neuvelle au GAEC des Roches, chez Monsieur Michel Clairotte. Les élus MSA, sensibles aux nombreux accidents qui arrivent durant l'hiver, période propice aux travaux de bois de chauffage ou à la fabrication de piquets, ont donc souhaité jouer la carte de la prévention. Louis Minot, vice-président cantonal de Selongey, et Michel Clairotte, vice-président cantonal de Grancey-le-Château-Neuvelle, ont pleinement contribué à l'organisation de cette action. Animée par Rémy Remond, conseiller en prévention à la MSA Bourgogne, accompagné d'un formateur, la journée était organisée en deux parties : théorie le matin et pratique l'après-midi. La 1ère partie a permis aux intervenants d'aborder les statistiques des accidents du travail en milieu forestier, les différentes techniques d'abattage, les équipements de protection individuelle et l'aspect sécurité relatif à l'environnement du chantier. L'entretien du matériel n'a pas été oublié, une tronçonneuse en bon état limitant la pénibilité et les risques d'accidents. L'après-midi les conseils techniques et les démonstrations pratiques, avec Equipement de Protection Individuelle, ont fait place à l'utilisation pratique des machines, permettant aux stagiaires d'être en situation réelle de travail. Le café de bienvenue et le repas pris en commun ont quant à eux contribué au côté convivial de l'opération, chaque stagiaire faisant état de sa satisfaction d'avoir participé à une telle formation. Deux nouvelles journées de formation, sur le même thème, seront organisées les 22 et 23 janvier 2014 sur ce secteur. Les personnes intéressées doivent se faire connaître impérativement avant le 20 décembre 2013 auprès de Michel Clairotte 0380756108 ou Louis Minot 0607831503 ou Christophe Calmelet 0637085282.



COMMUNIQUÉ MSA

Formations

Conduire ses génisses pour maîtriser l'âge au vêlage

Maîtriser les règles de base pour réussir des vêlages précoces et savoir adapter des repères dans chaque domaine : sevrage, alimentation, croissance, pâturage, sanitaire
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 9 et 16 janvier 2014 – Côte d'Or
Public concerné : Eleveurs laitiers de Bourgogne soucieux de maîtriser leur coût de renouvellement et volontaires pour raccourcir l'âge au vêlage des génisses
Contact : franck Lavedrine (Contrôle laitier) 03 80 68 67 10 – cbl.ocl21@ucacig.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72 aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Dresser son chien de troupeau

Utiliser efficacement son chien de troupeau et établir une complicité et une collaboration efficace entre l'éleveur (le donneur d'ordres) et le chien (l'éxécutant).
Durée : 5 jours
Date(s) et lieu(x) : 9 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril et 16 mai 2014 à Thoisy le Desert
Public concerné : Tout éleveur bourguignon qui possède un chien de troupeau
Contact : Jean Marc Bidoire (Syndicat Elevage Ovin 03.80.68.66.58 jmbidoire@gmail.com
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72 aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Sécurité au travail: rédiger son document unique d'évaluation des risques

Connaître et se mettre en conformité vis à vis des obligations du chef d'exploitation et de la réglementation en matière de sécurité au travail. Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et de retranscrire cette évaluation dans un document
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : Groupe agriculteurs : 13 et 28 janvier 2014 à Nuits Saint Georges et Dijon, Groupe viticulteurs : 13 et 24 mars 2014 - lieu selon inscriptions
Public concerné : Personnes responsables de la sécurité sur l'exploitation ou le domaine
Contact : Jennifer Cruyt(FDSEA21)– 03 80 68 67 68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 28 aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Finale départementale de jugement de bétail

Quatre jeunes iront défendre la Nièvre au Salon de l'agriculture à Paris

La traditionnelle finale départementale de jugement de bétail, organisée par les JA de la Nièvre et leur échelon cantonal de Brinon-sur-Beuvron, s'est déroulée dimanche 22 décembre sur l'exploitation d'Emmanuel et Jean-François Nandrot, à Saint-Révérien. Avec une affluence en progression par rapport à 2012.



Les lauréats de la finale de jugement de bétail ont posé pour la photo-souvenir, après l'énoncé du palmarès. Au premier plan et au centre, de gauche à droite, les premiers de chaque catégorie ont remporté de nombreux lots et coupes. Arnold Baranton, Thibault Goussot et Floriane Develay iront représenter la Nièvre à la finale nationale durant le prochain Salon de l'agriculture à Paris.

Le palmarès

- **Equins:** 1er, Arnold Baranton (LEGTA de Challuy); 2e, Anastasia Ragouneau (LEGTA de Challuy); 3e ex-aequo, Mélanie Ballenecker et Carole Guérin (canton de Saint-Saulge).

- **Ovins:** 1ère, Floriane Develay (canton de Luzy); 2e, Yann Denis (canton de Brinon-sur-Beuvron); 3e, Baptiste Flory (canton de Château-Chinon).

- **Bovins:** 1er, Thibault Goussot (Lycée du Morvan); 2e, Cédric Boulin (Lycée du Morvan); 3e, Catherine Finot (canton de Saint-Benin d'Azy).

Satisfaction d'Olivier Matéos, président cantonal des JA, et Alexandre Lorré, président départemental, à l'issue de la journée: les organisateurs ont enregistré 262 entrées payantes et, en comptant les jurys, les exposants et les officiels, *«on approche des 400 personnes»* se sont-ils félicités. Les chiffres de la fréquentation sont ainsi en progression par rapport à la finale 2012 qui avait eu lieu au Gaec Laborde à Devay. Cette-fois-ci, ce sont Emmanuel et Jean-François Nandrot qui ont accueilli les jeunes candidats à la finale sur leur exploitation, dont Alexandre Lorré a tenu à saluer l'exemplarité, au lieu-dit Brèches, sur la commune de Saint-Révérien. Et, toute la journée, les candidats issus à la fois des concours cantonaux et des épreuves organisées dans les lycées agricoles du département, se sont affrontés afin de décrocher la meilleur place au palmarès. L'enjeu était d'importance puisque les premiers de chaque catégorie (un en équins, un en ovins et deux en bovins) iront représenter les JA de la Nièvre, au Salon de l'agriculture, à Paris, fin-février, lors de la finale nationale de jugement de bétail.

S'il y a eu plus de public, cette édition a également vu plus de participants au concours: 46 dans la catégorie bovins, 31 en ovins et 14 en équins. A ce jeu-là, ce sont Arnold Baranton (LEGTA de Challuy) en équins, Floriane Develay (canton de Luzy) en ovins, et Thibault Goussot et Cédric Boulin (tous les deux du Lycée du Morvan à Château-Chinon) en bovins qui ont été les plus performants, cette fois-ci, dans leurs classements des animaux, selon des critères de race, de morphologie et de développement musculaire et squelettique. *«C'est une façon de mettre à l'écrit ce que font quotidiennement les éleveurs pour évaluer et trier leurs bêtes»* a précisé Alexandre Lorré pour qui *«la participation importante à cette finale démontre qu'il y a encore des jeunes qui éprouvent un intérêt pour l'élevage»*. A l'heure des discours et de la remise des prix, le sous-préfet de Château-Chinon, François Rosa, qui représentait la préfète de la Nièvre, a voulu souligner *«l'importance que des jeunes Nivernais puissent représenter leur département au Salon de Paris»*. Tout le public resté nombreux en fin de journée en était entièrement convaincu.

E.C.



Les brebis Texel de l'exploitation d'Emmanuel et Jean-François Nandrot ont servi pour le concours dans la catégorie ovins.



Alexandre Lorré, le président départemental des JA58, a accueilli et fait faire le tour de l'exploitation au nouveau sous-préfet de Château-Chinon, François Rosa (à droite), qui représentait la préfète de la Nièvre.



Au même titre que les moutons et les bovins, le concours équin a réuni 14 candidats autour des chevaux de trait Ardennais présentés par la famille Girard de Moraches.



Un jeu d'adresse à la mini-pelle, qui consistait à faire entrer un bout de tuyau autour de pieux, a remporté un franc succès chez les jeunes visiteurs. C'est Cédric Boulin qui s'est classé premier et a remporté le lot.

Dégâts de sangliers et menaces pour la sécurité routière

Un garde particulier alerte la préfète de la Nièvre

Bernard Page, un garde particulier en charge de la police de la chasse, de la pêche et/ou de la circulation routière sur le domaine public vient d'écrire à la préfète pour l'alerter sur les dégâts et les risques que font courir les sangliers sur le secteur de Poiseux/Sichamps, le long de la D977.



Garde particulier à Sichamps, Bernard Page alerte la préfète sur les dégâts des sangliers sur les cultures et les risques qu'ils font peser sur la sécurité routière le long de la D977.

Bernard Page, tapissier en retraite, est ce que l'on appelle un garde particulier, c'est-à-dire quelqu'un qui, assermenté auprès du tribunal et agréé par la préfecture, est en charge, bénévolement, de la police de la chasse, de la pêche et/ou de la circulation routière sur le domaine public, selon les modules de formation qu'il a suivi. Intervenant pour le compte de six commettants, c'est-à-dire des propriétaires privés, Bernard Page vient d'écrire à la préfète pour l'alerter sur les dégâts et les risques que font courir les sangliers sur le secteur de Poiseux/Sichamps, le long de la D977.

A la question de savoir si les sangliers sont en augmentation, Bernard Page explique que ce n'est pas le nombre mais la situation qui a changé. *«Maintenant, ils n'habitent plus dans les forêts, notamment des Bertranges à proximité, où ils sont dérangés par les exploitants et les promeneurs. Ils leur préfèrent les fonds de vallée où le biotope est extra, et où ils trouvent tranquillité et nourriture»*. Les sangliers, de moins en moins isolés mais plus en bande, ne se contentent plus de glands: ils vont se servir dans les maïs, créant des dégâts de plus en plus nombreux et voyants aux exploitations agricoles du secteur. A Poiseux, Bernard Page cite le cas d'une de ses commettantes, Mme Delourme, qui tient pour responsable son propriétaire pour les trois hectares de maïs qui ont été récemment dévastés. Et le cas n'est pas unique, dans ce secteur, au nord de Guérigny et avant Prémery, où les cochons viennent se servir au détriment des agriculteurs. Mais la menace que font peser les sangliers n'est pas qu'agricole, rappelle Bernard Page. *«Ils traversent la route départementale 977, qui est classée à grande circulation, à n'importe quel moment, entraînant des risques d'accidents sur cet axe très fréquenté»*.

«Contre la gestion pratiquée par la Fédération de chasse»

Il se souvient d'un accident mortel qui a eu lieu il y a presque deux ans et lui-même, en début d'année, a eu à faire avec un cochon qui l'a chargé. *«J'ai eu la cuisse ouverte sur plus de 15 centimètres. Les pompiers heureusement m'ont aussitôt conduits à l'hôpital mais j'ai dû rester deux mois alité»* déplore Bernard Page qui souffre encore des séquelles. S'il a écrit une lettre à Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre, et alerté la presse locale, c'est que Bernard Page estime qu'il y a *«urgence à réagir»*. Les dégâts aux cultures et les risques pour la sécurité routière lui semblent trop graves et trop nombreux. Évoquant le cas d'une stabulation qui a vu passer 27 sangliers récemment à Poiseux, il pense que cela a assez duré et conteste la gestion de la chasse telle qu'elle est pratiquée par les CTL et la Fédération départementale de la chasse. *«Les factures de dégâts ne cessent d'augmenter. Elles explosent tous les ans et qui plus est le nombre de chasseurs diminue. Sans doute préfèrent-ils aller cotiser dans les départements voisins, comme le Cher, où la cotisation est moins chère et où l'on peut trouver les bracelets dans les bureaux de tabac et les coopératives agricoles»*. En cause, un nombre de bracelets insuffisant. Et un courrier de la FDC, il y a quinze jours, après l'étude d'une attribution corrective de bracelets, *«qui ne reconnaît aucune augmentation des dégâts»* et lui en refuse de nouveaux, alors que Bernard Page a été obligé *«de mutualiser avec le territoire voisin, pour pouvoir tuer 12 cochons de plus»*, au risque de le déshabiller à son tour.

Bernard Page, écœuré, continue par passion. Il est responsable d'un territoire qui s'étend sur 5 000 hectares et qui va des Amognes à Poiseux et Saint-Benin-des-Bois. Mais face à l'impuissance qu'il ressent contre *«ces bandes de sangliers qui se contingentent dans certains endroits»*, il en appelle à la préfète pour obtenir de la FDC de nouveaux bracelets. Faute de quoi, Bernard Page, qui se dit *«coincé»*, prévient: *«j'ai vu trois jeunes agriculteurs récemment qui menacent de faire le ménage eux-mêmes en toute illégalité»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ *Prévention*

Groupama, et si on parlait prévention ?

Attention chaussée glissante

Plusieurs facteurs peuvent réduire l'adhérence d'un véhicule sur la chaussée (neige, glace, pluie…).
Dans ces cas deux types de phénomènes peuvent se produire :
• votre voiture peut «glisser»
- le train avant n'adhère plus. C'est le cas le plus courant. La perte d'adhérence est due à des pneumatiques plus usés à l'avant qu'à l'arrière.
• votre voiture peut «déraper»
- le train arrière décroche-. La perte d'adhérence est alors due à des pneumatiques plus usés à l'arrière qu'à l'avant.
De nos jours, la majorité des véhicules étant des tractions avant et non des propulsions arrière, l'usure des pneumatiques due aux accélérations et aux freinages fragilise le pouvoir directionnel.
Que faire dans ces cas ?
• si votre voiture va tout droit à l'amorce d'un virage, tentez en décélérant, de la faire revenir dans sa bonne trajectoire
• si votre voiture dérape, débrayez immédiatement et contrebraquez très vite en observant l'axe de la route car votre regard saura guider votre manœuvre.
Une vitesse excessive est à l'origine des deux phénomènes. Veiller à adopter une vitesse modérée sur chaussée glissante. Bonne route.

Article rédigé par Groupama Rhône-Alpes Auvergne en collaboration avec Centaure Isle d'Abeau. Groupama organise régulièrement des réunions sur la prévention routière en partenariat avec les Centres Centaure. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller…
Chez GROUPAMA, nous plaçons la prévention et la sécurité de nos clients et de leurs proches au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous vous informons et vous accompagnons dans votre vie d'automobiliste afin que vous puissiez poursuivre votre route en toute confiance.
GROUPAMA vous apporte des solutions d'assurances souples et adaptées à votre situation ainsi que des services pour vous simplifier la vie.

Fusion au sein de l'union Axéréal

Cette nouvelle coopérative issue d'Agralys, Epis-Centre et Epis-Sem

Réunis en assemblée générale le 13 décembre dernier, les représentants des coopératives Agralys, Épis-Centre et Épis-Sem ainsi que de leur union, Axéréal, ont donné une nouvelle dimension au groupe. Fruit de leur fusion, la coopérative Axéréal est née.

La coopérative Axéréal est née officiellement le 13 décembre, de la fusion des coopératives Agralys, Épis-Centre et Épis-Sem ainsi que de leur union de coopératives, constituée en 2009. Ainsi, Axéréal gagne en lisibilité et en efficacité pour être à même d'apporter, à ses adhérents et ses clients, les solutions innovantes correspondant à leurs besoins. Avec une collecte de 4,7 millions de tonnes, Axéréal devient la 1ère coopérative céréalière française. Le groupe Axéréal était déjà un acteur majeur de la filière céréalière. Il est présent dans les deux grandes filières d'utilisation des céréales: l'industrie de transformation et l'exportation. Au total, le groupe transforme 2,8 millions de tonnes de grains et commercialise huit millions de tonnes. Axéréal continuera à s'inscrire dans une démarche filière, du client à la semence, depuis ses outils de transformation, ses silos portuaires et fluviaux, ses moyens de transport routier et ferroviaire, ses moyens de collecte, ses 3161 salariés jusqu'à ses 13 000 agriculteurs adhérents. Jean-François Loiseau, au cours de l'assemblée générale du 13 décembre, a été désigné président de la nouvelle coopérative Axéréal et Philippe Raynal, qui dirigeait déjà l'union Axéréal depuis 2009, confirmé en tant que directeur général de la nouvelle entité. Pour sa part, Bruno Bouvat-Martin, qui présidait Epis-Centre et était vice-président de l'union, devient vice-président au sein du nouveau conseil d'administration, qui est composé de 24 membres.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



De l'union à la coopérative Axéréal. La nouvelle entité juridique est issue, depuis le 13 décembre, de la fusion d'Agralys, Épis-centre, Épis-sem et de leur union constituée dés 2009.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▸Agenda

Janvier, mars et avril Théâtre avec Bachelin en Morvan

La compagnie du Globe raconte Lormes et les Lormois: la belle époque en compagnie du bal taquin. Ce spectacle mêle littérature et chansons. La compagnie a choisi une dizaine de texte courts d'Henri Bachelin, écrivain lormois. Ces nouvelles racontent la vie quotidienne de Lormes et ses personnages avant la seconde guerre mondiale et constituent un témoignage fort et émouvant de la vie dans le Morvan sous la Troisième République. Représentations: vendredi 10 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Luzy; vendredi 17 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Père; samedi 1er mars à 19h30 à la salle des fêtes de Gien-sur-Cure et dimanche 27 avril à 17h30 à la MJC de Château-Chinon. Contact: la Compagnie du Globe au 03 86 22 63 02.

Janvier, février et mars Théâtre avec Agatha Christie

La compagnie Le Grenier du Nohain propose plusieurs dates de représentation de la pièce La Toile d'araignée, imaginée par Agatha Christie en 1954. La charmante et fantasque Patricia, seconde épouse du très sérieux Henry Gibson-Brown, membre important du Foreign office, adore les blagues: déguiser la vérité est pour elle un jeu qu'elle intitule *«supposons que...»* Quand la supposition devient la réalité, que peut-il se passer? Représentations: dimanche 12 janvier à 14h30 à la salle des fêtes de La Charité sur Loire; samedi 18 janvier à 20h à la salle François Mitterrand de Guérigny; samedi 25 janvier à 20h à la salle des fêtes de Donzy; samedi 8 février à 20h à la salle des fêtes d'Imphy; samedi 15 février à 20h à la salle des fêtes de Cosne-Cours-sur-Loire; samedi 22 février à 20h à à l'espace des Saules à Coulanges-lès-Nevers; samedi 15 mars à 20h au centre culturel de Cercy-la-Tour.



Emmanuel Bernard,

«Sur l'engraissement, le questionnement a évolué»

Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA58, était le grand organisateur de la soirée *«élevage»* du 12 décembre à Châtillon-en-Bazois. Il fait le point sur le succès de l'événement.



Emmanuel Bernard était le grand organisateur de la soirée élevage du 12 décembre à Châtillon-en-Bazois. Il revient sur le succès de la réunion, faite d'échanges avec la société civile et d'ouverture.

Terres de Bourgogne: *«La soirée a-t-elle répondu à vos attentes »? Emmanuel Bernard: «Je réponds oui. On a pas été au bout des choses car il faudrait y passer la nuit mais la soirée a été un véritable succès, suscitant un vrai intérêt de la part des professionnels. Ce que je retiens de la première table ronde, c'est que sur l'engraissement, le questionnement a évolué. On ne compare plus le gras au maigre en se plaignant que le premier ne paye pas assez. On a parlé de l'autonomie fourragère et de la réglementation. On étudie plus la faisabilité d'un tel système, sans a priori et cela va nous servir à montrer en 2014 que ces blocages psychologiques-là vont sauter, par rapport à l'évoluton de la PAC, de la PHAE et peut-être grâce à plus de souplesse sur le chargement malgré le maintien des prairies permanentes».*

-

TDB: L'engraissement n'est-il plus tabou?

«Patrick Bénézit a démontré, avec l'exemple du Cantal, où des éleveurs finissent des animaux grâce à un début de contractualisation, que l'engraissement se fait ailleurs et pourquoi pas dans la Nièvre? Surtout que dans le Cantal, ce sont des gens qui pourraient comme nous se contenter de ne pas aller chercher de la valeur ajoutée en répondant au marché du broutard italien...»

Et puis, à la table ronde, il y avait un représentant de groupement qui offre des perspectives...

«La coopérative FEDER est habituée à vendre de la viande. Cela a été l'occasion de dire que c'est à l'éleveur de mettre son système à plat et de regarder comment il peut faire. Finition ou pas, contractualisation ou pas, quand il y a un nombre de kg supplémentaires à vendre, au pourcentage pour un marché, c'est un potentiel de marge en plus. Les deux présidents de marchés au cadran ont eu le mérite de dire, de façon basique mais pleine de bon sens, que quand il y a augmentation des kilos et des prix, cela devient intéressant à la fois pour les marchés mais aussi pour les éleveurs».

Faire réfléchir les professionnels, c'était l'objectif de la soirée?

«Il ne s'agissait pas de dire aux gens ce qu'ils feraient demain. Mais cela a permis de poser des questions et d'engager une réflexion, qui peut continuer cet hiver, afin que nous nous mettions en capacité de mettre en place un assolement et d'évoluer à l'approche de la nouvelle Pac. Je ne sais pas ce que sera le marché mais il faudra comme d'habitude savoir s'adapter. Et puis les intervenants de la 2e table ronde ont démontré que les politiques et les associations réfléchissent sur des modèles d'agriculture anciens avec des règlementations figées. Les débats ont permis de montrer le fossé qui existe entre nous et la société civile et la complexité de nos systèmes. La salle s'en est rendue compte. Les éleveurs s'aperçoivent qu'il est difficile pour nous de négocier. Nous n'avions pas de gens de mauvaise foi. S'ils sont venus, c'est qu'ils ont un idéal, mais ils ne connaissent pas la complexité de notre situation. Coment peuvent-ils nous défendre après ça? C'est important que ce genre de rendez-vous, qu'il faudra continuer à l'avenir, permette de faire avancer les points de vue de chacun. On ne change pas le monde tout seul et rien n'est tout noir ou tout blanc. Notre modèle nivernais n'a rien à voir avec ce qui se pratique en Amérique Latine ou en Europe centrale et nous devons expliquer ce que nous faisons et pourquoi. Nous en aurons l'occasion en 2014, lors d'une semaine de la viande! Et puis je dois dire que la participation de quelqu'un comme Patrick Bénézit, qui est très clair et très pédagogue, est une chance pour nous d'être très clairs dans nos positions. Cela permet de poser le débat où il doit se placer».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Réforme de la Pac

Quand un ministre infirme les propos d'un Président de la République…

Mardi 17 décembre ont été rendus, à Paris, de nombreux arbitrages relatifs à la PAC post 2013 notamment en matière d'accompagnements couplés à la production.

Parmi les annonces effectuées, les éleveurs bovins allaitants ont eu la désagréable surprise de constater, qu'en dépit des orientations définies par le Président de la République le 2 octobre à Cournon, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a délibérément fait le choix de *«raboter»* l'enveloppe dédiée à l'élevage allaitant (PMTVA, engraissement, veaux sous la mère) de 40 millions d'euros, contrariant ainsi même la légitimité des annonces présidentielles !

Qui décide au gouvernement ? La question se pose.
Mais alors même que le Ministre avait annoncé faire de l'élevage sa priorité il y a un an, force est de constater que le compte n'y est pas.
Et, pour solde de tout compte, après avoir échoué à Bruxelles sur l'étiquetage des origines des viandes dans les plats transformés, après avoir renoncé à lutter contre l'importation de masse de viandes étrangères ne répondant pas aux standards imposés aux éleveurs français, et après avoir retiré l'aide à l'engraissement promise aux éleveurs en 2012, le Ministre *«plombe»* l'enveloppe dédiée à la production bovin viande dans le cadre de la réforme de la Pac.

L'année 2013 se solde par conséquent par un O pointé pour Stéphane Le Foll qui, malgré les louanges, pourra à l'avenir et à minima se targuer d'avoir contribué à la déstabilisation de l'emploi et des filières de production fragiles, seuls remparts au désert économique et social sur nos territoires sensibles et défavorisés.
Toutes nos félicitations Monsieur le Ministre !

COMMUNIQUÉ FDSEA 58

Réunion ovine de la FDSEA58

La FNO optimiste à long terme pour le marché de l'agneau français

La section ovine de la FDSEA58 organisait, le 19 décembre à Rouy, une demi-journée d'information sur le mouton au profit d'un large panel d'éleveurs ovins du département. Emmanuel Coste, vice-président de la FNO, a souligné la baisse de volume global de la production mais s'est montré optimiste à long terme, malgré une érosion de la consommation d'agneau nationale.

Éleveur en Haute-Loire avec son fils, le président d'Interbev ovins et vice-président de la FNO a annoncé qu'il allait bientôt laisser de côté ses responsabilités nationales. Mais, bien décidés à les assumer jusqu'au bout, le représentant professionnel s'est lancé, le 19 décembre à Rouy devant une trentaine d'éleveurs nivernais, dans un brillant exposé de la situation du marché national et international. Selon lui, la tendance à long terme confirme un bon potentiel pour la production d'agneaux français. Premier constat toutefois: *«globalement, nous enregistrons une diminution du volume de la production nationale»* a-t-il souligné expliquant qu'ainsi *«cela rend la collecte plus difficile et les débouchés plus incertains»*. Une position partagée par Bruno Gleizes, représentant de la Cialyn, qui a constaté *«que nous utilisons des camions de plus en plus volumineux qui ont à faire des ramassages avec des lots de moins en nombreux et que nous avons un vrai problème de régularité des approvisionnements»*. Un peu plus tard, lors de la table ronde avec Martial Tardivon, chef des ventes du cadran de Moulins-Engilbert, et Bernard Beraud, du GAPAC, l'accent a été porté sur le besoin de *«prévision des sorties à un, deux ou trois mois»*, certains éleveurs dans la salle soulevant *«la difficulté de prévoir à l'avance, par rapport à l'état du marché et des importations»* et Bernard Gauthier, président de la Sicafome, demandant *«quelle prévision pour le nombre d'éleveurs, alors que les contraintes réglementaires ne cessent de les freiner»*.



Emmanuel Coste estime que sur le long terme la tendance est à la stabilité voire à la hausse des prix de l'agneau.



Une trentaine d'éleveurs avaient pris place le 19 décembre à la salle des fêtes de Rouy, pour cette demi-journée d'information de la section ovine de la FDSEA 58 qui se voulait « ouverte à tous les professionnels », selon Marcel Cottin, son président.

Potentiel à l'export

Emmanuel Coste a cependant émis l'hypothèse que *«malgré la baisse de production, nous avons une place importante à prendre sur le marché de l'export. Nous serons par exemple attentifs au marché espagnol car, compte tenu de leurs cours, de nombreux éleveurs cessent leur production et il ne serait pas étonnant que l'Espagne ne finisse par faire appel à une offre extérieure»*. Cela dit, le vice-président de la FNO reconnaît qu'il y a encore du chemin à parcourir par la filière française, compte tenu de la concurrence de pays tels que la Grande-Bretagne (à 4,74 euros le kg), l'Irlande (3,93 euros le kg) ou la Nouvelle Zélande (4,84 euros le kg), même si tous ces pays enregistrent aussi une baisse de leurs volumes de production, notamment au profit des grandes cultures pour ce qui concerne ce dernier exemple. Le représentant national pointe aussi du doigt une consommation nationale en légère régression, à l'image de la conjoncture. Il cite en exemple la mi-septembre où les feuilles d'impôts dans les boîtes aux lettres des foyers français ne les a pas incités à se tourner vers la viande d'agneau *«mais plutôt vers des produits de base moins chers pour leurs porte-monnaies»*.

Une aide supplémentaire?

S'agissant de la PAC, Emmanuel Coste s'est félicité que l'enveloppe des aides couplées soit maintenue, autour de 120 à 125 millions d'euros, que l'aide ovine de base et la contractualisation soient pérennisées, et qu'une demande la Fédération nationale ovine en faveur d'une aide supplémentaire sous forme d'une prime à la brebis semble emporter l'adhésion du ministère de l'agriculture et ce même si rien n'est pour l'instant acté. Dans les tuyaux, les professionnels évoquent une productivité de 0,7 par agneau vendu et le renforcement des politiques en faveur des signes officiels de qualité.

E.C.

En chiffres

Le mouton dans la Nièvre

Conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, Christophe Rainon a introduit la réunion en présentant les derniers chiffres de la filière ovine dans la Nièvre. Que disent-ils?

Une diminution du nombre d'éleveurs de 822 en 2011 à 799 en 2013, répartis surtout dans le centre, l'est et le sud du département et pour qui le mouton constitue, pour la plupart, une activité complémentaire à une production de grandes cultures ou d'élevage bovin allaitant.

Le nombre de brebis dans la Nièvre semble en hausse, passant de 57 283 en 2011 à 59 655 en 2013 mais il s'agirait en réalité *«d'une meilleure prise en compte des informations que nous arrivons à collecter»*.

Selon le RGA 2010, les exploitations ovines comptent en moyenne 70 brebis par cheptel.

Selon les déclarations à l'aide ovine, la Nièvre compte entre 48 000 et 60 000 brebis, soit un volume d'agneaux disponibles d'environ 50 000 agneaux.

Les groupements constituent 35% des débouchés, contre 25% pour les marchés au cadran et 40% pour les autre destinations, notamment la vente directe aux abattoirs.

Trois sites d'abattage sont répertoriés et bien connus: Luzy, Cosne-sur-Loire et Corbigny.

La pointe des livraisons est atteinte entre juin et octobre et des prix (au dessus de 6 euros) entre avril et octobre avec des creux en juin/juillet. Les prix justement sont meilleurs qu'en 2012 mais avec les mêmes pics et les mêmes creux aux mêmes périodes des différentes années.

Formations

Appréhender la réglementation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«appréhender la réglementation sur son exploitation»*, le 27 janvier prochain à Nevers. Objectif: identifier les principales réglementations qui s'appliquent sur l'exploitation, évaluer le niveau de conformité et bâtir un plan d'amélioration de ses pratiques par rapport aux principales réglementations.
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage de perfectionnement 2ème niveau ovins dont l'objectif est de perfectionner son chien de troupeau, les 28/01 et 29/04 prochains à Chevannes Changy. Contact: Christophe Rainon au 03 86 93 04 07.

Exigences réglementaires et Mes p@rcelles

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 22/01 et 29/01 à Nevers, afin d'être capable de répondre aux exigences réglementaires sur son exploitation en sachant utiliser l'outil internet Mes P@rcelles. Contact: Vivien Vacher au 03 86 93 40 59.

De janvier à mars Projet collectif en AOC Coteaux du Giennois

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage à Cosne-sur-Loire pour mettre en place un projet collectif pour l'AOC Coteaux du Giennois, sur 4 demi-journées de 4 heures, soit un total de 16 heures, du 21 janvier au 6 mars. Contact: Benedicte Bracq au 03 86 93 04 01.

publi-rédactionnel

SUREAU Agriculture
www.sureau-agriculture.fr

Sureau Agriculture
La base de Tannay est ouverte



Depuis le 16 décembre, Sureau Agriculture s'est installé dans son nouveau bâtiment de Tannay. Après une rénovation totale et une extension du bâtiment, la nouvelle infrastructure répond pleinement aux attentes des agriculteurs. Le déménagement des deux bases de Bazoches et Moulot sur un seul site permet une réorganisation des équipes, des stocks et des équipements. Le bâtiment de 1000m² sur 4500m² de terrain abrite un libre-service *«Promodis concept 2»* de plus de 200m² et un atelier de 500m². Trois techniciens, un commercial, deux magasiniers et une assistante assurent le fonctionnement de Tannay sous la responsabilité de Marc Sureau. Sureau Agriculture concentre ses efforts sur le choix de leurs fournisseurs en favorisant la performance et la qualité des produits en mettant un point d'honneur sur le service qu'ils souhaitent des plus présents. Le concessionnaire New Holland prévoit d'inaugurer leur nouvelle base dans les prochains mois.



Différents postes sont à pourvoir à Tannay.
Sureau Agriculture recherche
- un chef d'atelier
- un technicien
- un commercial
- un vendeur pièces

Prendre contact au 06 85 12 32 12

Filière blé CRC ®

«Le blé de nos campagnes…»

Née il y a 24 ans dans le sénonais, la filière blé CRC ® n'en finit pas d'essaimer et vient de se doter d'une nouvelle identité visuelle.



Présent à l'assemblée générale, Rémi Delatte, député de Côte d'Or et agriculteur CRC, avec à ses côtés Etienne Henriot, président du GIE CRC ® (de gauche à droite)

A l'heure où la sécurité alimentaire est sous les projecteurs de l'actualité, la démarche entreprise en 1989 par la Coopérative des Producteurs du Sénonais (CAPS) prend aujourd'hui tout son sens. Spécialisée alors dans la production de céréales pour bébés, elle a souhaité très vite valoriser les exigences de qualité qu'elle s'imposait et son savoir faire, en créant un label CRC ® *«Culture Raisonnée Contrôlée»*, entraînant dans l'aventure un groupement de meuniers indépendants, prémisses de la filière qui allait naître en 2000.

Une filière rassemblant aujourd'hui tous les acteurs de la chaîne du blé : agriculteurs, meuniers, industriels, artisans boulangers, regroupés autour d'un objectif commun : *«produire des céréales saines et de qualité, dans le respect de l'environnement et de l'équilibre des écosystèmes»*. Après avoir pris la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Économique, la filière CRC ® représente aujourd'hui au travers d'un maillage sur tout le territoire, une surface cultivée atteignant 33 000 ha en 2013 pour une production de 210 000 tonnes de céréales, 1300 agriculteurs engagés dans la démarche, 22 organismes collecteurs, 31 meuniers et 10 Groupes Industriels ou distributeurs, ainsi que de multiples artisans boulangers.

Dans le département, 124 000 tonnes de blé tendre sont ainsi cultivés sous label CRC ®, dont 65 % pour la seule coopérative Capserval. Rejointe aujourd'hui dans la démarche, par la coopérative 110 Bourgogne. Avec pour règle, rappelle Jean-Luc Billard, directeur de Capserval : *«de toujours avoir les débouchés pour produire et ne jamais créer une grosse bulle de production sans débouchés. C'est le principe même de notre organisation de filière…»*

Un nouveau logo pour se rapprocher du consommateur

Président du GIE CRC ®, Etienne Henriot a rappelé lors de l'assemblée générale de la filière qui vient de se tenir à Paris, quels en étaient les grands principes et les pratiques appliquées : définition de seuils en pesticides et synergisants, mycotoxines, métaux lourds et radioactivité ; interdiction de toute utilisation de boues de stations d'épuration sur les cultures ; cultures en recul d'au moins 250 m des établissements présentant un risque de pollution sur les parcelles ; rotation des cultures ; choix de variétés adaptées aux différents sols et au climat des régions ; une fertilisation ajustée (méthode des bilans, utilisation d'outils de pilotage, fractionnement des apports…). Interdiction également d'utiliser un traitement chimique sur les céréales pendant leur stockage. Une position prise dès 1997, bien avant les législations française et européenne, imposant que les blés CRC ® soient stockés dans des cellules propres, parfaitement hermétiques aux oiseaux et ventilées afin de faire descendre la température des grains en dessous de 10 ° C et éviter ainsi tout traitement insecticide.

Le nouveau logo du « blé de nos campagnes »

Elément structurant de la filière, la traçabilité depuis les lots de parcelles jusqu'à l'expédition chez le meunier est totale, permettant en 4 heures la remontée d'informations si besoin.

Parmi les grandes marques agroalimentaires à privilégier le blé issu de la filière CRC ®: les galettes saint-Michel, la marque Terre et Saveur (groupe Casino), les biscuits Gerblé ou le Groupe Auchan, notamment dans l'Yonne, avec le groupe Schiever, au travers de sa gamme de produits *«Bi1»*.

A l'occasion de son assemblée générale du 18 décembre à Paris, la filière s'est dotée d'une nouvelle identité déclinée en un nouveau logo et un nouveau nom, *«le blé de nos campagnes»*, avec pour objectif de mieux se positionner auprès du consommateur final. Ou comment passer du savoir faire, au *«faire savoir»*…!

DOMINIQUE BERNERD

▸Interview

Ancien directeur de la coopérative Capserval, Alain Peretti fait partie des *«pères fondateurs»* de la filière céréalière CRC ®



TdB : Comment est née l'idée de la filière Culture raisonnée Contrôlée ?
Alain Peretti : ***«Tout est parti d'un débouché de la coopérative CAPS (ndlr : qui n'avait pas encore fusionné pour devenir Capserval) avec l'Italie, qui nous avait demandé de faire du blé alimentaire pour les bébés. On a beaucoup travaillé avec eux et l'on s'est dit que ce qui était fait pour les bébés pouvait l'être à destination du grand public. On peut dire que le CRC est le fruit d'un marché et d'une demande… Très vite, on a tourné en production aux alentours de 10 000 tonnes».***

Pourquoi à l'époque ne pas s'être tourné vers le bio plutôt que créer une nouvelle filière ?
«La demande de notre marché ne l'était pas et le spécialistes rencontrés à l'époque ne pariaient pas sur le bio. C'est la raison pour laquelle on s'est tourné vers une nouvelle voie consistant à diviser avec parcimonie les produits phytos. Il ne faut pas oublier non plus que dans le cas du CRC, on récolte des quantités de blé dans la moyenne, sans créer de baisse de rendement…»

Les adhérents d'alors de la coopérative se sont vite montrés intéressés par la démarche ?
«Les agriculteurs qui se sont lancés dans l'aventure sont tous venus de façon volontaire. Ce qui leur semblait important, c'était avant tout d'être des précurseurs et ils étaient fiers de l'être. Ce qui a fait que lorsque la PAC et le verdissement sont arrivés, ils étaient déjà prêts. La traçabilité, ils l'avaient, les locaux de produits phytos, on les avait rendu obligatoires… Ils ont su anticiper le marché, même si la satisfaction à l'époque, était souvent plus morale que pécuniaire».

Vous avez trouvé facilement de nouveaux marchés français ?
«Très vite, il nous a paru impossible de rajouter des frais de transport prohibitifs liés à des clients éloignés, d'autant que ce n'aurait pas été dans l'esprit de la démarche engagée. Et pour répondre aux demandes émanant notamment de Bretagne, nous avons contacté des organismes stockeurs de la région en leur précisant qu'on avait déjà le marché. C'est comme ça que l'on a essaimé dans l'ensemble de la France et que l'on dispose aujourd'hui de ressources adaptées aux débouchés. Si on voulait que le marché perce, il ne pouvait le faire que de cette façon, sans rajouter des coûts aux coûts… L'une des autres raisons du succès de la filière, est que les gens y respirent, sans s'y sentir prisonnier, pouvant faire le choix de changer de producteur, s'ils le souhaitent, même si au final, ils ne le font pas !»

▸En chiffres

100 % des cours d'eau des exploitations agricoles CRC ® sont protégés par une bande enherbée de 5 m

33 000 ha : la surface cultivée en céréales CRC ® pour la récolte 2013

210 000 tonnes : le volume de la production de céréales CRC ® en 2013-12-23

52 000 ha : la surface dédiée à la biodiversité par les agriculteurs CRC ®

0 : le nombre de pesticides toxiques utilisés, pour protéger les abeilles

Cerepy

Un exercice marqué par l'adhésion à Cerevia

L'adhésion à l'Union de Commercialisation Cerevia aura été l'un des faits marquants de l'année 2013 pour la coopérative de Saint-Julien-du-Sault, réunie en assemblée générale le 13 décembre dernier à Auxerrexpo



Laurent Poncet, président de la coopérative Cerepy

En hausse de 4,65 % par rapport à l'année précédente, la collecte du dernier exercice s'inscrit dans la moyenne décennale et s'élève à 143 389 tonnes. Une campagne céréalière marquée par une succession d'épisodes climatiques inhabituels, qui ont notamment affecté la qualité des blés (PS et Indice d'Hagberg). En net retrait par rapport à 2010 et 2011, avec une teneur moyenne en protéines à 11,2 et un PS moyen de 76, la moitié des blés produits par la coopérative étant commercialisés en qualité fourragère du fait d'un temps de chute inférieur à 220. Si les orges d'hiver ont particulièrement souffert du gel et voient leur collecte chuter de plus de 21 %, la coopérative a atteint des rendements historiques avec les orges de printemps, certaines parcelles frôlant les 100 q/ha, avec une collecte finale à 8780 tonnes. Des soucis de commercialisation toutefois, compte tenu d'un taux protéines trop faible. La bonne surprise provient des colzas, avec une production très au dessus des prévisions et une moyenne de rendement s'élevant à 37 q/ha, grâce à un gros PMG. Inférieure de 20 % à celle de 2011 (année exceptionnelle), la collecte de maïs affiche un rendement moyen à 85 q/ha, avec une humidité récolte de 31 % en moyenne. A noter : un net recul de la collecte tournesols, en baisse de 15 %, conséquence notamment de semis perturbés par la pluie et de dégâts d'oiseaux à la levée.

Au final, l'exercice 2012/2013 se solde par un bilan climatique une fois de plus chaotique, favorable aux maladies, qui a contraint la coopérative Cerepy à s'adapter en permanence pour trouver la meilleure solution et trouver les choix les plus pertinents.

Une activité semences qui a le vent en poupe

L'activité approvisionnements a vu son chiffre d'affaires augmenter de + 10,5 %, à plus de 17 millions d'€, dont la moitié pour le secteur engrais. En hausse également, le chiffre d'affaires en santé végétale (+ 8,4%), avec un montant de 4,5 millions d'€. Une hausse s'expliquant en partie par l'augmentation du désherbage de printemps.

Devenue stratégique pour Cerepy, l'activité semences est en hausse avec un chiffre d'affaires à 1453 K€ (+ 14%) et une quantité produite de 21 733 quintaux (+ 7,4%). Source de croissance pour la coopérative, mais également de valeur ajoutée pour ses adhérents, l'activité s'est développée notamment par le biais d'un partenariat avec Capserval. Plus de 450 ha de parcelles de multiplication ont été engagées, auprès d'une vingtaine d'agriculteurs. Principales espèces cultivées : le blé (65%), les orges d'hiver (20%), les orges de printemps (8%). Avec 1410 quintaux récoltés, la coopérative étant devenue l'un des premiers producteurs de semences d'avoine nue. La campagne 2013 s'annonce d'ors et déjà sous les meilleurs auspices, avec une production de 28 000 quintaux, dépassant les objectifs fixés. La campagne de printemps devant permettre d'atteindre les 30 000 q, soit une progression de 50 %.

Autre fait marquant pour la coopérative : son adhésion en mars 2013, à l'Union de Commercialisation Cerevia. L'objectif de cette alliance étant de conforter le revenu des adhérents en optimisant le prix des céréales et en accédant à de nouvelles opportunités de marché. Né en 2008, le groupement rassemble désormais sept coopératives réparties sur trois régions et pèse aujourd'hui 7 % du marché français des céréales, commercialisant 3200 €T de céréales par an, dont plus de 1100 KT à l'export. Dans son intervention, le président de Cerepy, Laurent Poncet, s'est félicité de ce rapprochement, *«un atout pour nous aujourd'hui, de pouvoir ainsi bénéficier d'une veille permanente des marchés par une équipe de professionnels du trading. Nous n'avions pas, à l'échelle de notre coopérative, les moyens de disposer de tels outils…»*. Présent à Auxerrexpo, le directeur général de Cerevia est intervenu en seconde partie d'assemblée générale, pour dresser un bilan des marchés et des débouchés.


Présent à l'assemblée générale, le directeur général de Cerevia, Robert Bilbot, a dressé un bilan des marchés céréaliers et des débouchés

Une activité semences qui a le vent en poupe

Dans son discours, le président Poncet est revenu également sur le bilan financier de l'exercice, jugé *«non conforme»* aux attentes et déficitaire. Les raisons en sont multiples, à commencer par les problèmes de qualité de récolte contraignant à renégocier à la baisse nombre de contrats et engendrant des rachats extérieurs dégradant la marge de la coopérative. Autre point noir : *«la liquidation de la société Grainexx, société de traiding avec qui nous avions travaillé et qui se solde par la perte sèche de deux péniches d'orge»*.

A l'issue de l'assemblée générale, un hommage a été rendu par Laurent Poncet à deux figures *«historiques»* de Cerepy : Gérard Brayotel et Frédéric Junot. Le premier, après 25 ans passés au service de la coopérative, a choisi de ne pas repartir pour un nouveau mandat d'administrateur. Sa passion de la photographie, lui ayant permis notamment, d'immortaliser en images tous les moments forts de la coopérative. Ancien président, Frédéric Jugnot succédera à Gérard Brayotel au poste de représentant du collège des associés non coopérateurs. Lui aussi honoré, pour ses qualités *«d'homme posé, ouvert au dialogue et meneur d'hommes»*. Un hommage gravé dans le bronze, au travers d'une médaille remise à chacun afin de matérialiser la gratitude de la coopérative à leur égard.

DOMINIQUE BERNERD


CP Brayotel
Honneur à deux figures *«historiques»* de la coopérative : Gérard Brayotel et Frédéric Jugnot

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▸Agenda

03/01 Portes Ouvertes à la Station de Charmoy

Portes ouvertes à la Station d'évaluation Charolaise de Charmoy vendredi 3 janvier, suivies mercredi 8 janvier, de la vente aux enchères du Centre d'Elevage Cialyn à Charmoy et les mercredis 15 et 29 janvier, des ventes aux enchères de l'Union Charolais Croissance.

Assemblées cantonales JA 89

Prochaines assemblées cantonales de JA 89 :
Cruzy - Ancy le Franc : mardi 7 janvier, à La Beursaudière, à Nitry, à 18 h 30
Poyaudins : vendredi 10 janvier, salle des Fêtes de Champcevrais à 20 h 30
Deux Vallées : mercredi 15 janvier, chez Armand, à 20 h
Courson : vendredi 17 janvier, Cheval Blanc, à Leugny, à 20 h 30
Saint-Florentin : mardi 21 janvier, salle de la Mairie, à Chéu, à 20 h 30
Toucy : vendredi 24 janvier, Salle des Fêtes de Lalande, à 20 h 30
Vermenton : mercredi 29 janvier, Salle d'Arcy sur Cure, à 19 h 00

07-10-17/01 Assemblées cantonales FDSEA 89

Mardi 7 janvier à 13 h 30 à la Chapelle sur Oreuse (Pont sur Yonne et Sergines)
Vendredi 10 janvier, à 14 h à Ligny le Chatel
Vendredi 17 janvier à 9 h, lieu à définir (Brienon et saint-Florentin/Flogny Sud)

Fermeture des Services de l'Etat

Les services de l'Etat suivants fermeront exceptionnellement à 15 h 30 mardi 31 décembre :
- Préfecture, Sous-préfectures de Sens et d'Avallon
- Direction Départementale des territoires
- Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la consommation, du Travail et de l'Emploi

06/01 Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 9 janvier, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Économie

La Ferme Yonne en chiffres

Le document édité par le CER France Yonne retrace les résultats et leur évolution pour les principaux systèmes de production présents dans le département.

Véritable analyse économique de l'agriculture icaunaise, « Fermoscopie 2013 », édité par le CER France Yonne est paru. S'il met en évidence la bonne tenue des résultats des exploitations de grandes cultures pour l'exercice 2012, il met aussi en exergue les difficultés perceptibles dans certains secteurs d'élevage

Grandes Cultures (Groupe Plateaux)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 197 ha et emploie 1,51 unités de Main d'œuvre, dont 0,26 sala-riés. Si l'année 2012 enregistre des résultats les plus élevés de la décennie, on constate une forte disparité au ni-veau de l'EBE/UTAF, avec un écart de 136 400 € entre le quart supérieur et le quart inférieur.
Sur la ferme moyenne des plateaux, le rendement en blé gagne 7 q/ha et celui de l'orge de printemps 15 q/ha. Les rendements des autres productions sont stables voire en baisse. Dans le même temps, les prix de vente moyens progressent : + 26 €/t pour le blé et + 35 €/t pour le colza. Charges opérationnelles en hausse de 33 €/ha, dont 26 €/ha pour les engrais. La marge brute moyenne s'améliore de 76 €/ha à 684 €/ha. Les charges de structure sont stables à 687 €/ha. Au final, le revenu agricole moyen gagne 60 €/ha à 358 €/ha et l'EBE progresse de 68 €/ha à 600 €/ha.

Grandes Cultures (Groupe Nord)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 167 ha et emploie 1,42 unités de main d'œuvre, dont 0,21 salariés. Amélioration des rendements et prix de vente à nouveau à la hausse mais résultats hétérogènes, avec un écart de 125 000 € entre les quarts supérieur et inférieur. Le rendement du blé gagne 8 q/ha, celui de l'orge 10 q/ha, le colza est stable. Prix de vente du blé en hausse (+ 30 €/t) ainsi que du colza (+ 45 €/t). Les charges opérationnelles augmentent de 72 €/ha, dont 51 €/ha sur les engrais. Néanmoins, la marge brute moyenne s'améliore de 172 €/ha à 960 €/ha. Au final, le revenu agricole moyen gagne 114 €/ha à 540 €/ha et l'EBE progresse de 116 €/ha à 795 €/ha

Viticulture (Chablisien)

L'échantillon se compose de 131 domaines viticoles, répartis en 2 groupes : vrac et bouteilles, soit une surface totale de 1600 ha. Le prix de revient du groupe bouteille poursuit sa hausse, contrairement au groupe vrac en baisse pour la seconde année consécutive. Prix de revient d'un hl de moût pour un viticulteur commercialisant en vrac : 250 €, contre 374 € pour le groupe bouteilles. Les charges engagées pour la mise en bouteille et les frais de commercialisation repré-sentant 276 .€/hl, soit 2,07 € par bouteille vendue. Rendements globalement en hausse (+ 2€/hl). La progression du CA est supérieure à celle des charges, ce qui permet une progression de l'EBE dégagé par ha, qui passe de 12 700 €/ha à 15 200 €/ha pour le groupe bouteilles. Pour le groupe vrac, la progression est de 1400 €/ha, avec un EBE se situant à 10 600 €/ha

Viticulture (Auxerrois)

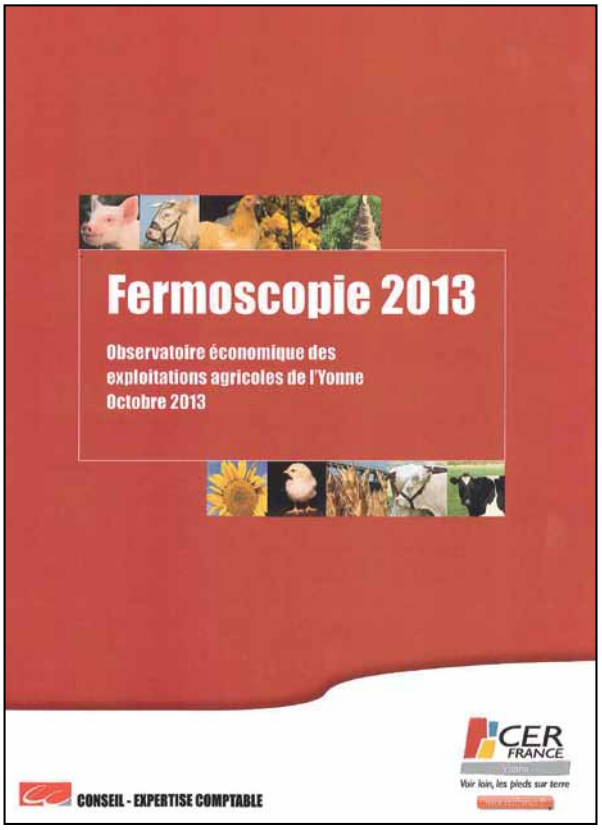
Echantillon composé de 35 domaines, pour une surface de production de plus de 525 ha. Après plusieurs années de hausse, le coût de production pour le groupe bouteille recule sensiblement et pour le roupe mixte (vrac et moins de 50 % bouteilles), la hausse du coût de production s'accélère. Les volumes récoltés en 2011 sont en hausse pour les deux groupes. Le rendement moyen toutes exploitations confondues est de 62 hl/ha (+ 6 hl). En revanche, on constate un recul des prix de vente, qui se traduit par un EBE à la baisse, passant de 11 000 €/ha à 9 500 €/ha pour le groupe bouteilles. Pour le groupe mixte, la baisse est de 2000 €/ha, avec un EBE à 6000 €/ha.

Bovins lait (Moins de 350 000 litres)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 124 ha, dont 61 de surface fourragère. Elle produit 241 000 l de lait avec 41 vaches et emploie 1,88 unités de main d'œuvre, dont 0,46 salariés
Le produit but de l'élevage progresse de 17 % et s'établit à 430 €/1000 l, avec un prix moyen du lait inférieur de 5 €/1000 l par rapport à l'année précédente. Au final, la marge brute est de 267 €/1000 l (contre 254 € l'année précé-dente). L'EBE moyen est en hausse de + 5 % à 58 100 €.
L'EBE/UTAF (rentabilité dégagée par unité de main d'œuvre familiale), progresse légèrement en 2012, avec une moyenne de 44 000 €/UTAF.

Bovins lait (Plus de 350 000 litres)

La SAU moyenne du groupe est de 185 ha, dont 83 ha de surface fourragère. Elle produit 604 000 l de lait avec 73 vaches et emploie 2,54 unités de main d'œuvre, dont 0,3 salariés.
Pour les exploitations plus spécialisées en lait, le produit de l'élevage est passé de 375 €/1000 l à 361 €/1000 l, avec une baisse du prix du lait (- 20 €/1000 l). La hausse du coût alimentaire entraînant une baisse de la marge de l'atelier lait de 9 %, pour s'établir à 221 €/1000 l. Malgré une conjoncture favorable en céréales, la rentabilité est en baisse sur l'exercice, l'EBE passant de 164 000 € à 143 000 € (- 13%).



Bovins viande (Polyculture - Viande)

SAU moyenne de 190 ha, dont 97 de surface fourragère. Les vêlages sont au nombre de 68 et le cheptel repré-sente 114 UGB. L'exploitation moyenne emploie 1,84 unités de main d'œuvre, dont 0,42 salariés.
La bonne conjoncture céréalière et la consolidation des prix de la viande entraînent une hausse des produits de 32 000 €/UTAF pour les exploitations mixtes. Le prix de revient viande reste à un niveau élevé à 343 €/100 kg vif. La valeur ajoutée (primes comprises) se situe à 93 000 € mais l'écart entre les exploitations les plus et les moins performantes reste important : 200 €/ha.

Bovins viande (Viande spécialisée)

SAU moyenne de 161 ha, dont 140 ha de surface fourragère. Les vêlages sont au nombre de 97 et le cheptel re-présente 161 UGB. L'exploitation moyenne emploie 1,82 unités de main d'œuvre dont 0,20 salariés.
L'année 2012 a été marquée par une consolidation des prix de la viande bovine, entraînant une hausse des pro-duits d'environ 20 000 € en moyenne, mais les charges continuent leur progression. Le prix de revient viande reste à un niveau élevé de 346 €/100 kg vif.
La valeur ajoutée (primes comprises) se situe à 71 000 €, avec des écarts entre exploitations de 250 €/ha.

Volailles

Les performances globales sont en baisse pour les élevages Duc: la marge nette enregistrant une baisse de 3,16 €/m² (à 7,29 €/m²). Elle est comparable à la marge nette des années 2009 et 2010 mais en dessous de la moyenne 6 ans qui se situe à 8,95 e/m². Les charges opérationnelles sont en hausse de 1,22 €/m² par rapport à 2011. Quand aux élevages en label Rouge, la rémunération est en baisse, passant ainsi de 3,75 €/poulet à 3,55 € pour l'année 2012.

Porcs

L'échantillon se compose de 16 exploitations ayant un atelier naisseur engraisseur associé à de grandes cultures. Dans l'Yonne, la marge nette des ateliers naisseurs engraisseurs est positive à 363 €/truie. Le prix de vente moyen s'élève à 1,57 €/kg en 2012. Quant au prix de revient, il s'(établit à 1,35 €/kg.

Agriculture biologique

En grandes cultures, l'EBE/UTAF, soit la rentabilité dégagée par unité de main d'œuvre familiale, atteint en 2012 un niveau inédit (102 000 €/UTAF), faisant de cette année la meilleure depuis que cet observatoire existe. Au niveau des exploitations de polyculture élevage, les résultats sont moins bons, la conjoncture du secteur n'épargnant pas les producteurs bio. L'EBE/UTAF est en moyenne de 45 500 € en 2012.

Fermoscopie 2013-Cer France Yonne

Union Charolais Croissance et Centre d'Elevage Cialyn

Les taureaux dans les starting-blocks !

Comme chaque année, l'Union Charolais Croissance (UCC) et le Centre d'Elevage Cialyn s'apprêtent à démarrer leur campagne de vente de jeunes reproducteurs évalués en station et rigoureusement sélec-tionnés pour offrir un maximum de garanties aux éleveurs.



Quelques uns des « beaux bébés » élevés à la station de Charmoy.

Pour les 182 taureaux arrivés à la station de Charmoy le 9 août dernier, l'exigeante étape du contrôle sur performances s'est terminée au début du mois. Après avoir réalisé une croissance d'environ 1 600 gr/jour pendant les 84 jours que comporte la période d'évaluation, les taureaux ont passé l'épreuve du pointage : deux jours, durant lesquels un binôme composé d'un inspecteur du Herd-book Charolais et d'un agent de l'Institut de l'Elevage examinent individuellement ces futurs reproducteurs sur une vingtaine de postes morphologiques (développement musculaire et squelettique, aptitudes fonctionnelles,...) Cette étape indispensable permet le calcul des différents index gé-nétiques, outils pratiques et efficaces qui permettent aux acheteurs de sélectionner les reproducteurs répondant au mieux aux objectifs de leur élevage. Au delà de leurs performances individuelles, les candidats des stations UCC et Ciaylyn présentent également d'excellentes garanties sur le niveau génétique de l'ascendance paternelle et maternelle : ISEVR moyen de 109, IVMAT moyen de 113, ainsi qu'un index IMOCR moyen de 108. Par ailleurs, au vu de leur potentiel génétique, de leur qualité morphologique et du contrôle de sper-matogénèse, seuls les meilleurs d'entre eux seront retenus pour les ventes aux enchères qui se dé-rouleront en janvier et février 2014. A cette occasion, les stations de Charmoy (89), Montrond-les-Bains (42) et Créancey (21) ouvriront leurs portes aux éleveurs charolais soucieux d'acquérir un reproducteur de haute qualité, bénéficiant de trente années de cumul génétique, notamment sur le potentiel de croissance et les qualités maternelles. Un travail de longue haleine qui ne saurait être possible sans la collaboration étroite et la relation de confiance tissées entre les éleveurs naisseurs et les techniciens génétiques du programme Charolais Croissance ; une confiance réitérée par les nombreux acheteurs fidèles de nos stations. Ainsi, en ces périodes de fêtes, le Père Noël de la station vous apporte déjà sa meilleure sélection. Un large choix de profils et de types morphologiques vous seront proposés lors des 6 prochaines ventes : 75 taureaux utilisables sur génisses, 15 taureaux génétiquement Sans cornes, un équilibre entre les profils *«Viande»*, *«Élevage»*, et *«Mixte»* et une diversité de pedigree offrant davantage de variabilité génétique.

▸ Zoom sur...

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

3 janvier : Portes Ouvertes à la station de Charmoy (89) et de Montrond-les-Bains (42)
8 janvier : Vente aux enchères du Centre d'Elevage CIALYN à Charmoy (89)
9 janvier : Vente aux enchères de l'UCC D à Montrond-les-bains (42)
15 janvier : Vente aux enchères de l'UCC A à Charmoy (89)
29 janvier : Vente aux enchères de l'UCC A à Charmoy (89)
5 février : Vente aux enchères de l'UCC A à Charmoy (89)
26 février : Vente aux enchères de l'UCC C à Créancey (21)

Nouveau site
agribourgogne.fr



Ordinateur
Tablette
SmartPhone

L'information vous accompagne partout

▸ Formations

Formations Phyto FDSEA 89

Formation *«Certificat phytosanitaire - Chef d'exploitation»* Polyculture/Elevage», organisée par la FDSEA de l'Yonne, sur 2 jours, vendredi 10 et vendredi 17 janvier, de 9 h à 17 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Avallon, 9 avenue du 11 novembre.
Le plus de cette formation: une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours.
Intervenants : Sandrine vatinelle, référente productions végétales, FDSEA 89
Julian Martin, Chambre d'agriculture de l'Yonne pour la polyculture/élevage
Contact : 03 86 49 48 10

Mes P@rcelles : solution pour piloter mes vignes

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée sur ce thème, au lycée agricole de Venoy.
Date : jeudi 9 janvier
Objectif :
Etre capable d'utiliser seul l'outil internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions ; savoir réaliser son assolement cartographique ; pouvoir enregistrer ses interventions (semis, Cipan, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

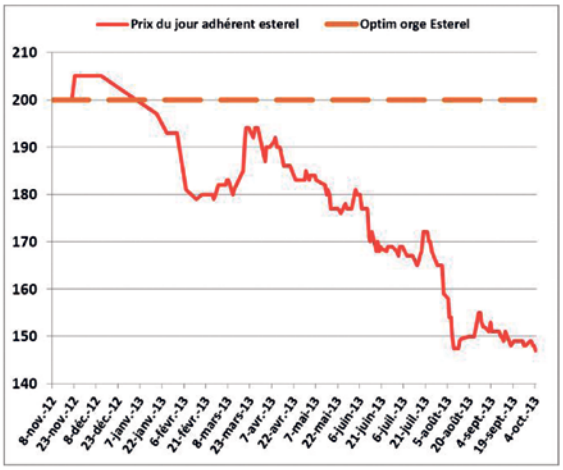
110 BOURGOGNE

Des orges de brasserie à plus de 200€/t chez 110 Bourgogne pour la récolte 2013

La réactivité et le dynamisme de nos unions SEINEYONNE et CEREVIA ont permis à 110 BOURGOGNE de contractualiser avec ses clients malteurs sur des prix permettant d'atteindre un seuil de valorisation rémunérateur pour l'adhérent.

Début décembre 2012, la coopérative 110 BOURGOGNE **a proposé à tous ses adhérents un contrat OPTIM'ORGE à prix minimum garanti à 200 €/t en escourgeon et 215 €/t en orge de printemps pour une livraison moisson.**

La performance réalisée pour la récolte 2013 conduit la coopérative 110 BOURGOGNE à poursuivre sur cette dynamique avec un large panel d'offres à disposition de tous ses adhérents.



Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB)

Passation de pouvoirs

Mardi à Beaune, l'assemblée générale de l'Interprofession des vins de Bourgogne avait un goût particulier puisqu'il s'agissait de la dernière pour Michel Baldassini et Pierre-Henri Gagey, respectivement présidents des familles viticulture et négoce. Le vigneron de Ladoix, Claude Chevalier, préside désormais pour deux ans avant d'alterner avec Louis-Fabrice Latour.



Les «anciens responsables du BIVB, Michel Baldassini, Pierre-Henri Gagey et «les» nouveaux prêt à reprendre la barre Louis-Fabrice Latour (vice-Président) et Claude Chevalier (président).

Le président du conseil régional, François Patriat, le rappelait d'emblée: *«comment avec des petits volumes garder nos parts de marché ?»* La question vaut surtout pour 2014 et 2015 car, si les marchés bourguignons continuent de battre des records, les pertes de récolte successives entraînent paradoxalement une situation de crise, inédite du fait de l'absence de stock.
Le président délégué, Michel Baldassini, faisait un point sur la situation économique sur les huit premiers mois de l'exercice 2013. Les marchés export « progressent » tant en volume de vins tranquilles (+3,2 %) qu'en valeur (+2,8 %). Les crémants Bourgogne font encore mieux (+9,5 % ; +17 %). Une situation *«très positive»* comparée aux autres AOC françaises et pays producteurs.
Sur le marché français, la Bourgogne se *«comporte bien»* en hyper et supermarché (+1,6 % ; +2,6 %) même si le crémant enregistre une *«légère baisse due à une offre insuffisante»* (-4,4 %; +0,4 %). *«Plus inquiétant»*, la récolte 2013 a été revue à la baisse et s'achemine plutôt *«vers 1,25 millions d'hl»* en étant *«optimiste»*. Du coup, les disponibles et les stocks à la propriété chutent, respectivement de -10 % et - 16 %, entrainant à nouveau mécaniquement une baisse des sorties (-15 % sur les deux mois de campagne par rapport à la moyenne 2008-2012).

Montée en gamme des régionales blanches

Dans le détail, à l'export, le précédent record de 2007 va être battu (en volume et valeur) *«tiré par les Etats-Unis, moins par les Anglais ou le Japon»*.
La grande distribution a écoulé 30,4 millions de cols (206 millions €) mieux valorisés (7 €/col; +2,6 %). Par groupes d'appellations, les volumes des villages rouges *«baissent»* mais les *«prix sont confortés»* sur les appellations régionales (mâcon, chablis). Le crémant « reste en légère progression » (+0,5 %).
Avec des marchés porteurs, sans stocks, sur quatre mois de campagne, les transactions vrac explosent : +63 % par rapport à la campagne 2012 (+44 % moyenne cinq ans). *«Les vins du Mâconnais sont en train de connaître un rattrapage après les hausses plus modérées de l'an dernier, avec tous les risques que cela comporte»*, mettait-il néanmoins en garde.

Rapprochement avec le Beaujolais

Présentés par les familles respectives, CAVB et FNEB, les candidats aux postes de "co-présidents", Claude Chevalier et Louis-Fabrice Latour, prenaient alors la parole avant le renouvellement des membres. Le vigneron de Ladoix se présentait comme *«ne vouant pas être un président normal»* mais voulant une *«Bourgogne forte avec une viticulture face ou plutôt avec un négoce fort»*. Un discours qui a encore des accents syndicaux, pour celui qui fut à l'origine de la création de la CAVB et premier président. Trente sept années après son père, Louis-Fabrice Latour accède aussi à la présidence de l'Interprofession. *«Nous ne sommes pas des révolutionnaires mais des défis nous attendent avec moins de marges de manœuvre suite à l'accumulation de petites récoltes. Il faudra définir des priorités. Le rapprochement avec le Beaujolais sera peut-être un des événements marquants de notre mandature»*, annonçait-il déjà.

Deux préfets de Région acheteurs

Le préfet de Région, Pascal Mailhos, concluait les débats en évoquant une anecdote symbolique: *«le prix est un élément favorable pour tirer tout le vignoble de Bourgogne. Mais c'est aussi un facteur défavorable. J'ai demandé aux autres préfets de Régions de toute la France : seul deux - dont votre serviteur - commandent des vins de Bourgogne»*. Gare donc à ne pas avoir un positionnement et une image qui *«à un moment peuvent desservir»*.

CEDRIC MICHELIN

▸Rétrospective

Une interprofession *«forte et moderne»*

Après huit ans de présidence alternée, Michel Baldassini et Pierre-Henri Gagey faisaient un bilan de leur mandature. Ils remerciaient les *«collectifs»* (équipe, comité permanent, commissions…) d'hommes et de femmes.
Le dirigeant de la Maison Jadot citait son père : *«tu peux prendre tous les mandats sauf la présidence de l'interprofession ; c'est trop de travail pour être conciliable avec la gestion d'une entreprise»*. C'est ainsi que la co-présidence et l'alternance ont été instaurées pour donner également *«une image d'unité essentielle»* à l'extérieur entre les deux familles. Pierre-Henri Gagey le reconnaissait : *«ce fut facile de travailler avec Michel Baldassini qui a fait un travail énorme»*, en guise de compliment au viticulteur de Cruzille. L'ancien président de la cave de Lugny saluait alors André Ségala, le directeur, véritable *«guide»* pour tous. Elu à la présidence du BIVB en 2003, Michel Baldassini évoquait les grandes périodes : 2005-2007 relance de l'exportation; 2008-2010 crise internationale ; 2011-2013 nouvelle relance des ventes. Michel Baldassini quitte une interprofession *«forte, moderne, en recherche permanente d'innovations (Climats Unesco, Cité des vins, Plan Amplitudes 2015…) et d'actions (Grands jours de Bourgogne, trois Pôles, développement durable…) pour défendre les intérêts»* des vins de Bourgogne.

Des mutants naturels ou sélectionnés ?

Botaniste et généticien, José Vouillamoz présentait *«sa bible»* (Wine Grapes) sur l'origine des cépages dans le monde.

Ce docteur suisse a recensé avec ses collègues 42 pays possédant des cépages uniques (indigènes). La France est deuxième en terme de diversité, avec 204 cépages permettant de faire du vin, derrière l'Italie (377). Le botaniste a reconstitué ainsi 14 arbres généalogiques avec 156 cépages d'Europe occidental, schématisant les liens parents-enfants. Repartant de la définition d'un cépage, *«une mutation qui a un impact visuel, appelé alors clone»*, les cépages fondateurs sont le gouais, le savagnin et le pinot.

Mais pour ce dernier, il *«n'y a pas de famille. C'est un seul cépage mais tellement vieux qu'il a accumulé un grand nombre de mutations et produit une diversité de clones au fil des siècles»*. La plus grande diversité se trouve dans le Nord-Est de la France. Les clones se disent d'ailleurs "de Dijon" aux Etats-Unis. Le terme a été arrêté en 1896 lors d'un congrès à Chalon-sur-Saône. Le pineau étant conservé pour d'autres appellations. Le chardonnay provient bien du Mâconnais et l'aligoté est originaire de la vallée de la Saône. *«Au final, pinot et gouais se sont croisés 16 fois pour donner le chardonnay, le gamay, l'aligoté, le melon…tous frères et sœurs»*.

Le gouais blanc se retrouve dans toute l'Europe occidentale et a eu une *«grande progéniture»* avec 80 "enfants" (riesling, furmint pour les tokaji…). *«Finalement, le cabernet sauvignon n'est que l'arrière petit-fils du pinot»* glissait le chercheur, qui connaît bien la rivalité confraternelle de notre région avec le Bordelais.

Sauver les cépages rares en les buvant

Moins réjouissant, il présentait les résultats d'une étude jugée *«alarmiste»* prédisant que d'ici 2050, la carte des vignobles serait profondément modifiée par le réchauffement climatique en cours. *«La Bourgogne serait plus ou moins épargnée mais avec des dégâts»*. Il invitait à rechercher quel est l'optimum de nos cépages pour une *«adaptation clone/porte-greffe/terroir»* avec notamment *«des portes-greffes à cycle long»*.
Outrage ou courage, le Suisse expliquait avec neutralité la possibilité technique (biotechnologies) d'adapter les cépages par le biais d'obtention d'OGM *«de façon très contrôlée»*. Même si les scientifiques sont unanimes pour reconnaître que des mutations se font naturellement de tous temps, *«la France n'est pas prête émotionnellement à les accepter»*.
Ouvert à toutes les idées, il conseillait également de ne pas négliger les cépages *«rares et oubliés»*, source de biodiversité et donc de gènes pour lutter contre les problèmes à venir. *«Pour les sauver, la meilleure solution est de les boire !»*, donc à cultiver...

CM

Commission paritaire régionale pour l'emploi (CPRE)

Des compétences reconnues

Cinq stagiaires du CFPPA de Beaune viennent d'obtenir la reconnaissance paritaire professionnelle «ouvrier exécutant de l'exploitation viticole».



Les récipiendaires du diplôme, les formateurs du CFPPA et des membres du jury composé d'employeurs et de salariés.

Une reconnaissance paritaire professionnelle atteste à une personne *«la maîtrise des compétences professionnelles liées à l'exercice d'un métier»*. Elle garantit à son titulaire, et à son futur employeur, que le salarié a les compétences nécessaires pour l'emploi correspondant à sa formation. *«Ce titre est mis en place par la profession et au niveau régional, il s'agit donc d'une formation élaborée sur mesure par rapport aux besoins des exploitations et très axée sur le savoir-faire professionnel»* précise le jury présidé par le viticulteur Nicolas Rossignol. Mardi 17 décembre au CFPPA de Beaune, cinq stagiaires venant de terminer une formation de 18 mois intitulée *«ouvrier exécutant de l'exploitation viticole»* se sont vus remettre la qualification. Véritable porte d'entrée dans la viticulture, celle-ci permettra aux jeunes diplômés de trouver du travail, d'évoluer plus rapidement ou accéder plus facilement à d'autres formations. Mise en place il y a trois ans, la RPP fêtait sa toute première remise de diplômes. La prochaine devrait avoir lieu au lycée agricole d'Auxerre-la Brosse.

AURÉLIEN GENEST

Point de vue

Viticulteurs, reprenons notre formation en main.

«La frilosité de la profession viticole face à la formation est indéniable. Les chefs d'exploitation viticoles se forment moins que les autres contributeurs de Vivea : 15 % des viticulteurs-trices bourguignons seulement ont participé à une formation financée par Vivea en 2012, et près de 50% des heures réalisées dans la région concernent les formations préparatoires au Certiphyto. Les besoins en formation sont importants et s'étalent de la gestion, à la stratégie commerciale, en passant par la technique ou encore les ressources humaines.

Face à une évolution constante de notre métier, la formation doit nous permettre de rester toujours attentifs et vigilants, sur toutes les facettes de notre métier, tant sur la production que sur la commercialisation ou encore la gestion de l'entreprise. Les questions qui se posent peuvent trouver une réponse en formation.

Face à ce constat, Vivea a réuni autour de la même table les représentants des Chambres d'Agriculture, des caves coopératives, des Vignerons Indépendants, du BIVB, de la CAVB, et des organisations syndicales le jeudi 12 décembre. L'objectif de la réunion : que chaque organisme ait un rôle à jouer dans la redynamisation de la formation viticole en Bourgogne.
Les premières actions à mener conjointement ont été définies. Tous les centres de formation qui touchent les viticulteurs seront bien sûr mis à contribution. L'offre de formation doit être étoffée, et notamment dans le cadre de l'installation. Une communication large autour de cette offre sera mutualisée pour plus de visibilité et d'efficacité. Les modalités innovantes de mobilisation et de pédagogie devront être mises en œuvre pour que les formations soient plus attractives.

Le pilotage de cette démarche a été confié à la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne. Vivea l'accompagnera bien-entendu via le financement des formations qui seront mises en place, mais également via l'accompagnement en ingénierie de formation qu'il peut apporter. La formation est un droit, accessible à chacun et doit être reconnue comme une réelle opportunité pour développer les compétences des viticulteurs et des viticultrices et accompagner au mieux leurs projets».

ROBERT MARTIN, VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ VIVEA DE BOURGOGNE



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/12/2013	Bourg-en-Bresse 17/12/2013	St Christophe-en B. 11/12/2013	National 11/12 au 17/12/13
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,30 €	4,25 €
	R	3,70 €	3,80 €	3,89 €	3,79 €
	O	-	3,45 €	-	3,40 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,25 €	3,00 €	-	3,24 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,90 €
	P	2,62 €	2,35 €	-	2,59 €
Génisses VML	U	4,38 €	4,50 €	4,80 €	4,45 €
	R	3,90 €	4,00€	4,10 €	3,88 €
	O	-	3,35€	-	3,22 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,40 €	2,60 €	2,61 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,25	3,24	
200-250 kg	-	3,08	2,94	
250-300 kg	-	2,95	2,92	
300-350 kg	-	2,85	2,67	
350-400 kg	2,92	2,66	2,57	
400-450 kg	2,88	2,60	2,50	
450-500 kg	2,74	2,53	2,42	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,95	2,73	
250-300 kg	3,29	2,73	2,68	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,53	-	
350-400 kg	-	2,49	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,73	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,69	2,13	1,91	-
5 -10 ans	2,65	2,05	1,76	
+10 ans	-	1,90	1,77	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,88	2,21	1,93	

Bovins : 1606 - Marché bien approvisionné en volumes et en qualité permettant d'attirer d'avantage d'acheteurs. 97% de vendus.
Broutards : demande plus ferme. Les transactions sont rapides et les cours facilement reconduits après deux semaines de hausses successives
Laitonnes: vente soutenue et cours en hausse pour les laitonnes légères. tarifsreconduits en lourdes

En broutards comme en laitonnes, le taux d'invendus est très faible.
Taureaux: meilleure demande.
Vaches : vente quasi totale à des tarifs qui regagnent quelques centimes.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Laitonnes culardes de 213 à 235 kg : 1110 à 1540 € (5,21 à 5,40)

Infos : nos bureaux seront fermés du vendredi 20 décembre 2013 au jeudi 02 janvier 2014 à 8h30. Prochain marché le mardi 07 janvier 2014.
Toute l'équipe de Sicafome vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/12

Bovins (192)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
230 à 305 kg	670 - 850	2,76 - 2,94
310 à 410 kg	820 - 1050	2,43 - 2,81
450 à 470 kg	1100 - 1160	2,44 - 2,52
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
220 à 285 kg	560 - 710	2,47 - 2,57
315 à 460 kg	750 - 1020	2,23 - 2,59
Génisses		
285 à 400 kg (16-24mois)	-	-
480 à 690 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
610 à 1085 kg	-	-
Vaches		
légères	900 - 1080	
entre-deux	1120 - 1340	
lourdes	1310 - 2000	

Apports de bonne qualité en broutards, cours plus fermes en légers comme en lourds. Un seul lot invendu.
Apports toujours restreints en laitonnes, vente totale à des tarifs soutenus.
Demande calme en taureaux.
Présentation de qualité hétérogène en vaches. Les animaux lourds et viandés se commercialisent rapidement, cours reconduits en âgées et trop maigres.

Infos : la Sicagemac sera fermée du lundi 23 décembre au jeudi 2 janvier inclus. Réouverture le vendredi 3 janvier 2014.

Prochain marché bovins le lundi 6 janvier 2014, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,80
250 à 300 kg	2,95	2,60
300 à 350 kg	2,75	2,55
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,55	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,72	2,50
300 à 350 kg	2,60	2,45
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,80 - 2,25
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,20	1,65 - 2,00
de 5 à 10 ans	1,70 - 2,10	1,40 - 1,90
+ 10 ans		1,25 - 1,80

Broutards laitonnes : apports plus importants, bonne demande dans les broutards et laitonnes
Vaches - Génisses : marché plus calme, cours reconduits dans toutes les catégories.

Infos : Prochain marché le 8 janvier 2014

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/12/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	nc

Tendance : Cours facilement reconduits dans la qualité.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 9/12 au 15/12/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,59 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,43 €
400 kg	-	2,46 €	2,34 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	2,31 €
500 kg	-	2,30 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,47 €	2,37 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,26 €	-

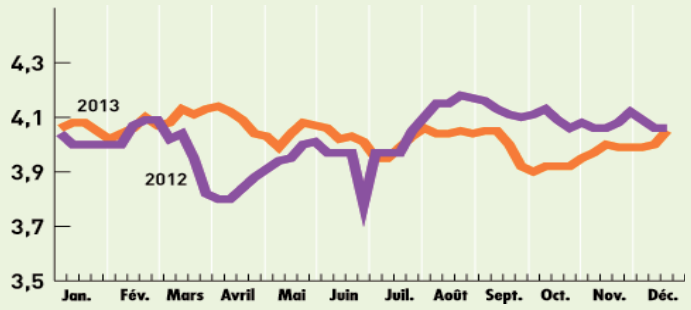
Tendance : Bonne tenue en mâles de qualité, commerce plus difficile en femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 9/12 au 15/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	4,13 €	4,05 €	3,92 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,68 €	3,66 €	3,61 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,56 €	4,26 €	4,03 €	3,60 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,57 €	4,23 €	4,03 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,47 €	3,41 €	-	-
Races lait				-	3,16 €	2,97 €	2,87 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	7,87 €	4,62 €	4,38 €	4,29 €			

Tendance : Poursuite de la hausse dans les jb, due à l'export et à la période des fêtes. offre modérée en vaches laitières.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 9/12 au 15/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,15 €	4,10 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,59 €	5,00 €	4,39 €	4,31 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,15 €	4,07 €				
Races mixte					3,35 €	3,33 €		-
Races lait						-	2,94 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,15 €	4,87 €	4,52 €	-				

Tendances SEM. DU 16 AU 20 DÉCEMBRE 2013

Bovins de boucherie

Le commerce est normal sans plus pour les femelles haut de gamme ou labellisées dont les besoins ont largement été couverts par les concours. Les tarifs se tiennent dans les bonnes génisses dont l'offre reste mesurée, mais les échanges sont assez calmes pour les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, le commerce demeure calme, mais la modestie de l'offre ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix dans les vaches R. Dans les réformes laitières, la demande est peu soutenue à l'approche des vacances de Noël avec la fermeture des cantines scolaires, mais la chute des effectifs entraîne une vente plus facile avec une légère remontée des cours dans les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes. Dans le jeune bovin, le gros des exportations a été fait la semaine dernière et les tarifs se stabilisent. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La demande est plus régulière de la part d'engraisseurs qui anticipent la fermeture des marchés de fin d'année. Tout le monde est à la recherche de la même gamme de marchandise. Le bétail viandé ou lourd se vend sans difficulté avec des tarifs qui reprennent de la couleur. La tendance est au maintien des prix pour les allaitantes convenables mais plus légères à sortir au printemps.

Broutards

Le raffermissement des cours se confirme face à une demande est plus active pour finir les bateaux en partance pour l'Algérie (contingent sans taxe) avant la fin d'année. Les échanges sont plus réguliers avec une reprise tarifaire pour les bons charolais pesant entre 250 kg et 350 kg. La demande est également plus ferme de la part d'opérateurs qui veulent se couvrir avant la trêve de Noël. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est normal avec des tarifs stables dans les veaux frisons standard et de légères plus-values pour les gros veaux frisons et bons montbéliards viandés. Dans les veaux issus de croisement ou de race à viande, l'offre reste insuffisante pour satisfaire la demande pour les mises en place de Pâques. Les transactions sont fluides avec une fermeté des prix dans l'ensemble des bons veaux limousins, charolais ou croisés de race à viande ou mixte. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 23 décembre) **«Cette dernière période de l'année se déroule dans un contexte relativement plus positif. En femelles allaitantes de qualité, les GMS et boucheries traditionnelles se sont impliquées dans les ventes récentes en concours d'animaux de boucherie, ce qui devrait tirer globalement le marché vers le haut. En mâles, la réalisation du contingent d'exportation vers l'Algérie est en train de s'opérer. Pour la conjoncture de début d'année, les éleveurs attendront plus que le statu quo sur les prix, insuffisant pour leur rémunération. La dynamique d'export demeurera donc essentielle pour conforter les débouchés.»**

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/12*

Agneaux (714)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,72 - 3,02**	**2,28 - 2,79**
Gras (38-44 kg)	-	**2,60 - 3,14**	**2,48 - 2,73**
Gras (+44 kg)	-	**2,44 - 2,96**	**2,25 - 2,68**
Gras (+50 kg)	-	**2,05 - 2,73**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97 - 1,17**	**0,69 - 0,96**	-
Divers			
Béliers	-		
Agneaux maigres : 13 € à 87 €			
Chèvres : 15 à 28 €			
Boucs :			

Ovins : 945
L'offre s'avère satisfaisante en volume. 94% de vendus.
De nombreux éleveurs ont liquidé leurs derniers agneaux de la saison, et de ce fait, la qualité des lots laisse à désirer. En résumé, les cours des agneaux sont à peu près reconduits, avec une valorisation plus facile des lots extras. Meilleure demande et cours en hausse en brebis. Demande et tarifs inchangés en béliers et caprins.
Toute l'équipe de Sicafome vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.
Effectifs : Agneaux : 814. Brebis : 106. Béliers : 18. Caprins : 7.
Prochain marché : Le lundi 06 janvier 2014 aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 06/12*

Ovins : 200	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**80 - 143**	**2,27 - 2,88**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**29 - 89**	**0,40 - 1,14**
Béliers	**93 - 129**	**1,07- 1,30**

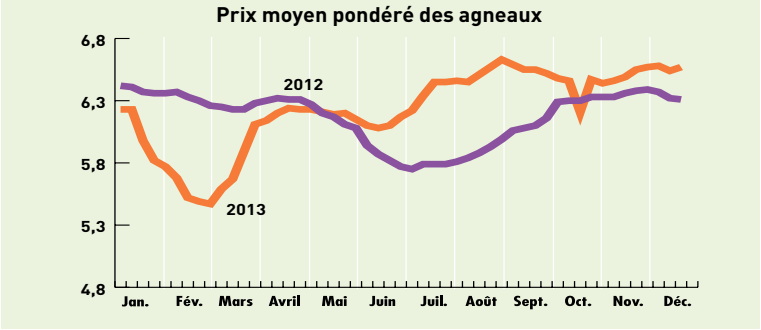
Commerce rapide en agneaux à des cours soutenus. Peu d'invendus. Vente suivie en brebis, les animaux lourds voient leur tarif progresser.
Prochain marché ovins le lundi 13 janvier aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 9/12 au 15/12/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,84 €**	**6,50 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,83 €**	**6,33 €**
Gras	-16 kg	-	**6,18 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**6,01 €**	**5,75 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 9/12 au 15/12/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,57 €	**5,63 €**	**2,17 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/12/2013 au 15/12/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,11 0,23	7,04 0,14	6,19 0,02	-	-	-	-
	R Var.	6,70 0,12	6,78 0,17	6,64 0,12	-	7,04 0,06	6,98 0,01	-	-
	O Var.	5,97	-	-	-	6,96 0,20	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,95 0,10	6,81 0,06	5,96 0,11	-	-	6,83 -0,11	-
	R Var.	6,66 0,06	6,68 0,07	6,49 0,01	5,75 0,05	6,84 0,02	6,83 -0,01	6,67 -0,01	6,20 0,09
	O Var.	-	6,21 0,06	6,11 =	-	6,50 0,05	6,33 -0,03	6,15 -0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	6,18	6,01 0,02	5,81 -0,01	
	O Var.	-	-	-	-	-	5,75 -0,15	-	-

Zone Nord : agneaux : l'arrivée des laitons dynamise le marché. Brebis : marchéstable, pas de changement. **Zone Sud :** marché très calme.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 47-48
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
47-48/2013		**38 700**	**0,226**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 11 décembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons :. 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

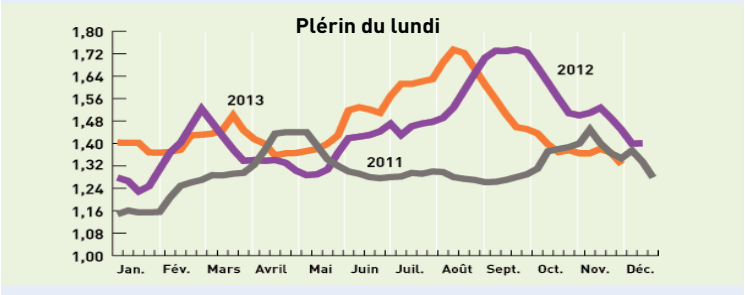
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (14 214 porcs présentés) *Cotations du lundi 23/12/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,326 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 6/12 au 12/12/13*
1,61 €/kg/carcasse euros



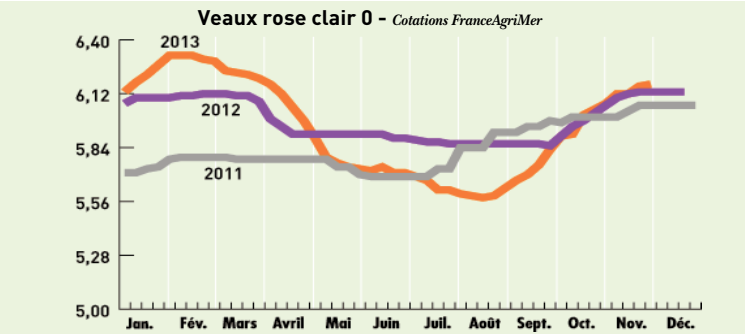
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 9/12 au 15/12/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,94 €**	-	-
U	-	**7,82 €**	**6,82 €**	-
O	-	**6,17 €**	**5,30 €**	**4,55 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 16/12 au 29/12/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**147**	**420-630 €**	**285-505 €**	**160-280 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**240-580 €**	**210-470 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**90-260 €**	**20-110 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1020**	**215-510 €**	**185-470 €**	**30-225 €**	**10-95 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 9/12 au 15/12/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,46 €**	**2,30 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	**–**	

Céréales

Marché du 17 décembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	janv.-mars	183	T C
	76/220/11%	janv.-mars	184	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	192	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	195	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	janv.-mars	168 à 169	T C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	173	N C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	169	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	janv.	140	VC
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-mars	175	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	170	T C
Aube/Yonne		longueurs	172	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		longueurs	170	T C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-mars	250	N C
Yonne		janv.-mars	245	N C
Côte d'or		janv.-mars	245	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds foin naturel 2013 bonne qualité, 80 BR 120x120, 200 KG, 22 euros la balle au détail - Attignat
✆ **06.23.20.05.17**

01 - Vds foin naturel 2013 bonne qualité, 80 BR 120x120, 200 KG, 22 euros la balle au détail - Attignat
✆ **06.23.20.05.17**

07 - Vds tracteur Renault verger 8014 chargeur manip55 TBE 15000 euros
✆ **04 75 06 83 19**
ou 06 76 54 25 56

58 - VENDS New Holland 8340, TBE, 1996, 125 cv, pneu AV neuf, AR 30%, révisé récemment. (réf. 510B)
✆ **03 86 26 34 39**
06 85 47 00 15

Travail sol

07 - Vds charrue Kverneland bisoc 14 pouces NSM bon état prix : 1700 euros exo tva
✆ **06 68 72 34 97**

38 - Vds cause retraite herse plate Quivogne HVGP, 5m30, état neuf : 6000 euros à débattre, pas TVA.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

Agri. divers

07 - Cherche râtelier pour balles rondes diam 120x120
✆ **06 77 01 42 90**

07 - Vds tracteur Valtra 3500C 85CV sans cabine avec chargeur Quick 3200h année sept.2003 14000 euros + chargeur à chenille CAT 9000 euros 941B + pour pièces faucheuse pendulaire krone Easy-Cut 280 700 euros
✆ **06 18 64 09 25**

30 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18 -20 -22 -28 -32 -40 -42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

42 - Vds enfonce pieux Yanigav dans l'état, 4 roues pneus neige 185.65R14
✆ **06 81 05 18 86**

42 - Vds tuyaux CIA pe diam 50 LG 6m 10 euros piece,arracheuse pomme de terre 2 rangs 1600 euros, broyeur Desvoys 2m80 2 600 euros, arroseur mais haut 2.5m 12 euros pièce, pompe Jeumont -Schneider electrique 380v triphase 400 euros, sous soleuse Huard 3dents matériel lourd 1500euros, cuve GO 3000L 500euros, arracheuse poireaux simon, 1500 euros, pulvérisateur Berthaud rampe 12M 600L 1200 euros
✆ **06 88 38 03 06**

46 - ACHETE Bourgoin 2-3-4 rangs, tracteur 4 roues réglt comptant.
✆ **06 17 70 29 12**

58 - Cse retraite, vds tracteur Valtra N101H + chargeur, - tracteur Valtra A85, - bétaillère Masson B4000, - presse Gallignani 2100, - giroandaineur 300 Kuhn, - faucheuse Claas disco 2650, - cureuse fossé Greffet, - semoir eng Sulky, - combiné Lely 2.50, - moulin farine Law, - rampe curage Albert. (réf. 50VB4)
✆ **03 86 30 46 27 HR ou soir**

58 - VENDS tracteur Landini 88-80 avec fourche à fumier, godet et surélévateur, - presse MD RC 40, - faneuse Kuhn GF 5 000 m, 4 TM, - andaineur 3 m. Kuhn, - épandeur à fumier Agrimat 6,5 T. (réf. 50VB2)
✆ **03 86 85 03 17 HR**

71 - A V avant nouvelle TVA pailleuse neuve, cdes élec., 10.515 euros HT, sans reprise, crédit 1,31 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V avant nouvelle TVA pailleuse dist. enrubannage 3,5 m3 trainé Lucas Castor, cdes élec.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V avant nouvelle TVA TA Deutz Agrotron 106 CV, 24.930 euros HT, épandeur 2 HV, 6 T, Leboulch.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

42 - Vds DAC 1 station 2aliments programmation UC3 logiciel Nedap 28 boucles transpondeurs iso
✆ **06 11 71 87 31**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZAE 600 L doubles plateaux, semoir à maïs 4 rangs Bénac super 7 avec fertiliseurs, mixeur Law 5 cv pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, lactoduc manus 6 griffes, programmateur VH 24, bol réception, 2 pompes à vide 500, tubes inox 50ø et 40ø, 50 stalles comtoises démontées, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds Suzuki Vitara 1,9 TD JLX CT OK TBE 5000 euros
✆ **04 75 06 83 19**
ou 06 76 54 25 56

71 - Vds bétaillère 3,5 T Ivéco 35C14, 2006, 150.000 km, caisse inox-alu, excellent état.
✆ **06 07 75 81 61**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds balles maïs épis et plantes entières possibilité livraison
✆ **06 09 25 15 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

58 - VENDS paille, 50 € la tonne, - foin de pré, 100 € la tonne, balles rectangulaires 120 x 90 (réf. 5201)
✆ **06 66 51 04 91**

58 - VENDS foin bottes rondes diam. 120 (réf. 5202)
✆ **06 82 06 62 92**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Bât. Pro.

01 - Vd bergerie 1200 m2, griffe à foin, séchage en grange, 27 ha + 63 ha loués, 400 brebis, Ain 800 m d'alt.
✆ **06 61 57 23 23**

Propriété

58 - VENDS DPU (réf. 5205)
✆ **06 24 17 53 57**

Terrain

38 - Agri cherche pâture fauche ter labour 2014 tour du pin - bourgoin.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous le réf.3069/3070/01**

Divers

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

71 - Vends piquets clôture acacia ou billons, longueur sur demande, livraison possible.
✆ **06 20 39 83 86 H.R.**

Voyant médium
aux dons héréditaires de père en fils
capable de transformer votre vie dans le bons sens !
Tél. 06 82 25 19 12

Location

Agricole

03 - Vaumas à louer 36 ha libres, faire offre au
✆ **03 86 30 18 69 HR**

Offre

Emploi

07 - Viticulteur St Montan recrute salarié(e) autonome et expérimenté pour réaliser la taille de la vigne, temps plein, CDD 2 mois + divers petits travaux sur l'exploitation, salaire horaire brut : 11,50 euros
✆ **04 75 52 57 27**

71 - Cherche personne pour travaux vigne, hiver été, expérience souhaitée, Vergisson.
✆ **06 24 69 66 95**

71 - Domaine viticole recherche employée de maison avec expérience : ménage, linge, cuisine familiale, petits travaux jardin, gardiennage pendant absences, minimum 3 jours/semaine (21 heures). Possibilité souplesse horaires, salaire 12 euros net/heure, sur treize mois, un mois d'essai avant embauche définitive, logement de fonction de 150 m2, disposant de sa propre entrée, d'un jardin, d'un garage et d'un atelier, chauffage (gaz) et électricité à votre charge. Embauche dès que possible. S'adresser à : service emploi FDSEA 71, courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

Service

84 - Amine Agri 20 ans exp., propose travail soigné et garanti pour la taille de vos fruitiers. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

84 - Agrico-Service pour taille vignes, fruitiers, ramassage salades. Pers. qual. décl. MSA + Séc. élect., passerelle. Siren 752446898.
✆ **06 41 67 65 64**

Demande

Emploi

58 - JH 20 ans, CAPA, CHERCHE emploi milieu agricole en CDI, étudie toutes propositions. (réf. 5102)
✆ **06 80 10 42 96**
03 86 22 73 41

71 - Homme avec expérience recherche 1 ha à 2 ha à tirer ou tailler, sur 71 ou 69, à la tâche.
✆ **06 59 20 85 55**

Animaux

Divers

07 - Vends pouliches Comtoises PP 30 mois parfaitement désensibilisées
✆ **04 75 58 02 95**

73 - Vds chevrettes/boucs (15 j) indemne caev, excellente génétique, naissances janv. 2014.
✆ **06 86 21 12 72**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vds vaches Aubrac pleines, 4 génisses Aubrac à saillir.
✆ **06 81 71 47 77**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - Vends 14 taureaux de 10 à 15 mois, dont 6 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 8 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 490B)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux HBC 12 et 18 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A. EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 50VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 5101)
✆ **03 80 62 15 52**
06 21 88 22 77

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. adulte et 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 51VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

38 - Cause surnombre vds VL Montbéliardes en lactation toutes garanties sanitaires.
✆ **06 19 79 43 78**

42 - Vds cse retraite troupeau montb vaches au lait prêtes + génisses - Fontanès
✆ **04 77 30 94 31**

42 - Vds taureaux 2 ans et 15 mois HBC livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, TGS. GAEC du Champ Morin - Saint Seine 58250 (réf. 4901)
✆ **06 78 59 03 92**
06 87 17 92 16

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 4904)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, très bonne conformation, IBR N (réf. 5203)
✆ **03 86 22 43 27**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

Caprin

38 - Vends 25 chèvres mise bas 20 janvier, CL 1000 kg, tp 32, tb 36.
✆ **06 70 03 16 63**

Ovin

07 - Vds cause maladie 12 agnelles Pré Alpes de 15 mois en gestation
✆ **04 75 39 04 53 HR**

74 - Cause cessation vds boucs, cabris et chèvres roves ou laitières, agneaux, agnelles et brebis.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

42 - Vds chiots Border Collie tricolores pure race parents lof père Babs Sungau mère Réka Missii N° puce 2Fad366
✆ **06 18 83 42 48 HR**

63 - A Réserv. 6 chiots type Beauceron non LOF nés 19.11.13 N° mère 250269500227695 dispo mi-janv.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

38 - Vds lièvres reproducteurs trio 250 euros, hase 90 euros, lièvres de parc sur commande livraison.
✆ **04 76 93 51 38**

Pas de parution des PETITES ANNONCES LECTEURS le 3 janvier 2014

Bonnes fêtes de fin d'année

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE JUGNY

Société civile
Siège social : 21440 Bligny le sec
329 394 464 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25/11/2013, la collectivité des associés a :
- autorisé Madame Millerand Maryline à démissionner de ses fonctions de gérante,
- décidé d'agréer Monsieur Millerand Clément, demeurant 6 Route Verrey, 21440 Bligny le Sec, comme nouvel associé exploitant et cogérant,
- augmenté le capital social de 7 241.33 euros pour le porter à 129 200.54 euros,
Le tout à compter des présentes.
Pour avis, La gérance

AL215211274

CUMA EN DELÀ DE L'EAU

N° d'agrément : 21/84/483
RCS Dijon : 330 128 331

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA En delà de l'eau du 25 mai 2013 a procédé aux modifications suivantes : la mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Joseph POULLEAU

AL215211365

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 17 décembre 2013, il résulte que la collectivité des associés de la société SCI MONT BLANC, SCI au capital de 10.000 Euros, dont le siège est à Fontaine les Dijon (21121) - 1, Rue de la Petite Fin, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 514 341 320, a pris acte de la démission de M. Jean-Marc Thevenot dans ses fonctions de gérant à compter du 16 décembre 2013, et a décidé:
1° - de nommer, à partir du 16 décembre 2013 et sans limitation de durée, en qualité de nouveaux cogérants : M. Vincent Martin et Mme Sophie Danton, demeurant tous deux à Hauteville les Dijon (21121) 10, Rue Esperanza ;
2° - de transférer le siège social à Hauteville les Dijon (21121) - 10, Rue Esperanza, à compter de ce jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
- Ancienne mention : Siège : Fontaine les Dijon (21121) - 1, Rue de la Petite Fin ;
- Nouvelle mention : Siège : Hauteville les Dijon (21121) - 10, Rue Esperanza.
3° - d'étendre l'objet social, à compter de ce même jour, et a complété en conséquence l'article 2, renuméroté 3, des statuts, aux activités suivantes en France comme à l'étranger : l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers ; l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières.
Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis.

AL215211369

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
Information concernant les époux :
Monsieur Raoul **Fontao**, commerçant et Madame Chrystelle **Miroy**, conseillère bancaire, demeurant à Dijon (21000), 20 rue Henri Matisse.
Nés savoir :
- Monsieur à Dijon (21000), le 28 décembre 1974.
- Madame à Chenôve (21300), le 31 juillet 1978.
Tous deux de nationalité Française.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 2 juillet 2005 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la séparation de biens des articles 1536 à 1543 du Code civil. suivant acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Maël VIARD, notaire à Dijon, le 2 décembre 2013.
Cet acte est soumis à l'homologation du Tribunal de Grande Instance de Dijon compte tenu de la présence d'enfants mineurs.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par
lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Maël VIARD,
notaire à Dijon, 23 rue Buffon.
Pour avis et mention.
Me Maël VIARD, notaire.

AL215211377

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AISEREY:
7 a 71 ca - Chateau neuf: ZH-62[23]
DAROIS:
15 ha 71 a 77 ca - En corniot: AE-132-134-135-136-138-140-142-150-153-155-156 - Les fougeres: AE-187-202 - Les jomeaux: AE-161-162-165-166-169-176-178-241[172] - Mansiot: AE-46-76-78-79-91-251[82]-252[83]-253[83]
- Roche chaignot: AH-16-17
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/01/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL215211371

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un assp à Beire le Châtel du11/12/13 a été constitué une sasu:
Dénomination : E-CLOUD
Siège : 1 espace Rocca rte de Dijon 21310 Beire le Châtel
Objet : création, hébergements, conseil, référencement, audits site internet et logiciels; développement, maintenance, formation et vente d'applications; achat, vente, location, installation et réparation de matériel informatique, services d'abonnement à des services informatiques, gestion de fichiers informatiques; locations espaces publicitaires; hébergement de serveurs; conception et développement ordinateurs et logiciels; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers; étude projets techniques; installation, maintenance, mise à jour ou location de logiciels; programmation pour ordinateur et analyse de systèmes informatiques.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 150 €
Président : Karim Bariche demeurant 1 Espace Rocca, rte de Dijon 21310 Beire le Châtel
Si pluralité associés, cessions à des tiers soumises à agrément des associés.
Immatriculation RCS Dijon.
Pour avis, le Président.

AL215211362

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : LES BLEUETS MONTBARDOIS
Siège Social : 25, rue d'Abrantès, 21 500 Montbard
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 500 euros
Apports en numéraire : 500 euros
Apports en nature : Néant
Gérance : Madame Lidwine Berger demeurant 20, rue d'Abrantès, 21 500 Montbard
Cession de parts : Librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; cessions à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL215211339

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 16/12/13 à Dijon (21), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: MSS VOLAILLES
Siège: 11 Rue Champeau 21850 Saint Apollinaire
Objet: Commerce de gros et de détail de viandes, produits à base de viande et autres produits alimentaires et non alimentaires.
Durée: 99 ans
Capital: 10 000 €
Gérance: Mr Mustapha Khaldouni, demeurant 38 rue Albert Remy - 21370 Plombières les Dijon.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.

AL215211359

SASU DES OUCHES

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 Chemin de Vrilly, 21210 Saulieu

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Saulieu du 16 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SASU DES OUCHES
Siège : 8 Chemin de Vrilly, 21210 Saulieu
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : la production d'électricité
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Gérard Berthaut, demeurant 8 Chemin de Vrilly, 21210 Saulieu
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Président

AL215211361

Avis de constitution
Société à Responsabilité Limitée(SARL) NATUR'DESIGN au capital de 5 000 euros
Siège social : 14, rue des Bords de Norges, 21560 Couternon
Objet : OBJET SOCIAL : Création et l'entretien d'espaces verts, de parcs et de jardins, le nettoyage industriel de locaux ou non, le nettoyage courant, la construction, l'entretien et la réparation de bâtiments, la mise en place, l'entretien et réparation des réseaux et des équipements utilisant les fluides destinés à l'alimentation en gaz, au chauffage des immeubles ou non et aux installations électriques.
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Adrien Comte demeurant 3 B, ruelle de la Chapelle, 21121 Ahuy
Immatriculation : RCS de Dijon
Pour avis : Le Gérant

AL215211372

Par ASSP à Dijon du 18/12/2013, il a été constitué une société :
Forme : SARL (U)
Dénomination : UN MONDE A PART COSMETIQUES
Siège : 19 bis rue Marcel Proust 21000 Dijon
Objet : Vente de tous produits cosmétiques et capillaires, parfums, bijoux fantaisie, vêtements et accessoires. Institut de beauté. Coiffure.
Durée : 99 ans
Capital : 3 000 €
Gérance : France Tournois, dmt 19 Bis rue Marcel Proust 21000 Dijon
Immatriculation : RCS Dijon.

AL215211375

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

Délégation de service public
Commune de VITTEAUX

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
Commune de Vitteaux - 23, Rue de l'Hôtel de Ville 21350 Vitteaux
Tél : 03 80 49 66 32 Fax : 03 80 49 66 05
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement collectif, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 SERVICE EAU POTABLE
Durée du contrat : 9 ans à compter du 19/07/2014.
Données du service :
• Nombre d'abonnés : 530
• Volume de facturation : 69 000 m2
Ouvrages à exploiter :
• Station de production : 2 puits de 100 m2/J et 2 sources de 60 m2/J (capacité unitaire)
• Traitement : de type UV de 1997.
• Réservoirs : 3 unités, d'une capacité totale de stockage de 1 250 m2.
• Linéaire du réseau : 14,85 km.
3.2 SERVICE ASSAINISSEMENT
Durée du contrat : 9 ans à compter du 19/07/2014.
Données du service :
• Nombre d'usagers : 470
• Volume de l'assiette de facturation : 54 000 m2
Ouvrages à exploiter :
• Station d'épuration : une unité de type boues activées de 1 500 Eq/Hab.
• Linéaire du réseau : 8 600 ml de type séparatif, dont 194 ml de refoulement.
• Postes de refoulement ou relèvement : 3 postes : 8 ; 25 et 35 m2/H.
• Boues : valorisation agricole.
4. Contenu des dossiers de candidature et d'offre : Documents énoncés au règlement de consultation.
5. Critère de sélection des candidatures et des offres : Critères énoncés au règlement de consultation.
6. Demande du dossier de consultation :
Le dossier de consultation sera transmis sur demande avec AR, adressée par courriel à michel.guillaume39 mairie.vitteaux@wanadoo.fr
7. Visites des ouvrages :
Une visite des ouvrages est prévue le mardi 21 janvier 2014 , dans les conditions fixées au règlement de consultation.
8. Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre :
Le 11 février 2014 avant 12 heures à la Mairie de Vitteaux.
Les offres doivent être adressées, **par plis séparés pour chaque service et sous double enveloppe en un exemplaire pour la candidature et en deux exemplaires pour l'offre** à Monsieur le Maire, En Mairie - 23, Rue de l'Hôtel de Ville 21350 Vitteaux. Chaque plis portera la mention : **« Candidature et offre** pour la gestion du service public (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
9. Renseignements :
Monsieur le Maire - Tél : 03 80 49 66 32
Cabinet GüESAC'EAU , Michel Guillaume,
Port: 06 07 46 92 47

AL215211370

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'ART DE VIVRE AU NATUREL

SARL au capital de 7 622 euros
Siège social : 15 rue des Halles
21250 Seurre
421 560 699 RCS Dijon

L' AGE du 17/12/2013, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Girardot Charles, 15 Rue des Halles 21250 Seurre, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépot au RCS de Dijon.

AL215211368

LE SERAPHIN

EURL au capital de 1000 €
Siège social :Rue d'Amont - 21580 Salives
490 668 563 RCS Dijon

L'AGO du 30/11/2007 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2007.
Radiation au RCS de Dijon

AL215211374

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

PARTEN'AIR ORGANISATION - (PAO)

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège Social : 21450 Villaines en Duesmois
RCS Dijon 442 158 093
SIRET 442 158 093 00017

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Thierry Mouton, demeurant Paris (3ème) - 09 rue Au Maire, gérant non associé, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Villaisnes en Duesmois. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur : Thierry MOUTON

AL215211376

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet et Guillaume Lorisson notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 place de l'Europe, le 6 décembre 2013 enregistré à Dijon nord le 20 décembre 2013 bordereau 2655 a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 6 décembre 2013 de la société civile immobilière D.S.F., dont le siège est à Villers les Pots rue de la Chapelle, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 351.345.863 avec nomination en qualité de liquidateur Monsieur Michel Hory, associé et ayant tous pouvoirs à cet effet.

AL215211381

MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DE VAULORDON

Groupement forestier
au capital de 5.000 euros
Siège social Rue du Pigeonnier
21510 Rochefort sur Brévon
798 190 039 RCS Dijon

Par AGE du 12 décembre 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de 2.422.878 euros, pour le porter à 2.427.878 euros.
Modification au RCS de Dijon

AL215211351

TRANSFERT DE SIÈGE

OPSIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 avenue du Maréchal Foch
21000 Dijon
RCS Dijon 518 795 919

Transfert de siège social
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2013, les associés ont décidé de transférer à compter du 1er décembre 2013 le siège social de Dijon (21000), 18 avenue du Maréchal Foch à **Chenôve (21300), 1 rue Jean Druet**. L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis et mention,

AL215211360

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

BEFR

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 rue des Cyclamens
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon 524 115 409
SIRET 524 115 409 00012

Siège social :
Ancienne mention : 1 bis rue Georges Bizet 21800 Chevigny Saint Sauveur
Nouvelle mention : 1 rue des Cyclamens 21800 Chevigny Saint Sauveur
Pour avis
La Gérance

AL215211363

SOCIETE «MONTI»

Société à responsabilité limitée
Capital : 1.000,00 Euros
Siège à : Dijon (21000) 70 Rue de Mirande
RCS : Dijon
SIREN : 534 370 473

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée Monti en date du 8 novembre 2013,
Il a été décidé de transférer le siège social de la société fixé initialement à Dijon, 70 Rue de Mirande à Dijon (21000) 22 Rue des Lilas, à compter du 8 novembre 2013.
Pour avis,
La gérance

AL215211364

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI BAPTISTE

SCI au capital de 762 euros
3 rue des Perrières 21420 Echevronne
421 126 251 RCS Dijon.

L'AGO du 15/12/2013 a nommé gérant M. Grillet Sébastien, 1 rue Marie Noëlle 21200 Beaune en remplacement de Mlle Grillet Anne-Laure à compter du 15/12/2013. Dépôt au RCS de Dijon

AL215211373

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL LECHAT-LIANCIER
Avocats
12 rue Gambetta - BP 30703
58007 Nevers Cedex
Tél : 03.86.61.95.90 Fax : 03.86.36.68.49

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 04 février 2014 A 10 heures 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice de ladite Ville,
Place du Palais.

Commune de Saizy (Nièvre) : Une maison d'habitation sise au bourg, rue des soeurs, élevée sur cave comprenant :
- au rez-de-chaussée : une grande pièce avec cheminée et coin cuisine, escalier menant à l'étage,
- à l'étage : toilettes, salle de bains, chambre, mezzanine
Grange couverte en ardoises, cour, terrain.
Le tout cadastré section AB, numéro 11, « 1 rue des Soeurs » pour une contenance de 04 ares 27 centiares.
Observation étant ici faite que dans l'acte reçu par Maître BOUCHE-PILLON, notaire à Clamecy (Nièvre), le 16 mars 1977 et l'acte reçu par ledit notaire, le 25 mai 1978, il est indiqué ce qui suit littéralement rapporté : «Cour grevée d'un droit de passage à pied et avec chevaux et voitures ou autres véhi-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a nommé un administrateur Judiciaire : la AJA ASSOCIES - Maître Charles Gorins 1, avenue du Général de Gaulle - escalier C - 58000 Nevers, ayant pour mission : de procéder à tous les actes nécessaires à la préparation de la cession ou le cas échéant à sa réalisation dans la procédure :
POMMIER MAGNE SOPHIE ODETTE MARIE
4 & 6, rue Gaston Blin
58290 Moulins Engilbert
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé.
RCS Nevers : 383 063 369
AL585211486

N° PC : 41012142
Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a interprété le jugement de nomination de AJA ASSOCIÉS - Maître Charles Gorins, administrateur judiciaire sa mission étant de procéder à tous les actes nécessaires à la mise en place de la cession dans la procédure ouverte à l'égard de :
VOISIN C. (SARL)
2, rue de Paris
58740 Magny Cours
RCS Nevers : 420 642 894
Restauration
Le greffier
Me D. Piret *AL585211487*

Par jugement en date du 17/12/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
DOMIBAT (SARL)
achat négoce et pose de toutes fermetures
164, route de Nevers
58180 Marzy
RCS Nevers 522 925 593
Commissaire à l'exécution du plan :
SELARL Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Le greffier *AL585211488*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
RENAULT David
4, rue Auguste Mahaut
58640 Varennes-Vauzelles
438 454 985 RM 58
Menuiserie Bois PVC
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL585211489

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
HAVARD Anthony
Les Maisons Juges
chez M. et Mme Havard
58450 Annay
519 123 400 RM 58
Couverture charpente
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey : 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
AL585211490

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
JC HUTEAU CONSEIL (SARLU)
Marcilly
58800 Corbigny
Conseil, assistance, coaching, formation et l'apport d'affaires auprès des entreprises et de leurs directions dans les domaines de la stratégie, de la création, du management de projets, de l'ingéniérie, de l'organisation ainsi que le développement d'activités, d'affaires ou de moyens.
RCS Nevers : 520 732 959
Mandataire judiciaire : SELARL Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau - BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.
AL585211491

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
AVENIR ALTERNATIVES ENERGIES - AAE (SARLU)
Boulevard Camille Dagonneau
La Roseraie
58640 Varennes Vauzelles
La pose et la vente de tout type d'installation de chauffe eau solaire, de pompe à chaleur et de système de production d'électricité en photovoltaïque, et la pose et la vente de tout type d'installation destinée à améliorer la performance énergétique des logements
RCS Nevers : 522 756 386
Date de cessation des paiements : 01/03/2013
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL585211492*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
LAUBIER Jean-Paul
95, route de Nevers
S.M.C.S.
58600 Fourchambault
Serrurerie
RM Nevers 495 103 442
Date de cessation des paiements : 03/12/2012
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au liquidateur. *AL585211493*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
BORDNER Céline
1, rue du 26 juin 1944
58230 Dun les Places
Boulangerie, pâtisserie, chocolatier, traiteur, épicerie fine, articles de cadeaux, vente de glaces, confiserie, thé et café en boutique. En tournées, boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, épicerie.
RCS Nevers : 507 398 931
Date de cessation des paiements : 31/12/2013
SELARL Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers, liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL585211494*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
ENCA (SARL)
11, place Guy Coquille
58000 Nevers
Commerce de vêtements, prêt-à-porter
RCS Nevers : 508 005 881
Date de cessation des paiements : 30/06/2012
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL585211495*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
BATI MORVAN (SARL)
5, boulevard de la République
58120 Château-Chinon (ville)
Entreprise générale du bâtiment, construction et rénovation de bâtiments, tous corps de métiers gros œuvre et second œuvre
RCS Nevers : 531 512 333
Date de cessation des paiements : 01/09/2013
SELARL Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers, liquidateur judiciaire
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL585211496*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
SOTRAF (SARL)
24, rue des Grands Près
58000 Nevers
Import export pour le négoce de véhicules d'occasion et pièces détachés d'occasion. Achat et vente de tous véhicules à moteur à usage terrestre, agricoles, travaux publics, tourisme et transport.
RCS Nevers : 518 275 953
Date de cessation des paiements : 29/11/2013
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau - BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL585211497*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
THAUVIN ALIMENTATION (SARL)
1, rue du 11 Novembre
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
Supermarché
RCS Nevers : 444 178 057
Mandataire Judiciaire SELARL Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau - BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire *AL585211498*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
LEBOEUF Frédéric
18, rue des Judets
58260 La Machine
Vente matériel irrigation automatique
RCS Nevers : 502 909 112
Date de cessation des paiements : 31/10/2013
SELARL Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau - BP 529
58000 Nevers, liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL585211499*

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
GESTION DES HOTELS BOGEREVE (SARL)
8, rue Louise Michel
58640 Varennes-Vauzelles
Gestion et exploitation d'hôtels
RCS Nevers : 419 365 259
Mandataire judiciaire SELARL Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL585211501*

Date de l'acte :20 décembre 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Dominique Martin, notaire
AL585211526

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17 décembre 2013 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : CONCHON
Capital : 1.000 euros
Siège : Route des Ecoles à Saincaize (58470)
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans
Co-gérants : Monsieur Laurent Conchon et Madame Blandine Conchon Associés : Monsieur Laurent Conchon et Madame Blandine Conchon demeurant ensemble Route des Ecoles à Saincaize (58470).
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour Avis *AL585211479*

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège SocialBourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la Sté ESA, SCI au capital de 2 000 €, dt le siège social est à Chatillon en Bazois (58110), 31 A rue de Beauregard, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers ayant pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment d'une bien immobilier situé à Château Chinon Campagne (58120), Lieudit Salorges, dt le gérant est M. Arnaud Cottet, dmt à Chatillon en Bazois (58110), 31 A rue de Beauregard.
Clauses relatives aux cessions de parts : toutes cessions de parts sociales ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 du capital social.
Pour insertion, le gérant. *AL585211480*

EARL DE CHATENAY

Au capital de 120 000 €
Chatenay - 58110 Rouy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de CHATENAY prenant effet au 15 décembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de CHATENAY
Siège social : Chatenay - 58110 Rouy
Associé gérant : M. Haag Gérald, demeurant Chatenay 58110 Rouy
Capital social : 120 000 € divisé en 120 parts de 1 000 € représentant des biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur *AL585211481*

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «SCI BERECLARE», au capital de 2.000 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à Longvic (21600), 9, rue Ingénieur Bertin, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont le premier gérant est M. Claude André , demeurant à Cuncy les Varzy (58210), Chemin de la Côte, désigné statutairement pour une durée illimitée. *AL585211508*

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Pierre-Le-Moutier en date du 30 novembre 2013, il a été constitué une société civile de moyens présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCM GAUTHIER CHOPELIN
Siège social : 7 rue de la Saulaie, Saint-Pierre-Le-Moutier (Nièvre)
Objet : faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun de tous moyens utiles à l'exercice de la profession.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1 000 euros (apports numéraires)
Gérance et associé indéfiniment responsable :
Madame Marie-Laure Chopelin, demeurant 5 Impasse Raymond Coutin, Saint-Pierre-Le-Moutier(Nièvre)
Madame Marie-Catherine Gauthier,demeurant 2 avenue de la Mairie, St Parize Le Chatel (Nièvre).
Agrément des cessions : Sur agrément des associés.
Immatriculation : Au RCS de Nevers.
AL585211513

LA MARGELLE JPT

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : Les Settons
58230 Montsauche les Settons
RCS Nevers en cours

Avis de constitution
Par acte seing privé en date du 16/12/2013 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS LA MARGELLE JPT
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 5.000 euros
Siège : Les Settons, 58230 Montsauche les Settons
Objet : Salon de thé, bar, pizzeria, restauration traditionnelle, traiteur et préparation de plats à emporter
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité définie à l'article 25 des statuts.
Président : Monsieur Tingaud Jean Pierre, demeurant 27, rue Jules Ferry, 21210 Saulieu, né le 12/09/1954 à Saulieu (21, de nationalité Français.
Immatriculation : au RCS de Nevers
Pour avis, *AL585211514*

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS NATHUREO
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : Saint Benin d'Azy (58) - Sauvry-Haut
Objet social : Acquisition de tous biens immeubles en vue d'y édifier le cas échéant un ou plusieurs bâtiments et de les revendre par lots ou en bloc, terrains nus ou construits - Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement, aliénation de tous biens immobiliers
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Franck Boullard dt à Saint Benin d'Azy (58) Sauvry-Haut
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président *AL585211519*

Avis de constituion
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2013 à Saint Martin Du Puy (58), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCEA NICOT
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 251 700 euros
Siège social : 8, Chemin des Merles, Jourland, 58140 Saint Martin Du Puy
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Monsieur Michel Nicot demeurant 8, Chemin des Merles, Jourland, 58140 Saint Martin Du Puy
Immatriculation : RCS Nevers
Agrément de cessions de parts soumis à l,Âôassemblée générale extraordinaire
AL585211521

CLINIQUE VETERINAIRE DU 13ème DE LIGNE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de vétérinaires
au capital de 1 000 euros
Siège social
27 Rue du 13ème de Ligne - 58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 19 Décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CLINIQUE VETERINAIRE DU 13EME DE LIGNE
Siège social : 27 Rue du 13ème de Ligne, 58000 Nevers
Objet social : l'exercice de la profession Docteur Vétérinaire
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Alain Audeval, demeurant 19 Rue Barreau, 58000 Nevers
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance *AL585211524*

cules au profit de Monsieur Raymond Taupin ainsi que les parties le déclarent».
Etant ici précisé que ce droit de passage a déjà été relaté dans l'acte reçu le 08 juillet 2005 par Maître Jean- Michel BEGUIN, notaire soussigné, faisant office d'origine de propriété.
Bien libre.
Mise à prix : Trente Mille euros (30 000,00 €).
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers le 18 décembre 2013
Me LECHAT, Avocat.
Pour *AL585211483*

CHANGEMENT DE NOM

RR DONNELLEY

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000.000 Euros
Siège social: Zone Iindustrielle de Tremblat
58209 Cosne Cours sur Loire
R.C.S. Nevers 318 772 811

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2013, l'actionnaire unique a :
- nommé Monsieur Patrick Crean, demeurant Acacia, Monastery Road, Innesbury, County Wicklow, Irelande, en qualité de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Edward GowerR-Isaac, démissionnaire ;
- nommé Monsieur Laurent Salmon, demeurant 7 rue des Murailles 77700 Magny Le Hongre, en qualité de Directeur Général de la Société ;
- décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : «Paragon Marketing Solutions SAS».
Le Président *AL585211520*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Dominique Martin
Notaire à Nevers
(58000) 1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

Notaires

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Denis, Pierre, Henri Lamoise, menuisier et Madame Evelyne, Geneviève Morlaix, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à Saint Benin d'Azy (58270), 25 Rue des Bois. Nés, savoir :
- Monsieur à Saint Maur des Fosses (94340), le 19 juillet 1954.
- Madame à Champigny sur Marne (94500), le 11 février 1957.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Champigny sur Marne(94500), le 3 juillet 1976 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle
Conformément aux dispositions des articles 1524 et 1525 du Code civil, les époux ont convenu expressément, qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'entre eux, et dans ce cas seulement, tous les biens qui la composeront alors, sans exception, appartiendront en pleine propriété au survivant, qu'il existe ou non des enfants issus du mariage.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique Martin.

DISSOLUTION LIQUIDATION

FRANC IMMOBILIER

Société anonyme en liquidation
au capital de 38 112,25 euros
Siège : 43 B Rue Saint Martin 58000 Nevers
RCS Nevers 303 846 497

Aux termes du procès-verbal de l''assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2013, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 14 Décembre 2013 et sa mise en liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques Franc, demeurant 43 B Rue Saint Martin 58000 Nevers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 43 B Rue Saint Martin 58000 Nevers, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes de Monsieur Jean Michel Reiskem, titulaire et Monsieur Paul Reyne, suppléant à compter du jour de la dissolution.
Pour avis
Le Liquidateur *AL585211485*

SARL E.S.A.

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : Plaine Souris
Route de Saint-Laurent
58200 Cosne Cours sur Loire
385 037 775 RCS Nevers

Le 17 décembre 2013, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 17 décembre 2013.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
AL585211510

BIJOUTERIE LUSSENHOP

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : 42, Rue François Mitterrand
58000 Nevers
RCS Nevers 340 165 653

L'Assemblée Générale réunie le 20 Novembre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis Lussenhop de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL585211512*

RIVE REPUBLIQUE

Société Civile Immobilière
Au capital de 38.112,25 €
Siège de la liquidation
3 rue du Bengy
Parc d'Activités Tertiaire du Bengy
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. NEVERS 329 903 488
Liquidateur : Mr Philippe Menuel

L'Assemblée Générale du 13 décembre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus à Mr Philippe Menuel, liquidateur, de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du même jour.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du T.C. de Nevers.
Le liquidateur *AL585211525*

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

FOURRÊ CYRIL AUTOMOBILES GARAGE F.C.A.

SARL au capital de 8 000 €
40 Route de Nevers
58120 Château Chinon Ville
RCS Nevers 510 659 089

Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2013 : Augmentation de capital social de 67 000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Soixante-Quinze Mille euros (75 000 €)
Pour avis
La Gérance *AL585211511*

NON DISSOLUTION

SARL 2 D DIFFUSION

Société à Responsabilité Limité
au capital de 10 000 €
Siège social : 18, rue Thiers
58270 Saint-Benin-d'Azy
529 692 584 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 09/09/2013, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
Pour avis,
La Gérance *AL585211500*

SERVICES INFORMATIQUE & INTERNET GUERIGNY S2I GUERIGNY

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 3.000 euros
Siège social : 39 Grande Rue- 58130 Guérigny
504 622 820 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2013, il résulte que, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis
AL585211515

TRANSFERT DE SIÈGE

MIJO

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : «Pleinefeuille»
58120 Saint-Léger- de -Fougeret
RCS Nevers 517 963 864

Aux termes du procès-verbal relatant les décisions prises à l'unanimité par les associés le 16 décembre 2013, le siège social a été transféré à compter de cette même date, 16 décembre 2013, de « Pleinefeuille » à Saint-Léger- de -Fougeret (58120) au 12 place Notre Dame à Château-Chinon (58120). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Le siège social est fixé : « Pleinefeuille » à Saint-Léger- de -Fougeret (58120)
Nouvelle mention
Le siège social est fixé : 12 place Notre Dame à Château-Chinon (58120)
Le reste de l'article est inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au greffe des tribunaux de commerce de Nevers.
AL585211478

ANDIKADO SAS

30-32 Rue Eugene Perreau
58204 Cosne sur Loire
RCS Nevers 510 627 607
Capital 32 780 €

Transfert de siège social
Par décision du Président, conformément à l'article 4 des statuts, il a été décidé de transférer le siège de la société, à compter du 1ER juin 2013, à la nouvelle adresse ci-dessous:
32 Rue Jean-Fernand Frémillon
58400 Chaulgnes
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
La Présidence.
AL585211503

CLAMECY BRICOLAGE

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 160.000 euros
Siège social : Allé Louis Blériot
58500 Clamecy
382 170 785 RCS Nevers

Par assemblée générale mixte en date du 17/12/13, la SAS CLAMECY BRICOLAGE a transféré son siège social de l'Allée Louis Blériot à Clamecy (58500) à l'Allée Jean Mermoz toujours à Clamecy. Les statuts ont été modifiés en conséquence. De plus, exceptionnellement la date de clôture du prochain exercice social aura lieu au 30 juin 2014 au lieu du 31 décembre 2013.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis.
AL585211516

LES MYOSOTIS

Société anonyme
au capital de 156 000 euros
Siège Social : L'Orée des Sources
58360 Saint Honoré Les Bains
680 200 854 RCS Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 13 novembre 2013, il a été décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social de la société au 115 rue de la Santé 75013 Paris. La Société sera immatriculée au RCS de Paris.
Pour Avis. *AL585211517*

KWAMADIBA SARL

au capital de 15 300 euros,
105 rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris
RCS 438 313 553 Paris

L'AGE du 19/12/2013 a décidé de transférer le siège social à 29 av de la Tuilerie 58150 Pouilly-sur-Loire à compter du 19/12/2013.
Gérant: M. Olivier Dubois, 29 av de la Tuilerie 58150 Pouilly sur Loire. Immatriculation au RCS de Nevers. *AL585211518*

CESSION DE PARTS

SARL RESTAURANT LES PALMIERS

Au capital de 750 euros
Siège social : 26 rue Marie Davy
58500 Clamecy
RCS Nevers N° 528893761

Suite à l'AGE du 10/12/2013
Monsieur René Botella cède 15 parts sociales à Monsieur Lahcen El Kaïda numérotées de 61 à 75
Monsieur Larbi Sadoudi cède 15 parts sociales à Monsieur Hassan El Kaïda numérotées de 23 à 37
Monsieur Lahcen El Kaïda est nommé co-gérant.
Monsieur Lahcen El Kaïda demeurant 95370 Montigny Les Cormeilles
Monsieur Hassan El Kaïda demeurant 95370 Montigny Les Cormeilles *AL585211506*

NOMINATION

BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 8, rue Denis Papin,
58640 Varennes-Vauzelles
509 948 659 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 17 décembre 2013, l'Associée Unique a décidé de nommer aux fonctions de Présidente de la société à compter du même jour la société Ecobat Technologies Ltd, société de droit anglais dont le siège social se situe Cowley Lodge, Warren Carr, Matlock, Derbyshire, DE4 2LP, Royaume-Uni, en remplacement de Mr Frédéric Levert-Frebault démissionnaire.
AL585211523

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Les associés de EARL DES TROIS FRONTIERES Domaine de la Chaize 20 route de Genève 58300 Saint Hilaire Fontaine. RCS Nevers 399 003 748 ont au 01.11.2013 nommé gérant M Haefflinger Marc 17 rue de la Carrière 68720 Hochstatt.
AL585211462

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 24 octobre 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 31 octobre 2013, bordereau n° 2013/1 321, case n° 3, la SELAS PHARMACIE SAINT BENIN, SELAS au capital de 46 000 € ayant son siège social à Nevers(58), 44, rue Saint Benin,immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 530 440 908, a cédé à la SELARL PHARMACIE DES LOGES, SELARL au capital de 200 000 € ayant son siège social à Nevers (58), Rue Romain Baron, Centre Commercial Les Loges, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 529 904 435, des éléments d'actif dépendant d'un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à Nevers (58), 44, Rue Saint Benin, moyennant le prix de 420 000 €.
Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 1er janvier 2014.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58), 3, Rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.
AL585211507

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP Mazen Canet Mignot
Avocats
2 bis rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

AGENCE ATHENA

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 3.700 euros
Siège Social
3 rue du Général Leclerc- 89100 Sens
RCS Sens 337 828 453

Aux termes d'une décision en date du 22 novembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel Vey de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et a désigné en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 1er décembre 2013, Monsieur Hervé Delage, demeurant 3 rue Henri Gérard 21121 Fontaine les Dijon.
Monsieur Hervé Delage a aussi été désigné en qualité de Président du Conseil de surveillance pour une durée indéterminée à compter du 1er décembre 2013.
Par la même décision, la collectivité des associés a décidé de modifier l'article 13 bis. 1 des statuts et de supprimer l'alinéa 2 dudit article.
Pour avis, *AL895211553*

SCP Mazen Cannet Mignot
Avocats
2 bis rue du Cap Vert- 21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
RCS Auxerre 503 394 116

Aux termes d'une décision en date du 22 novembre 2013, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel VEY de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et a désigné en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 1er décembre 2013, Monsieur Hervé Delage, demeurant 3 rue Henri Gérard - 21121 Fontaine les Dijon.
Monsieur Hervé Delage a aussi été désigné en qualité de Président du Conseil de surveillance pour une durée indéterminée à compter du 1er décembre 2013.
Par la même décision, l'associée unique a décidé de modifier l'article 13 bis.1 des statuts et de supprimer l'alinéa 2 dudit article.
Pour avis,
AL895211552

PLASSO

SARL au capital de 1500 €
Siège social :
15 B Rue Du Sergent Loger, 89400 Ormoy
752 248 351 RCS Auxerre

En date du 10/12/2013, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société VILLAGE POUR L'EMPLOI, 2 Rue Louis Armand, 89400 Migennes, à compter du 10/12/2013,
- Nommer en qualité de Co-gérant M. Cadaur Nicolas, demeurant 15 B Rue Du Sergent Loger, 89400 Ormoy, aux cotés de Mme Cadaur Maud, demeurant 15 B Rue Du Sergent Loger, 89400 Ormoy,
- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : Location, prise à bail de véhicule automobile,
- Augmenter le capital social pour le porter de 1500 € à 11500 €.
Radiation au RCS d' Auxerre et réimmatriculation au RCS de Sens
AL895211667

CARROSSERIE DU MARAIS

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : RN 6
89340 Le Petit Villeblevin
392 108 254 RCS Sens

L'AGE du 02/12/13 a décidé d'ajouter à l'objet social : dépannage, remorquage, transport de personnes dans le cadre du dépannage de véhicules, station-service.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
AL895211702

SARL ACTIONS ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 14 Boulevard Chasseigne
89 000 Poitiers
R.C.S : Poitiers B 498 934 231

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Décembre 2013 il résulte que:
La collectivité des associés de la Société ACTIONS ENVIRONNEMENT ont décidés de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée Unipersonnelle à compter du 01 Décembre 2013. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, Il est divisé en 100 parts sociales, de 10 euros chacune.
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros, Il est divisé en 100 actions, de 10 euros chacune entièrement libérées.
Forme
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Administration
Anciennes mentions :
Monsieur Bugard Laurent sis à CISSE 86170, 15 rue de l'Hic
Nouvelles mentions :
Président
Monsieur Guérin Wilfrid Guy George sis au 5 Bis rue des grandes palisses 17 620 LaA Gripperie St Symphorien
Admission aux assemblées et droits de vote:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS : Poitiers
Pour avis,
AL895211718

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2013 à Chablis, il a été constitué une société par actions simplifiée.
Dénomination sociale : L & C POITOUT
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet :- le négoce de vins, l'achat et la revente de raisins, moûts, vins clairs, bouteilles, vins et toutes boissons alcoolisées, tous produits dérivés et tous produits d'épicerie fine,
- toutes prestations de services viticoles, agricoles ou autres.
- l'activité de courtier et commissionnaire en vins. -
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 3 rue Laffitte, 89800 Chablis
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Président : Mme Catherine Gautherin épouse Poitout, demeurant 71 grande rue, 89144 Varennes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.
AL895211648

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2013 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale :SILAB PROSTHETICS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Etude, conception, fabrication, formation aux techniques de fabrication et commercialisation de recouvrements esthétiques pour les appareillages prothétiques de vie sociale des membres supérieurs et inférieurs, destinés aux personnes handicapées
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 13 quai de la Marine, 89000 Auxerre
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Madame Maria Gamaley épouse Benard, demeurant 29 rue des Moreaux, 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.
AL895211363

Avis est donné de la constitution de la SOCIETE CIVILE «LOMA 2», au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est à Sens (89100), 18 rue Ambroise Paré, objet social : la détention d'actifs immobiliers, de droits immobiliers et d'actifs financiers, durée : 99 ans, gérants : Mr Eric Souchaire demeurant 3 avenue de Laumière, 75019 Paris et Mlle Anne Souchaire demeurant 13 rue Eugène Delaporte, 89100 Sens, nommés pour une durée illimitée, la société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis, La gérance.
AL895211661

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Commissey (Yonne) du 18 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL 89 G.SERVICES
Siège social : 25 Rue Basse, 89430 Commissey
Objet social : Prestations de tous travaux agricoles et notamment application de produits phytosanitaires, ainsi que tous types de prestations de services tels que l'élagage, le balayage, le déneigement, le transport de cailloux et la manutention diverse.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Eric Guillemin, demeurant 15 Rue Basse, 89430 Commissey
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance *AL895211669*

Aux termes d'un acte authentique en date du 13 décembre 2013 il a été constitué une société

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ELECTRICITE DURST ET FILS** 3 route de Vallan 89000 Auxerre (électricité). RCS Auxerre 403219009. CIP 3508. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL895211671*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 24/12/2013 de la **Sàrl EURL TRANS NICOLAS EXPRESS** 20 bis, Rue de Jaulges 89600 CHEU (fret express, transport de marchandises) RCS Auxerre 538136524. CIP 3509. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC *AL895211672*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl FASTE EVENEMENTS** 3 rue Toscane 89480 ETAIS LA SAUVIN (organisation d'événements sportifs). RCS Auxerre 513526822. CIP 3510. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL895211673*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl I.C.S** 2 rue Anatole France 89000 Auxerre (Commissionnement sur ventes de véhicules). RCS Auxerre 479181513. CIP 3512. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL895211674*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl L'EAU DE LÀ** 46 rue Joubert 89000 Auxerre (Café, bar). RCS Auxerre 789045150. CIP 3513. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL895211675*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Hubert Joël GOUDET** Grande Rue 89460 Prégilbert (travaux forestiers). RCS Auxerre 505337147. CIP 3453. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc. *AL895211677*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LIGNY DISTRIBUTION ALIMENTAIRE** 6 lotissement des Creuses 89390 Aisy-sur-Armançon (alimentation générale). RCS Auxerre 342290772. CIP 3511. Administrateur : SELAS SEGARD CARBONI 16 RUE DE L'HORLOGE 89000 AUXERRE. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL895211676*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 31/01/2014 de l'**Eurl RA & DECO** 2 Bis Petite Rue 89230 BLEIGNY LE CARREAU (rénovation et décoration intérieure). RCS Auxerre 532923687. CIP 3391. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc *AL895211678*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 arrêtant le plan de redressement de **Monsieur Denis IOAN** 105 Rue des Mignottes Boite 157 89000 AUXERRE (travaux de peinture et vitrerie). RCS Auxerre 394865547. CIP 3369. Commissaire au plan : SELAS Ségard-Carboni 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre *AL895211679*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de **Monsieur Mohammed Nassim HADJADJ** «LE DUPLEIX» rue Paul Doumer Gare SNCF 89000 Auxerre (Bar, brasserie, restaurant). RCS Auxerre 491077335. CIP 3418. Commissaire au plan : Me Bernard DELIBES *AL895211680*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture de la procédure de sauvegarde suivant les dispositions de l'article L.622-12 du Code de Commerce de la **Sàrl TARDY AGENCEMENT** 1 rue des Compagnons 89290 Champs-sur-Yonne. RCS Auxerre 430210112. CIP 3287 *AL895211681*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture de la sauvegarde après exécution du plan de sauvegarde de la **SARL TEIGNY-HAMELIN** 44 rue du Temple 89000 Auxerre. RCS Auxerre 334821956. CIP 3182 *AL895211682*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 16/12/2013 prononçant la clôture pour exécution du plan de cession de la **SA ENTREPRISE MARTIN** RN6 La Maisonnière 89380 Appoigny. RCS Auxerre 427030051.CIP 1545. *AL895211683*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Madame Jacqueline GROSSETETE Jacquelin Née ROBIN Epouse GROSSETETE** 1 rue des Noyers Montjalin 89200 Sauvigny le Bois. RCS Auxerre 419529920. CIP 1783 *AL895211684*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL «ATOUSER-VICES»** 3 ruelle Darnus 89000 Auxerre. RCS Auxerre 495083396. CIP 3164 *AL895211685*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Nathalie BERNARDIN** 17 rue des Peintres Apt 5 89220 Bléneau. RCS Auxerre 518754296. CIP 3167 *AL895211686*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL PRO OUTILLAGES** 16 rue Emile Zola 89800 Chablis. RCS Auxerre 509310181. CIP 3177 *AL895211687*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL G.F.T.** 1 rue de la Plaine des Isles 89470 Monéteau. RCS Auxerre 477786305. CIP 3214 *AL895211688*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Valérie ALLIAUME** 16 place de la Libération 89270 Vermenton. RCS Auxerre 389055203. CIP 3217 *AL895211689*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Daniel Henri Laurent GUILLAUMAT** 38 grande-rue 89400 Cheny. RCS Auxerre 305861403. CIP 1953 *AL895211690*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL AUDO** 20 rue Philippe Verger 89130 Toucy. RCS Auxerre 440674844. CIP 3377 *AL895211691*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL KALMA** 19 rue de la Tuilerie 89000 Auxerre. RCS Auxerre 502062755. CIP 3368 *AL895211692*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SAS ECOMANI** 6 rue de Londres ZA des Macherins 89470 Monéteau. RCS Auxerre 534743133. CIP 3298 *AL895211693*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL JMD** 29 place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre. RCS Auxerre 501298913. CIP 3104 *AL895211694*

Dénomination sociale : O'POUPY
Siège social : 10 route de Champignelles , Le Bourg, 89120 Malicorne
Forme : SARL
Capital : 100 €
Objet social : Exploitation bar, pub, restaurant
Gérance : Monsieur Abdelhakim Berrahal, 24 rue de la Ferté Alais , Orgenoy, 77310 Boissise-Le-Roi
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre *AL895211663*

Avis de constitution
Par acte SSP du 17 décembre 2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LEON EQUIPEMENTS
Objet social : Vente d'équipements pour les hôtels, restaurants, cafés, collectivités, maisons de retraite, particuliers… : mobilier, grandes cuisines, petits matériels électriques… , accompagnés du SAV, de l'installation, et de toutes prestations de services liées, location de vaisselle, vente de vins et d'épices.
Siège social : 10, Rue Saint Exupéry, ZI Terres du Canada, 89470 Monéteau.
Capital : 15 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE
Gérance : Monsieur Léon Jacques demeurant 22, rue Basse, 89530 Saint Bris Le Vineux et Monsieur Léon Thomas demeurant 16bis, route de Champs, 89530 Saint Bris Le Vineux.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
Pour avis et mention, la gérance. *AL895211664*

Aux termes d'un acte SSP en date du 5 décembre 2013 il a été constitué une société

Dénomination sociale : EVO'THERM
Siège social : 14 Ter rue du Saule Fendu, 89100 Maillot
Forme : SARL
Capital : 10000 €
Objet social : Plomberie Chauffage Climatisation Isolation Ramonage
Gérance : Monsieur Brice Thomas, 14 Ter rue du Saule Fendu, 89100 Maillot
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL895211665*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2013, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : J B D S.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :115 920 euros.
Siège social : 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports :Parts de société pour un montant de 115 920 euros..
Gérant :M. José Dos Santos, demeurant à 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.
Cessions de parts :Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par décision collective extraordinaire unanime des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs. *AL895211700*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2013, il a été constitué une Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI MARCELIN-BERTHELOT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Acquisition, administration, gestion d'immeubles..
Capital social :160 000 euros.
Siège social : 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports :Apports en numéraire pour un montant de 160 000 euros..
Gérant :M. José Dos Santos, demeurant à 71 bis Grande rue, Thèmes, 89410 Cézy.
Cessions de parts :Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par décision des associés prise à la majorité des deux tiers au moins du capital.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs. *AL895211704*

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Thorigny sur Oreuse, en date du 11 décembre 2013 à effet rétroactif du 1er octobre 2013, il a été constitué une société à responsabilité.
Dénomination sociale : ONDU'LINE.
Forme :Société à responsabilité limitée.

Objet : La coiffure et la vente d'accessoires.
Capital social : 50 300 euros.
Siège social : 13A route de Sens, 89260Thorigny sur Oreuse
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérance :Madame Nathalie Couard demeurant 1 Grande rue - 89190 Foissy sur Vannes
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance. *AL895211705*

Aux termes d'un acte authentique en date du 04 décembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : O'SOFT
Siège social : Impasse des Jardins, Hameau de Fontenelle, 89140 Lixy
Forme : SARL à capital variable
Capital minimum : 1500 €, en dessous duquel il ne peut être réduit
Capital initial : 7500 €
Objet social : Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation
Gérance : Monsieur Nicolas Batouche, Impasse des Jardins, Hameau de Fontenelle, 89140 Lixy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL895211712*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2013, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale :THIEVAL
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Capital social : 946 700 euros
Siège social : 18 rue des Près 89400 Ormoy
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 946 700 €
Gérants : M. Thierry Guillemot demeurant 18 rue des Près 89400 Ormoy
Cessions de parts :Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs. *AL895211714*

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Patrick LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 19 décembre 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LES RENARDIERES.
Le siège social est fixé à : Sens (89100), 3 rue Voltaire.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation.
Le capital social est fixé à la somme de : Deux Mille Euros (2 000,00 Eur) .
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Co-Gérants : Monsieur Philippe Goussard et Madame Florence Hutinel demeurant à Fontaine la Gaillarde (89100) 1 rue des Renardières, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis
Le notaire. *AL895211726*

SAFER DE L'YONNE

AVIS DE LA SAFER

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHEVANNES - terre - fonds occupé
48 a 80 ca - Les terres quarante: ZR-55
VALLAN - terre - fonds occupé
2 ha 15 a 00 ca - Les brivaux: ZM-98 - Les hates: ZD-10
CHABLIS - vigne AOC Chablis
53 a 90 ca - Revers de la grande vallee: YN-72
CHICHEE - terre
10 a 46 ca - Les asnieres: ZI-70[57]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13 janvier 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL895211727*

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 894711455 concernant la SARL AN ELEC, parue le 22/11/2013 il convenait de lire : **RCS de SENS** au lieu d'Auxerre. *AL895211698*

Dans l'annonce légale parue le 06/12/2013 dans le n°1247 de «TERRES DE BOURGOGNE», il convenait de lire pour l'annonce de la constitution de la société « BCMN » : **Objet : Toutes activités se rapportant à la restauration.** *AL895211703*

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé à Thorigny sur Oreuse (Yonne), en date du 11 décembre 2013 à effet rétroactif du 1er octobre 2013, enregistré à Sens le
13 décembre 2013 bordereau 2013/967 case n°8.
Madame Nathalie Couard, demeurant 1 Grande rue, 89190 Foissy sur Vanne, a fait apport à la société ONDU'LINE, société à responsabilité limitée au capital de 50 300 euros, ayant son siège social 13A route de Sens - 89260 Thorigny sur Oreuse, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS.
D'un fonds de commerce de salon de coiffure mixte exploité 13A route de Sens, 89260 Thorigny sur Oreuse, pour lequel Madame Nathalie Couard est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 400 101 036, ledit fonds a été évalué à
100 746,59 € diminué du passif d'un montant de 50 444,48 €, soit un apport net de 50 302,11 € arrondi à 50 300 €, divisé en 503 parts de 100 €.
La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en a la jouissance à compter rétroactivement du 1er octobre 2013.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Sens et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Madame Nathalie Couard, demeurant 1 Grande rue, 89190 Foissy, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
Madame Nathalie COUARD *AL895211707*

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE SERGINES

Société en liquidation
N° d'agrément 89-473 - N° HCCA 34484
N° RCS 390 777 993
Siège social : chez Benoit Bourdon,
14 rue de la Couée 89140 Sergines

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 décembre 2013 à Sergines a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 10 décembre 2013 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
MM. Benoit Bourdon et Philippe Vallet demeurant à Sergines, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Benoit Bourdon, 14 rue de la Couée 89140 Sergines, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis
Les liquidateurs *AL895211463*

DOMAINE SCHALLER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 118 500,00 euros
Siège social
44 rue de Vaucharme 89800 Préhy
351 990 213 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20 décembre 2013, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société le 1er janvier 2014, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Jacqueline Fournillon épouse Schaller demeurant à Préhy (Yonne), 30 Grande

Rue de Chablis, à compter du 1er janvier 2014 inclus. Celle-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège social de la société sera transféré à Préhy (Yonne), 30 Grande Rue de Chablis, à compter du 1er janvier 2014 inclus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur. *AL895211637*

SARL COLBERT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 Rue Gatelot
89250 Seignelay
RCS Auxerre 452 921 869

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 décembre 2013.
Ont été nommés liquidateurs, pour la durée de la liquidation :
- M. Nicolas Devos, demeurant 10 Rue du Vermois 78310 Maurepas.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
20 Rue Gatelot 89250 Seignelay.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur. *AL895211653*

CENTRAM

SARL au capital de 60 000 euros
Siège social : Zone Commerciale
de la Petite Ile - rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
320 130 644 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Novembre 2013 a prononcé la clôture de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur.
Radiation du RCS Sens. *AL895211657*

CUMA DE LAINSECQ

Société en liquidation
N° d'agrément 89-507
N° HCCA 32909- N° RCS 479 328 254
Siège social : 32 le Jarloy 89520 Lainsecq

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 18 décembre 2013 à Lainsecq a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 18 décembre 2013 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
MM. Pascal Billard et Jean-Marie Boulmeau demeurant à Lainsecq, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Pascal Billard, 32 le Jarloy 89520 Lainsecq, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis
Les liquidateurs *AL895211660*

A PROPOS DU PLATRE SARL

au capital de 3 000 euros
17 Promenade du Pré de l'Echelle
89310 Noyers
487 849 663 RCS Auxerre.

L'AGE du 20/11/2013 à décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/11/2013, nommé liquidateur Mme Gagey Christine, le puits 16110 Bunzac et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 20/12/2013 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 20/12/2013. Dépot au RCS de Auxerre. *AL895211662*

DIAG'MASTER

SARL au capital de 6000 Euros
27 Rue du Puits, Valloux
89200 Vault de Ligny
522630292 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 4 novembre 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 4 novembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Daniel Robba, 27 rue du Puits, Valloux, 89200 Vault de Lugny et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre *AL895211696*

L'AGE de la SARL KING PC au capital de 7622,45€, 43 rue de Paris, 89000 Auxerre, 432 369 650 RCS Auxerre, a approuvé, le 16.12.2013, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr NGUYEN Marc, 6 rue du Professeur Ramon, 89100 Paron pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation. Mention au RCS de Auxerre. *AL895211699*

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

LA MEDICALE DE L'ARQUEBUSE

Société civile de moyens à capital variable
au capital de 91 euros
Siège social : 7 Place de l'Arquebuse
89000 Auxerre
Siège de liquidation :
30 rue du 24 Aout 89000 Auxerre
RCS Auxerre 778 646 984

Avis de dissolution anticipée
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la date de l'assemblée générale et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain Miard, demeurant 9 rue des Fossés 89290 Jussy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 30 rue du 24 Aout 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur *AL895211701*

DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Société anonyme en liquidation
au capital de 38.112,25 euros
Siège de la liquidation : Grande Rue
89770 Chailley
433 278 892 R.C.S. Sens

Par décisions en date du 30 septembre 2013, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, donné décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis *AL895211706*

ARCANES ASSOCIES ILE DE FRANCE

SARL en liquidation
au capital de 4 000 euros
09 La Huronnerie 89330 Verlin
481 604 114 RCS Sens

Le 20/12/2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 20/12/2013. Dépôt au RCS de Sens

AL895211713

SCM JEAN-LOUIS BOUILLIE ET GUY BORNET

SCM au capital de 609,80 €
Siège social : 16, Cours Tarbé - 89100 Sens
309 361 186 RCS Sens

Le 20/12/2013, les associés ont décidé :
- la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable,
- nommé M. Jean-Louis Bouillie, demeurant à Villeneuve-sur-Yonne (89500), Chemin de la Fosse Rouge, Talouan, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, - fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'ancien siège social. Mention en sera faite au RCS de Sens. *AL895211717*

LBTP

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 8 Bis rue de la Fontaine,
89100 Courtois
RCS Sens 519 660 864

Dissolution.
L'AGE du 30/11/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du30/11/2013, nommé en qualité de liquidateur M Marc Allouche, demeurant 46 route de Brannay Saint-Valérien, 89150 Saint Valèrien, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens *AL895211723*

EURL GRAFIKNCOM EN LIQUIDATION

au capital de 500 euros
Siège : 69 rue du Bois Frileux
89330 Saint Julien du Sault
RCS Sens 752740837

A compter A.G.E du 20-12-2013 : Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Sens. *AL895211728*

MODIFICATION DE CAPITAL

PHARMACIE DE VEZELAY

SELARL au capital de 30 000 euros
Siège social : 25 rue de Saint Etienne,
89450 Vézelay
490 595 618 RCS Auxerre
Inscrite au tableau de l'Ordre national des pharmaciens sous le numéro 00520041

Aux termes d'une délibération en date du 11 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 3 000 € pour le porter à
33 000 euros par création de 30 parts sociales d'une valeur nominale de 100 €, à libérer en numéraire.
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.
Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par l'opération.
Pour avis, la gérance. *AL895211647*

SARL ARMURERIE TIR LOISIRS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Avenue Robert Schuman,
89000 Auxerre
RCS Auxerre 432 339 000

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
A décidé d'augmenter le capital de 492 000 € pour le porter à 500 000 € par création de 49 200 parts sociales d'une valeur de 10,00 € chacune,
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.
Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par cette opération.
Pour avis, la gérance. *AL895211654*

TRANSFERT DE SIÈGE

H & C SERVICES

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 5 Impasse d'Entre deux Vannes
89100 Sens
521 851 055 RCS Sens

Le 02/12/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Sens (89100), 5 Impasse d'Entre deux Vannes à Saint Martin du Tertre (89100), 5 Grande Rue, et ce à compter dudit jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
AL895211606

ACTIONS ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
Siège : 14 Bld Chasseigne- 86000 Poitiers
SIREN B 498 934 231 Poitiers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Décembre 2013, il résulte que :
De transférer le siège social du 14 Boulevard Chasseigne 86000 Poitiers au 48 b Rue du Champeroux 17 350 Saint-Savinien à compter du 01 Décembre 2013 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Saintes.
La société dont l'objet social est **la commercialisation de produits d'énergie, concept de purification et d'aménagement extérieurs** a été constituée pour 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Mention sera faite au RCS : Poitiers
Pour avis,
La Gérance *AL895211716*

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon - a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 06/12/2013,
M. Hervé Joël ROBIN célibataire, décédé le 24/07/2009 à Rogny les 7 Ecluses, réf 13.5978
Mme Bernadette Micheline HERGLE veuve BALSALOBRE, décédée le 20/04/2013 à Auxerre, réf 13.5979
M. Thomas Jean SLEZAK célibataire, décédé le 15/05/2013 à Le Kremlin Bicêtre (94), réf 13.5980
. en date du 12/12/2013,
Mme Simonne Léonie MONNET veuve TROTTIN, décédée le 05/03/2013 à St Fargeau, réf 13.5999
Mme Réjane Guislaine MESNIL épouse POHU, décédée le 16/07/2012 à St Fargeau, réf 13.6000
Mme Suzanne Fernande MARTIN veuve CHOLEY, décédée le 11/12/2009 à Coulanges sur Yonne, réf 13.6001
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens en date du 12/12/2013, curateur des successions de Mme Ginette Suzanne BUCHER divorcée, décédée le 21/03/2013 à Villeneuve sur Yonne, réf 13.5997
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
M. Marc Louis CARTERON célibataire, décédé le 30/07/2012 à Tonnerre, réf 13.5276
Mme Suzanne Amandé BONHOMME célibataire, décédée le 17/10/2011 à Ligny le Chatel, réf 13.5425
M. Claude BALLUT divorcé, décédé le 30/10/2010 à Auxerre, réf 13.5422
M. Gabriel Lucien AUGUEUX célibataire, décédé le 09/10/2009 à Saint Maurice aux Riches Hommes, réf 13.5402
M. André Jean BOURG célibataire, décédé le 31/03/2011 à Troyes, réf 13.5390
M. André BONNARD célibataire, décédé le 21/10/2012 à Auxerre, réf 13.5457
établira les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif *AL895211715*

DÉMISSION

SARL CHARIOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue maréchal Leclerc,
89140 Serbonnes
RCS Sens 488 730 185

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
- A constaté la démission de Monsieur Claude Chariot de ses fonctions de
co-gérant à compter 30 novembre 2013.
Pour avis, la gérance. *AL895211618*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA CHAVEY

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 80 000 €
Siège social : 18 rue de Sougères - Laborde
89000 Auxerre
transféré rue de Venoy - Laborde
89000 Auxerre RCS Auxerre 429 231 897
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2013, la collectivité des associés :

- a constaté la démission de Madame Martine Matteoni de ses fonction de cogérante à compter du 1er janvier 2014 inclus, Monsieur Xavier Chavey reste seul gérant, à compter du 1er janvier 2014 inclus,
- a décidé de transférer le siège social initialement 18 rue de Sougères - Laborde - 89000 Auxerre au rue de Venoy - Laborde - 89000 Auxerre, à compter du 1er janvier 2014.
Pour avis, la gérance. *AL895211641*

Est résilié à compter du 29 Octobre 2013, le contrat de gérance qui avait été consenti au profit de la SARL BOIZARD JEAN-PAUL, ayant son siège social RN 6 , Cussy Saint Georges 89420 Guillon,
Par BP France SA, au capital de 213.373.560,60 euros, dont le siège social est situé Bâtiment Cervier, 12 avenue des Béguines, 95800 Cergy Pontoise, immatriculée 542 034 327 RCS Pontoise, et pour lequel la société DELEK FRANCE, SAS, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, Cergy Saint Christophe 95800 Cergy Pontoise, immatriculée 439 793 811 RCS Pontoise, s'est substituée suite à l'apport par BP France au profit de cette dernière, de sa branche complète d'activité de distribution de carburants automobiles en stations-service,
Concernant le fonds de commerce de station-service sis et exploité RN 6, Cussy Saint Georges 89420 Guillon,
Ce contrat de gérance avait fait l'objet d'un acte SSP en date du 05.09.1997.
AL895211656

SARL MALAVAL ESPACES VERTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : La Gagetterie - 89500 Cornant
RCS Sens 508 825 015

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
a constaté la démission de Monsieur Didier Malaval de ses fonctions de co-gérant à compter 31 décembre 2013.
Pour avis, la gérance. *AL895211658*

MALAVAL SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 La Gagetterie - 89500 Cornant
RCS Sens 494 092 968

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a constaté et approuvé la démission de Monsieur Didier Malaval de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2013.
Monsieur Benjamin Malaval reste seul gérant à compter du
31 décembre 2013.
Pour avis, la gérance. *AL895211659*

GAEC DES MONTOTS

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 59 490 euros
Siège social : 25 Rue Basse - 89430 Commissey
422 267 591 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 Décembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre GUILLEMIN de ses fonctions de cogérant, à compter du 31 décembre 2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Messieurs Eric Guillemin et Vincent Guillemin sont maintenus dans leurs fonctions de cogérants.
Pour avis
La Gérance *AL895211670*

MENUISERIE MARAULT ET ASSOCIES

SARL au capital de 80 000 €
Siège social : Vaumort (89320)
2, route de Paris Genève
531 318 285 RCS Sens

Le 30/11/2013, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Yohan Roux en qualité de co-gérant et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
AL895211709

URBAN PERSPECTIVES

SARL au capital de 16 000 €
Siège social : Sens (89100)
19, boulevard du Pont Neuf
523 771 020 RCS Sens

Le 19/12/2013, les associés ont:
- nommé Monsieur Joël Taïeb, domicilié à Sens (89140), 59 quai des Sablons, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Bruno Mazzolini, démissionnaire ;
- modifié la dénomination de la société qui est désormais LASER QUEST SENS. Mention en sera faite au RCS de Sens.
AL895211710

AZIMUT CONSEILS

SARL de Géomètres Experts
au capital de 10 000 euros
1 Place des Héros- 89100 Sens
482 418 852 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Heurtevin de ses fonctions
de co-gérant à compter du 1erjuillet 2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance *AL895211724*

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 décembre 2013 à Auxerre, enregistré à la Recette des Impôts d'Auxerre le 19 décembre 2013, bordereau n° 2013/1 211, case n°14, La SARL COLBERT IMMOBILIER, dont le siège est situé 20 rue Gatelot 89250 Seignelay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 452 921 869, a cédé à la SARL GROUPE SMP IMMOBILIER, dont le siège est situé 6 Rue de Sommeville 89470 Monéteau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 511 878 746,
Un fonds de commerce de conseil, transaction sur immeubles et fonds de commerces, gestion, gérance de biens, syndic, marchand de biens, gestion de patrimoine, transaction d'immobilier, commercial, industriel et agricole, intermédiaire de commerce et prestations de services sis et exploité à 20 Rue Gatelot 89250 Seignelay, moyennant le prix de 100 000 € pour les éléments incorporels et corporels.
La date de l'entrée en jouissance a été fixée le 16 décembre 2013 et le fonds sera à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 20 Rue Gatelot, 89250 Seignelay.
Pour avis et mention. *AL895211711*

LOISIR Chaque année, les meilleurs jardiniers amateurs de potagers de France se rassemblent à Paris pour désigner les plus belles initiatives.

Un potager remarquable par sa diversité, ses bonnes pratiques ou son esthétique

Chaque année, le concours national des jardins potagers, organisé par Jardinot (le jardin du cheminot), la Société nationale d'horticulture de France (SNHF) et le Groupement national des industries de semences (Gnis), récompense des virtuoses du potager.

Excellence

L'idée fondatrice de ce concours est d'abord de récompenser des jardins remarquables au niveau de la diversité des légumes cultivés, des bonnes pratiques de jardinage et de l'esthétique du jardin en question. Sont également mises à l'honneur les réalisations particulièrement bien aménagées en vue de préserver la nature et la biodiversité. D'autres lauriers sont également attribués aux initiatives qui visent à une plus grande sensibilisation à l'amélioration et au respect du cadre de vie, en particulier auprès des jeunes.
D'où l'idée des organisateurs de diviser leur concours en cinq catégories : jardin potager privatif, potager dans un ensemble collectif de jardins (centre de jardins, jardins familiaux…), jardin potager privatif situé dans un environnement paysager (château, grand parc…), jardin ou parcelle pédagogique et jardins potages innovants. Toujours présent, le souci de faire participer des amateurs, des particuliers ou des associations.


SNHF
Les lauréats 2013 du concours.

Palmarès

En 2013, les membres du jury, ont finalement retenu treize finalistes, dont les jardins ont été visités entre juillet et septembre. La deuxième catégorie, celle du potager dans un ensemble collectif de jardins, n'a pas honoré de candidat. Au final, 4 grands prix et 3 premiers prix se distinguent parmi les 13 récompensés. Pour la catégorie des jardins potagers privatifs pour leur besoin personnel et familial, c'est une réalisation des Vosges qui a été primée (Grand Prix) avec 201 variétés ou espèces cultivées, la présence de luffa et de guimauve, des serres pour faire pousser des piments, l'utilisation de la grelinette pour jardiner et des fleurs multicolores intégrées dans une haie fruitière. Côté jardins potagers situés dans un environnement paysager, c'est un lauréat nordiste que le jury a choisi : il s'agit de quatre potagers sur 696 m² dans un parc floral de 4,5 hectares, ouverts au public pour des démonstrations et avec un souci de mise en valeur des structures, des symétries et des perspectives. Le Grand Prix de la section jardin ou parcelles pédagogiques revient à un amateur de l'Isère. L'idée de ce potager de 200 m² ? Appliquer toute la philosophie du jardinage bio au service d'un jardin en démontrant que tout cela est réalisable et productif. On y retrouve toutes les facettes possibles du jardinage : jardin des écoliers, jardin nichoir, univers compostage, coins tests, potager des villes et un potager expérimental.

Charlemagne et tablette tactile

Last but not least, le Grand Prix du jardin potager innovant remis à un couple habitant les Deux-Sèvres : 1 200 m² dans un magnifique parc de 4 hectares bordant une rivière. Le parc est divisé en 4 grandes parties axées sur des thèmes différents dont l'un concerne un jardin gourmand incluant potager et verger. On y trouve notamment un jardin carolingien à 7 branches reprenant les instructions du Capitulaire de Villis de Charlemagne (acte législatif, dont certains articles spécifiquement consacrés aux plantes, arbres, arbustes ou simples herbes, ordonnent leur culture dans les jardins royaux) avec 49 espèces cultivées à l'époque. Mais ce qui retient l'attention dans ce jardin, c'est la tablette tactile disponible lors de la visite qui permet de comprendre toutes les plantes du jardin. Cette application a été entièrement conçue par les propriétaires récompensés.

THIERRY MICHEL

CONCOURS 2014

Le Concours national des jardins potagers a lieu chaque année. Et donc, pour l'année 2014, on peut déjà participer. Il suffit de télécharger le dossier de candidature sur l'un des sites des partenaires de cette opération : la SNHF (www.snhf.org), l'association Jardinot (www.jardinot.fr) ou bien le GNIS (www.semencemag.fr). Il faut alors renvoyer le dossier de candidature rempli et accompagné de photographie de l'année à la SNHF, 87 rue de Grenelle, 75007 Paris avant le 30 juin 2014. C'est un jury composé de personnalités du monde du jardin qui étudiera les dossiers. Les lauréats et la remise des prix auront lieu en décembre 2014. Le règlement intégral est disponible sur simple demande auprès de la SNHF ou en envoyant un courriel à info@snhf.org.

coin cuisine

Pomelos rôtis au miel (4 personnes)

Ingrédients

- 2 pomelos,
- 2 branches de thym,
- 2 cuillères à soupe de miel,
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

Réalisation

Couper les pomelos en deux parties égales dans le sens de la circonférence. Les placer sur la plaque du four tapissée d'un papier sulfurisé. Les parsemer de thym (en pinçant les branches de thym entre le pouce et l'index en tirant les feuilles vers la surface du fruit). Sucrer chaque demi-pomelo d'1/2 cuillerée de miel et agrémenter de quelques gouttes d'huile d'olive.
Passer sous le gril du four environ 8 minutes (en surveillant pour que les fruits ne brûlent pas).


PHILIPPE COLIN/INTERFEL

Sortir les pomelos du four et laisser tiédir avant de servir. En option, accompagner les pomelos rôtis d'une poêlée de gambas (ou de crevettes) flambées ou poêlées.

Astuce

Pour faciliter la dégustation des pomelos, lors de la préparation, passer entre chaque demi-segment de pomelo la lame d'un couteau d'office. Ces petites bouchées se détacheront plus facilement.

vient de paraître

Les enfants de Sitting Bull

« Les enfants de Sitting Bull » est une BD écrite et dessinée par Baudoin parue aux éditions Gallimard dans la collection Bayou*.



17 euros

Baudoin n'est peut-être pas le plus connu des dessinateurs de bandes dessinées mais l'originalité de son dernier album et sa maîtrise du dessin valent plus qu'un coup d'œil. Dans « Les enfants de Sitting Bull », il raconte l'histoire de son grand-père, matelot à 12 ans qui s'embarque pour les mers de Chine ou Rouge avant d'échouer de l'autre côté de l'Atlantique. Il se trouve alors pris dans la grande épopée indienne avec Sitting Bull et Buffalo Bill comme figures légendaires. Il voit grandir l'Amérique des gratte-ciel, du rail et du massacre des indiens. Avec beaucoup de recul - parfois teinté d'ironie et de philosophie - et en évitant les clichés, Baudoin mêle dessins, peinture à l'eau, photographies, reproduction de documents d'époque…
Le lecteur navigue sans cesse entre grande histoire et histoire familiale, entre réalité crue des évènements et mystère des récits d'aventuriers. À la fin, ce constat : en 2002, aucune bande dessinée n'avait été dessinée ou écrite par un indien ou un inuit et cela sur la totalité du continent américain !

T. MICHEL

www.bd.gallimard.fr/ouvrage-A65412-les_enfants_de_sitting_bull.html

▶ Sudoku

	7	4	2		5			9
						2	7	3
					6			
		9			4	3	6	
						5		
		2	1					
5								
		1				4	5	2
				8	9			6

Résultat du précédent numéro

3	4	2	7	8	9	5	6	1
7	6	8	1	2	5	4	9	3
5	1	9	4	6	3	8	7	2
4	7	1	8	3	6	9	2	5
8	3	5	9	1	2	7	4	6
9	2	6	5	4	7	1	3	8
1	9	3	2	7	8	6	5	4
2	5	4	6	9	1	3	8	7
6	8	7	3	5	4	2	1	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne
NOUVEAU
Votre abonnement 2014
Comment le préférez-vous ?
1 > Version Papier
2 > Version Numérique
3 > Version Papier + Numérique
BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net
Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° date d'expiration:
Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:
Je m'abonne à la version PAPIER
1 Pour 1 an 100 € Pour 2 ans 189 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 Pour 1 an 50 € Pour 2 ans 100 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 28 décembre 2013 au 3 janvier 2014

Samedi 28

TF1
20.50 L'incroyable anniversaire de Line. Divertissement présenté par Muriel Robin et C. Dechavanne, avec Line Renaud, Vanessa Paradis, M. Pokora, Nolwenn Leroy, Julien Clerc, Sharon Stone, Céline Dion, Nicolas Canteloup, Johnny Hallyday, Carla Bruni, Laurent Gerra, Dany Boon, etc.
23.25 Grey's Anatomy. Série.

France 2
20.45 Les Inconnus, c'est leur destin. Divertissement présenté par A. Sublet, avec Lorànt Deutsch, Titoff, Arnaud Ducret, Gérard Holtz, Jonathan Lambert, Liane Foly, Nagui, Laurent Baffie, Robbie Williams, etc.
23.00 Les coulisses du grand show. Documentaire.

France 3
20.45 Plus belle la vie «Coup de froid aux Quatre Soleils». Série avec David Baiot, Grégory Questel.
23.05 Joseph l'insoumis ★★★. Téléfilm avec Jacques Weber, Anouk Grinberg, Nicolas Louis, Salomé Stévenin (1h30). (voir Sélection)
00.35 Appassionata «Follies».

Arte
20.50 L'aventure humaine «Rencontres avec le requin blanc».
22.15 Bal au Savoy. Opérette-jazz.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz.

Canal +
20.55 Gangster Squad. Policier (2012) de R. Fleischer, avec Josh Brolin, Ryan Gosling, Sean Penn (1h49).

Dimanche 29

TF1
20.50 La folie des grandeurs. Comédie (1971) de Gérard Oury, avec Louis de Funès, Yves Montand, Alice Sapritch (1h40).
22.55 Bad Teacher. Comédie (2011) de Jake Kasdan, avec Cameron Diaz, Justin Timberlake (1h30).

France 2
20.45 Australia. Aventures (2008) de Baz Luhrmann, avec Nicole Kidman, Hugh Jackman (2h29).
23.30 Les Français à table.

France 3
20.45 Enquêtes codées. Série avec Anna Maxwell, Racahel Stirling, Julie Graham.
23.25 35e Festival international du Cirque de Monte-Carlo «La grande parade». Spectacle.
00.25 Brigadoon ★★★. Comédie musicale (1954) de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Cyd Charisse (1h48). (voir Sélection)

Arte
20.45 Les temps modernes ★★★. Comédie en NB (1936) de et avec Charlie Chaplin, et avec Paulette Goddard (1h25). (voir Sélection)
22.05 La naissance de Charlot.
23.10 Le Kid ★★★. Comédie muette et en NB (1921) de et avec Charlie Chaplin (0h55). (voir Sélection)

M6
20.50 Bernard de La Villardière et les grands animaux sauvages.

Canal +
20.55 Rugby «Racing Métro/Toulon».

Lundi 30

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Le festin d'Alain». Téléfilm avec Mimie Mathy, Jérémie Covillault.
22.50 New York, unité spéciale. Série.

France 2
20.45 Castle : «Un passé insoupçonné», «L'art de voler», «L'enfer de la mode». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Le système Ribadier. Théâtre de Georges Feydeau, avec Martine Chevallier, Christian Blanc.

France 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Le triomphe des comédies musicales et de la nostalgie».
23.20 Emmenez-moi «Chez Franck Dubosc».

Arte
20.50 L'auberge rouge. Comédie en NB (1951) de Claude Autant-Lara, avec Fernandel (1h41).
22.30 Petits meurtres entre amis. Comédie (1993) de Danny Boyle, avec Kerry Fox (1h29).

M6
20.50 Les enfants de Timpelbach ★★. Aventures (2007) de Nicolas Bary, avec Raphaël Katz (1h34). (voir Sélection)
22.25 Je déteste les enfants des autres. Comédie (2007) de Anne Fassio, avec Élodie Bouchez, Valérie Benguigui (1h26).

Canal +
20.55 Gaspard Proust tapine. Spectacle.

Mardi 31

TF1
20.50 Le 31, tout est permis avec Arthur. Divertissement de Arthur, avec Gad Elmaleh, Franck Dubosc, Pascal Obispo, Michael Youn, M. Pokora, François-Xavier Demaison, Anthony Kavanagh, Chris Marques, Laetitia Milot, Tal, Titoff, Laury Thilleman, Arnaud Tsamère, François Valéry, etc.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret sur son 31. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Adriana Karembeu, Julie Andrieu, Anggun, Elodie Frégé, Maud Fontenoy, Zoé Félix, Élisa Tovati, Laura Flessel, Marine Lorphelin, Frédérique Lantieri, Natasha St Pier, Daniela Lumbroso, etc.

France 3
20.45 Les 101 dalmatiens. Comédie (1996) de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels (1h42).
22.25 Les as de la jungle «Opération banquise». Animation (2011) de D. Alaux, Éric et J.-F. Tosti (0h50).
23.55 Jean-Jacques Goldman.

Arte
20.50 Voici venir l'orage ★★. Téléfilm avec Anouk Grinberg, Anne Brochet, Valentine Varela (4h). (voir Sélection)

M6
20.50 Scènes de ménage entre amis. Série avec Marion Game.

Canal +
20.55 Les Misérables. Drame musical (2012) de Tom Hooper, d'après Victor Hugo, avec Hugh Jackman, Russell Crowe, Anne Hathaway (2h35).

Mercredi 1er

TF1
20.50 Mentalist : «Tour de passe-passe», «Le prof parfait», «John Le Rouge contre Patrick Jane», «Sang pour sang». Série avec Simon Baker, Robin Tunney.

France 2
20.45 Anna Karenine. Téléfilm d'après Léon Tolstoï, avec Vittoria Puccini, Santiago Cabrera, Benjamin Sadler, Lou de Laâge (3h14).
00.05 Secrets d'histoire «Le cardinal de Richelieu : Le ciel peut attendre...». Magazine présenté par Stéphane Bern.

France 3
20.45 Questions pour un champion «Spéciale 25 ans». Divertissement présenté par Julien Lepers, avec Laurent Ruquier, Anne Roumanoff, Lorànt Deutsch, Julie, Jean Benguigui, Thomas Hugues, Isabelle Alonso et Didier Van Cauwelaert.
23.25 Génération âge tendre. Concert.

Arte
20.50 Docteur Jerry et Mister Love. Comédie en VO (1963) de et avec Jerry Lewis, d'après Robert Louis Stevenson, et avec Stella Stevens, Del Moore (1h43).
22.35 La fabrique du rire.

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Divertissement présenté par Valérie Damidot.

Canal +
20.55 L'année du zapping. Divertissement.

Jeudi 2

TF1
20.50 Julie Lescaut «Les disparus». Téléfilm avec Véronique Genest, Guillaume Gabriel.
22.45 New York, section criminelle. Série.

France 2
20.45 52e gala de l'Union des artistes. Spectacle présidé par Nathalie Baye et Benoît Poelvoorde, avec Élie Semoun, Isabelle Nanty, Pierre Palmade, Max Boublil, Mélanie Bernier, Bénabar, etc.
23.35 C'est quoi ce cirque ?

France 3
20.45 La planète des singes. Aventures (2001) de Tim Burton, avec Mark Wahlberg, Tim Roth, Helena Bonham-Carter (2h).
23.05 La corde raide. Drame (1984) de Richard Tuggle, avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold (1h50).

Arte
20.50 Le tombeur de ces dames. Comédie en VO (1961) de et avec Jerry Lewis, et avec Helen Traubel (1h35).
22.25 Le mystère des rêves lucides. Documentaire.

M6
20.50 Twilight «Chapitre 3 : Hésitation». Fantastique (2010) de de David Slade, avec Kristen Stewart, Robert Pattinson, Billy Burke (2h).
23.05 Tout sur Jamel. Spectacle avec Jame Debbouzze

Canal +
20.55 Game of Thrones (3 et 4/10). Série avec Peter Dinklage.

Vendredi 3

TF1
20.45 Ce soir on chante les tubes 2013. Divertissement présenté par E. Denis, avec M. Pokora, Amel Bent, Corneille, Sofia Essaïdi, Élodie Frégé, Lorie, Johnny Hallyday, Patrick Bruel, Céline Dion, Florent Pagny, Christophe Maé, Pascal Obispo, Roch Voisine, Dany Brillant, Alex Hepburn, etc.
23.25 Nos chers voisins fêtent Noël. Série.

France 2
20.45 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui, avec Sofia Essaïdi, Ary Abittan, Natasha St-Pier, Vincent Niclo, Amandine Bourgeois et Michael Gregorio.
23.00 Sous les lumières d'Agadir «Concert pour la tolérance».

France 3
20.45 Thalassa «Ils vont sauver Venise» ★★★. (voir Sélection)
23.05 Claude François «Une chanson populaire».

Arte
20.50 La sirène marocaine. Téléfilm avec Peter Heinrich Brix, Sanaa Alaoui, Bjarne Mädel (1h29).
22.20 Toute la vie devant soi. Téléfilm avec Isabella Ragonese, Micaela Ramazotti (1h55).

M6
20.50 Elementary. Série avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu.

Canal +
20.55 Star 80. Comédie (2012) de Frédéric Forestier et Thomas Langmann, avec Richard Anconina, Patrick Timsit, Bruno Lochet (1h48).

SÉLECTION


© TF1 - Gilles Gustave

Joseph l'insoumis - Dans les années 60, de nombreuses familles survivent dans des bidonvilles insalubres, aux alentours de Paris. C'est là qu'a choisi de vivre le père Joseph Wresinski, au milieu de ceux qu'il appelle «son peuple», car il veut partager leur souffrance pour mieux comprendre leurs problèmes. Après avoir écrit un livre et tourné un documentaire sur le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, Caroline Glorion a choisi la fiction pour raconter, non pas la vie du prêtre, mais le combat de sa vie. En filmant ces gens qui n'ont plus rien, la réalisatrice montre l'extrême dénuement de ceux qui craignent l'assistante sociale, qui risque de leur prendre leurs enfants. Opposé aux œuvres de bienfaisance, qui ne font qu'enfoncer les gens, le père Wresinski voulait aider «son peuple» à prendre son destin en mains. Jacques Weber campe cet homme profondément bon, avec une belle générosité, et il est entouré de comédiens confirmés, mais aussi de figurants qui interprètent chacun son propre rôle. Malgré des longueurs, cette œuvre bouleversante est un bel hommage à celui qui affirmait : «La misère ne se soulage pas, elle se détruit». Mais pourquoi avoir occulté la dimension spirituelle de celui qui puisait sa force dans l'amour du Christ ? ***Samedi 28, sur France 3, à 23h05.***

Brigadoon - À Brigadoon, les habitants ne se réveillent qu'un jour tous les cent ans. Encore un chef-d'œuvre de Vincente Minnelli, qui utilisait, pour la première fois, le cinémascope. La mise en scène est tour à tour ironique et romanesque, mais toujours élégante et fluide, et, très doucement, le cinéaste fait passer le téléspecteur de la réalité au rêve. Les chorégraphies sont superbes (tout comme les couleurs) et Gene Kelly et Cyd Charisse dansent et chantent à merveille. Un régal. ***Dimanche 29, sur France 3, à 00h25.***

Soirée Charlot - Entre «Les temps modernes» et «Le Kid», le spectateur a un large apeçu du talent singuler de cet artiste hors normes. «Les temps modernes» racontent l'histoire de Charlot qui est victime de surmenage, dû au travail à la chaîne. Ce grand chef-d'œuvre est truffé de gags désopilants et plein de tendresse. Le regard de l'artiste sur la mécanisation du travail est toujours d'une grande actualité. «Le Kid» est un chef-d'œuvre de drôlerie et de tendresse, même si c'est un peu larmoyant. ***Dimanche 29, sur Arte, à partir de 20h45.***

Les enfants de Timpelbach - Ils sont tellement insupportables, les enfants de Timpelbach, que les adultes décident de déserter le village. Nicolas Bary a réussi à créer une atmosphère originale, grâce à des décors naturels étonnants, tel ce village de Wallonie du XVIIe siècle où se déroule la majeure partie de l'action. Bien sûr, le film n'est pas sans défauts ni maladresses, mais la joie de vivre des jeunes comédiens (amateurs, pour la plupart) est telle que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer. Signalons que certaines scènes sont un peu trop violentes pour les trop jeunes enfants. ***Lundi 30, sur M6, à 20h50.***

Voici venir l'orage - Au début du XXe siècle, seuls les Juifs dotés d'une grande fortune pouvaient vivre à Moscou. Nina Companeez, fille d'immigrés russes, signe une œuvre autobiographique dans laquelle elle raconte le parcours de sa famille. Celui-ci reflète bien les tourments et les guerres qui caractérisèrent le XXe siècle. Les personnages sont croqués avec beaucoup de chaleur et de finesse et se révèlent attachants, et l'atmosphère russe est agréable et élégante. ***Mardi 31, sur Arte, à 20h50.***

Thalassa - On le sait, la Sérénissime s'enfonce lentement dans les eaux. Ce que l'on sait moins, c'est que les Vénitiens désertent de plus en plus leur si belle ville. Quatre d'entre eux ont décidé de tout mettre en œuvre pour éviter cela. Entre les sorties avec des enfants pour leur faire connaître et aimer leur ville, le circuit de tourisme alternatif, les cours de cuisine vénitienne et le jardin public créé de toute pièce sur une île, les idées ne manquent pas. Ces rencontres avec des Vénitiens passionnés se déroulent devant l'un des plus beaux décors du monde. ***Vendredi 3, sur France 3, à 20h45.***

Selon un sondage Ifop

Les Français aiment découvrir de nouveaux vins

ventealapropriete.com dévoile les résultats d'un sondage confié à l'IFOP et intitulé «Les Français et la découverte de nouveaux vins».



Pour un tiers des consommateurs français, les repas de fête, entre amis ou en famille, sont l'occasion de faire découvrir un nouveau vin.

Le vin constitue un bien de consommation particulier qui amène le consommateur à mettre en avant des critères habituellement peu usités pour d'autres produits. Les résultats de ce sondage tordent le cou aux idées reçues : les Français considèrent qu'un bon vin n'est pas nécessairement un vin cher (64 %), un vin connu (78 %) et un vin ancien (64 %). Si l'appellation et le prix sont pris en compte dans l'achat, ils ne se distinguent pas franchement d'autres caractéristiques, comme le domaine ou le millésime. En matière de vins, le prix et la notoriété ne jouent pas leur fonction traditionnelle de réassurance et d'orientation des acheteurs vers la qualité, à la différence d'autres marchés. De la même façon, la recommandation, qu'elle prenne la forme d'une récompense à un concours, d'une référence dans un guide œnologique ou de simples conseils, n'a qu'un attrait secondaire pour le consommateur qui se détermine d'abord en fonction de l'appellation (29 %) et dans une moindre mesure du cépage (18 %) et du domaine (16 %).

Les consommateurs français se basent sur leur propre expérience pour juger la qualité d'un vin et se montrent ouverts à la découverte de vins qu'ils ne connaissent pas. Seulement 3 % d'entre eux achètent systématiquement (et 38 % la plupart du temps) le même vin, alors que 50 % déclarent acheter la plupart du temps (et 9 % systématiquement) un vin différent. De la même manière, 72 % des consommateurs varient les régions d'où sont issus les vins qu'ils achètent, 83 % varient les cépages, 90 % les domaines et 93 % les millésimes. Ceci dénote d'une ouverture d'esprit qui favorise la découverte de nouveaux vins. Et cette curiosité s'exprime dans différentes situations de vie (diners, repas de fête, vacances, etc.). En matière de recommandation, 34 % des Français suivent les conseils de leur entourage, et en particulier les moins de 24 ans. Par ailleurs, 29 % des personnes interrogées se réfèrent à un caviste, et notamment les catégories socioprofessionnelles supérieures (33 %). Les recommandations des médias spécialisés (8 %) entrent peu en ligne de compte.

Convivialité et valorisation

La découverte de nouveaux vins est liée à différentes situations de vie : 49 % des Français découvrent de nouveaux vins en vacances, en goûtant aux productions locales (ce qui est le cas de 62 % des membres de professions intermédiaires et de 58 % des personnes âgées de 50 à 64 ans). La découverte se fait également au cours de dîners ou déjeuners pour 44 % de l'ensemble des Français et pour 51% des employés. Les personnes interrogées évoquent dans une moindre mesure les repas de fêtes (33 %) – d'autant plus au sein des catégories populaires (44 %) et parmi les ouvriers (47 %) – ainsi que les voyages (23 %), plus largement cités par les 50 ans et plus (28 %) ainsi que les professions intermédiaires (26 %). Toujours présent lors des repas de fête, entre amis ou en famille, le vin reste le symbole de valeurs communes et de convivialité. Et la découverte d'un vin se partage également : la volonté de faire découvrir un vin s'inscrit dans un lien social, et peut, à ce titre, être source de valorisation: 83 % des Français se sentent valorisés lorsque leurs amis ou proches apprécient un vin qu'ils leur ont fait découvrir.

Quelle que soit la situation, plus de la moitié des Français cherche à faire découvrir un vin peu connu aux personnes avec qui ils partagent un moment de convivialité. Si cette attitude de découverte est surtout l'apanage des dîners entre amis (55 %), une attitude conservatrice continue de primer dans un cadre familial puisque 48 % des Français préfèrent consommer un vin qu'ils ont l'habitude de boire lorsqu'ils reçoivent ou se rendent chez leurs beaux-parents.

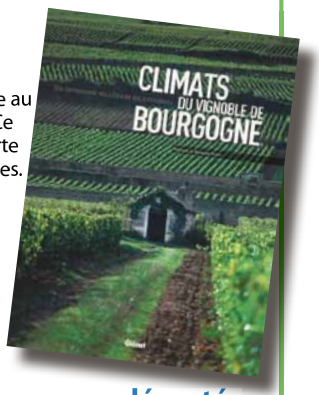
V. G.



49% des Français profitent des vacances pour découvrir de nouveaux vins en goûtant les productions locales.

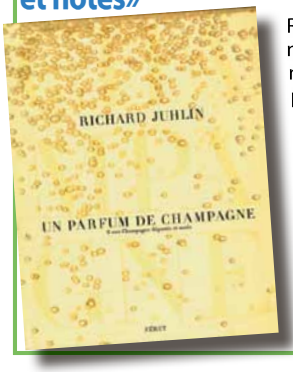
▸ Vient de paraître

«Climats du vignoble de Bourgogne. Un patrimoine millénaire exceptionnel»



Rédigé par le professeur Jean Pierre Garcia, sous la direction de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ce très beau livre (25x33 cm) comporte des photos double-page splendides.
Glénat - 49 euros
patrimoine.glenatlivres.com

«Parfum de champagne. 8 000 Champagne dégustés et notés»



Rédigé par Richard Juhlin, un nez hors du commun qui a mis ce don au service de sa passion. Beau livre également de grandes dimensions, magnifique couverture toilée jaune dorée, l'ouvrage nous promène à travers les vignobles et les siècles.
Féret - 54,50 euros
www.feret.com